

L'IMPARTIAL

FEUILLE D'AVIS DES MONTAGNES / FONDÉE EN 1806

50 centimes

QUOTIDIEN NEUCHATELOIS ET JURASSIEN PARAISSANT A LA CHAUX-DE-FONDS

Administration (039) 21 11 35
Rédaction

HIER APRÈS-MIDI À BUENOS-AIRES Peron est mort d'une crise cardiaque

Le président argentin Juan Peron est décédé hier après-midi à Buenos Aires à l'âge de 79 ans, d'une crise cardiaque.

Dans un discours au pays, Isabel Peron, sa femme, qui lui succède comme président, a déclaré : « Jusqu'à sa dernière heure, il a travaillé pour l'unité nationale, continentale et universelle ».

En lisant le texte, elle avait du mal à refouler ses larmes.



C'est une destinée extraordinaire que celle de Juan Peron.

Il était né le 8 octobre 1895 à Lobos (province de Buenos Aires). De souche italienne, il avait servi dans divers postes en Argentine et à l'étranger comme attaché militaire. Son destin se précisa en 1943, lorsque, étant colonel, il se joignit à un groupe secret d'officiers nationalistes connu sous le nom de GOU (Groupe des officiers unis), influencé par le fascisme et le nazisme, qui avait décidé de renverser le gouvernement du président Ramon Castillo.

Le GOU prit part à un coup d'Etat sans effusion de sang. Le 4 juin 1943, le général Rawson, était désigné comme président. Mais 48 heures plus tard, il était remplacé par le général Ramirez, avec le soutien du GOU.

Dans ce nouveau gouvernement le jeune colonel Peron obtint le poste de secrétaire au travail. Il devait rapidement devenir le champion des « descamisados » (sans chemise) et parvenir rapidement à la vice-présidence puis à la présidence en 1946 (avec possibilité de réélection).

Il avait épousé entre-temps une jeune actrice de peu de talent, mais de grande beauté, Eva Duarte, qui possédait une forte personnalité.

UN POUVOIR ABSOLU

Dès lors et jusqu'à la mort d'« Evita » en 1952, le régime Peron fut un gouvernement de couple.

Peron devait exercer pendant neuf ans un pouvoir absolu. Il avait créé un vaste organisme pour monopoliser le commerce extérieur, les dépôts dans les banques privées et avait instauré un fonds portant le nom de sa femme qui reçut des dizaines de millions de pesos provenant de prélèvements obligatoires sur les salaires.

Ces fonds étaient répartis suivant des décisions arbitraires. Ainsi, des enfants pauvres recevaient des jouets gratuits. Des ménagères démunies se voyaient offrir automatiquement une machine à coudre. La veille de Noël, le peuple faisait la queue devant les bureaux de poste pour recevoir gratuitement un gâteau traditionnel le « pan dulce » et du cidre.

► Suite en dernière page



M. Nixon au milieu de la foule soviétique. (bélino AP)

Le sommet américano-soviétique Un bref intermède à Minsk

Arrivé hier pour une journée à Minsk, avant de repartir pour Moscou dans la soirée, le président Richard Nixon a assuré aux habitants de la ville martyre de la seconde guerre mondiale, que ses entretiens avec les dirigeants de l'URSS seraient consacrés à la paix.

Le président des Etats-Unis était arrivé de Crimée où il avait passé le week-end avec M. Leonid Brejnev.

M. Nixon qui marchait d'une jambe raide — sans doute à cause d'une phlébite — a visité le mémorial du village de Khatyne, dont les habitants avaient été massacrés par les troupes nazies en 1943.

Minsk est « vraiment une ville héroïque » et la Biélorussie une « République héroïque », a déclaré M. Nixon. (afp)

LE MOYEN-ORIENT VA-T-IL ÊTRE ENTRAÎNÉ DANS LA COURSE À LA BOMBE A ?

De notre correspondant à Jérusalem
Lucien LAZARE

« Conversations fructueuses, renforcement de notre coopération avec les Etats-Unis », a conclu le premier mi-

nistre Itshak Rabin après la visite à Jérusalem du président Richard Nixon. Ces paroles lénifiantes ne reflètent en rien les préoccupations et même l'inquiétude des milieux politiques ainsi que de l'opinion publique, à la suite du contrat conclu par le chef de la Maison-Blanche au Caire, portant sur la fourniture à l'Egypte de piles atomiques et d'une centrale thermonucléaire de 600 mégawatts. L'inquiétude se double de méfiance. Vis-à-vis des services gouvernementaux israéliens d'abord, qui n'ont pas su déceler les signes des négociations en cours depuis plusieurs mois entre Washington et Le Caire sur le thème de l'énergie nucléaire. A l'égard des autorités américaines également, qui n'ont pas informés les Israéliens des préparatifs du contrat.

UNE CERTITUDE

En fait, le Moyen-Orient n'est pas un sol vierge en matière de fissure de l'atome et de ses éventuelles utilisations. Il y a fort longtemps que certaines sources étrangères « prêtent » à Israël la détention de l'arme nucléaire, ou à tout le moins le savoir scientifique et technologique ainsi que l'infrastructure industrielle lui permettant de la produire très rapidement.

A l'arrière-plan de ces nouvelles sensationnelles mais incontrôlables, une certitude : Israël n'a jamais procédé à des essais atomiques. Une autre certi-

tude en revanche : une pile atomique, de fabrication soviétique, fonctionne déjà en Egypte, tandis qu'en Israël on connaît l'existence de deux piles, l'une construite en coopération avec le Commissariat français à l'énergie atomique, la seconde, plus récente, résultant d'une collaboration scientifique et technique avec les Etats-Unis.

► Suite en dernière page

Les motifs de l'assassin de Mme Alberta King

Plus d'une vingtaine de menaces de mort ont été proférées par téléphone contre Marcus Wayne Chenault, un Noir de 21 ans, que la police d'Atlanta a inculpé du meurtre de Mme Alberta King, la mère de Martin Luther King, lui-même assassiné il y a six ans. De strictes mesures de sécurité ont été prises par la police à laquelle ces menaces ont été adressées.

Chenault a déclaré à la police qu'il avait reçu de Dieu l'ordre de tuer Martin Luther King senior.

► Suite en dernière page

En Allemagne fédérale La cérémonie d'investiture de M. Scheel



La cérémonie d'investiture de M. Walter Scheel (à gauche), quatrième président de la République fédérale d'Allemagne, s'est déroulée hier matin au Bundestag. La prestation de serment a été acceptée, selon la loi, par Mme Anne-Marie Renger (à droite), présidente de cette assemblée. (Bélino AP)

OPINION

A Bâle : un tournant horloger

Il faut souvent choisir entre l'agréable et l'utile.

C'est sans doute ce qu'aura fait le Comité des exposants de la Foire d'horlogerie et de bijouterie de Bâle en décrétant que 1976 verra probablement s'établir la séparation que l'on attend.

Séparation qui n'est pas décidée, mais prévue.

Et qui a toutes les chances de se réaliser.

Car 250 maisons ou entreprises figurent sur la liste d'attente de ceux qui voudraient exposer à Bâle et ne peuvent le faire par suite du manque de place. La raison en est simple. D'une part les succès remportés ont fait au cours des ans boules de neige. D'autre part la Foire suisse s'est muée en Foire européenne. Ceci explique cela. 50.000 m² ne suffisent plus à contenir la Foire de l'horlogerie et de la bijouterie. Or comme elle occupe déjà le tiers de l'ensemble des halles, il n'était pas question de lui attribuer un nouvel espace qu'il eût fallu prendre ou refuser à autrui.

D'où la solution qui s'imposera inéluctablement, à moins qu'une crise économique mondiale se produise d'ici 1976.

Mais où est-il le temps où nos fabricants hésitaient à retenir un stand, préférant conserver dans leurs coffres les créations, afin de les mettre à l'abri des copistes ou des imitateurs ? Où est-il le temps où l'on discutait l'investissement et les frais d'un séjour à Bâle, estimant que le jeu n'en valait pas la chandelle ? Décidément, l'expansion industrielle et les motivations concurrentielles ont modifié bien des choses. De même que le succès entraîne toujours le succès.

...

Le numéro 25 de « La Suisse horlogère », organe officiel de la Chambre suisse de l'horlogerie, a donné des renseignements complets et détaillés sur la nature des pourparlers et le cours des événements.

Le Comité des exposants, présidé par M. R. Retornaz, directeur général de la FH, estime qu'il faut donner suite à la proposition d'une exposition séparée. Mais il préfère reporter sa prise de position après la Foire de 1975.

En effet, comme le précise « La Suisse horlogère » : « Après la Foire de 1975, il sera notamment possible de recueillir des expériences pratiques sur le déroulement de la Foire après Pâques. En effet, alors que les manifestations de 1973 et 1974 ont eu lieu avant Pâques, la Foire suisse d'échantillons se tiendra régulièrement à l'avenir après Pâques, en 1975 : du 12 au 21 avril. Il apparaît que les dates les plus favorables pour l'organisation d'une Foire européenne de l'horlogerie et de la bijouterie séparée, devraient se situer dans la deuxième moitié de mars. Pour sa part, la direction de la Foire a réservé ces dates dans son calendrier pour permettre de réaliser, le cas échéant, la séparation déjà en 1976.

Une telle Foire européenne de l'horlogerie et de la bijouterie séparée, aurait lieu dans les mêmes halles qu'actuellement, sans modification de la disposition ni de la présentation actuelles, de sorte que cela n'entraînerait aucun changement ni déplacement pour les anciens exposants. De plus, une extension ne serait envisagée que dans la mesure où elle permettrait d'arrondir l'offre dans les limites des conditions d'admission actuelles, afin que l'offre de l'industrie européenne d'horlogerie et de bijouterie soit aussi représentative et aussi complète que possible.

Des manifestations parallèles attractives sont également prévues sur le terrain de la Foire pour que les exposants puissent continuer de profiter du flux du public.

Paul BOURQUIN

► Suite en page 11

Notes D'UN PASSANT

Notre excellente collaboratrice de Jadis, Mlle Rose-Marcelle Courvoisier, continue de publier dans la « Gazette de Lausanne » des extraits du « Dictionnaire humoristique de la Gastronomie française » publié par l'Académie de l'humour français.

En voici quelques-uns que je me fais un plaisir de reproduire, car je sais que cela vous fera un plaisir certain de les lire :

- Dame-Jeanne : petite rondouillarde qui se prête volontiers à l'accolade.
- Datte : l'ennemie des femmes.
- Daube : succès bœuf.
- Daubière : le vase braisé.
- Décantation : levée d'écrou d'un liquide qui sort du dépôt.
- Dégraisser : verbe fiscal, actif, régulier, personnel, défectif et sans terminaison.
- Dégustation : l'enquête du Palais.
- Dent : ni l'or ni la grandeur ne la rendent heureuse.
- Digestif : permet à l'appétitif de passer.
- Dindon : dans tous les sens du mot, victime de la farce.
- Diner : pour certains, premier déjeuner.
- Dinette : repas de cœur.
- Dragée : petite pierre qui se trouve dans les fonts baptismaux.
- Dodu : graisse à tous les étages.
- Doucette : eh avant, mâche (chez nous, du rampon !).
- Eau : aquarium à microbes — petit vin de sirènes.
- Ebriété : rêverie zigzagüe.
- Eclair : passe d'une façon fulgurante du café au chocolat.
- Ecrêmer : tout le reste pour les autres.
- Ecrevisse : pince sans rire.
- Elevage : façon de faire sa cour à la basse-cour.
- Embonpoint : bonne mine du ventre - conseil d'arrondissement.
- Embrocher : faire subir culinairement le supplice du pal.

A bientôt la suite...

Et comme certains lecteurs nous l'ont déjà demandé, voici l'adresse où l'on pourrait — très éventuellement — se procurer le « Dictionnaire » en question : « Le François libraire, 91 boulevard Saint-Germain à Paris. Edité en 1941 ».

Malheureusement il semble que l'édition ait été rapidement épuisée. Ce qui se comprend. Et depuis...

Alors si vous parvenez jamais à dénicher encore un exemplaire. N'hésitez pas. Achetez-le... et envoyez-le moi ! Contre remboursement bien sûr...

Le père Piquerez

BÂLE

De Cranach-l'Ancien à la peinture du 20e siècle

En ce début d'été, Bâle mérite vraiment son titre de ville d'art et de culture. Qu'on en juge: salon international d'art et d'antiquités; exposition philatélique Internaba; exposition Lucas Cranach-l'Ancien; foire de l'art du 20e siècle.

Coup sur coup, à quelques semaines, à quelques jours d'intervalle. A se demander même, si ce n'est pas trop. Il n'y a jamais eu d'exposition Cranach de cette envergure. Pour la saisir dans toute sa profondeur, il faut certainement la visiter plusieurs fois.

Dieter Koepplin, le conservateur du

Cabinet des estampes du Musée des Beaux-Arts, a mis quatre ans pour la préparer. Il s'est livré à un patient travail d'exégète. Il a couru l'Europe entière. Il a même fait venir quelques tableaux des Etats-Unis afin de mieux cerner l'extraordinaire personnalité et l'exceptionnelle maîtrise d'un artiste qui, plus que tout autre peut-être, a été le témoin de son temps.

SOUS SURVEILLANCE ARMÉE !

Dieter Koepplin a réuni 130 peintures — dont 28 ont été mises à sa disposition par la République démocratique allemande — 50 dessins et plus de 200 œuvres d'art graphique. Tous ces chefs-d'œuvre ont été transportés à Bâle avec d'inimaginables précautions, parfois même sous surveillance armée. Pendant les trois mois que dure l'exposition, ils sont assurés pour le montant global de 50 millions de francs.

Cette exposition rend hommage à Lucas Cranach-l'Ancien (1472-1553) en le comparant ou en l'opposant à d'autres artistes de son époque. Elle montre des similitudes ou des différences. Elle fait apparaître aussi ses deux fils: Hans Cranach et Lucas Cranach-le-jeune; ainsi que Dürer, Baldung, Holbein-le-Jeune, Schüpflein. On y découvre également beaucoup de travaux sortis de l'atelier de Lucas Cranach-l'Ancien. Car il dirigeait une véritable entreprise de peinture. Il y a, par exemple, des triptyques dont il n'a peint que la figure centrale. Il était un maître entouré de plusieurs élèves ce qui explique la richesse démesurée de son œuvre.

Lucas Cranach-l'Ancien a non seulement été un des peintres les plus importants de la Renaissance allemande, mais il a jeté sur les personnages et sur leurs agissements un regard perçant. Ami de Luther et témoin de la Réformation, il a montré les rapports qui existaient entre l'Eglise, l'Etat et

la Finance. Il a analysé ses contemporains avec une acuité qui dépasse en quelque sorte l'œuvre du peintre. Il y a plus de 600 numéros au catalogue de cette exposition qui s'étend à 21 salles du Musée des Beaux-Arts.

C'est la plus grande manifestation culturelle organisée à Bâle depuis l'exposition Holbein, en 1959: un événement international à l'échelle européenne et même mondiale.

3200 ARTISTES !

A la foire d'échantillons se tient présentement le 5e salon international d'art. La foire de l'art du 20e siècle: 287 exposants y présentent plus de 3200 artistes. C'est un autre monde.

Lors de sa création, en 1970, ce salon suscita beaucoup de scepticisme. On ne croyait guère à sa réussite. Cinq ans plus tard, il se situe déjà au-dessus de toutes les autres foires d'art européennes. On pensait qu'il ne parviendrait pas à soutenir la concurrence des foires établies en Allemagne. Or, on constate que les exposants allemands occupent, à eux seuls, plus du quart de sa surface. Pourtant, il y a là des galeries de toute l'Europe occidentale, des Etats-Unis et même du Brésil.

C'est une institution menée avec beaucoup de rigueur: elle entend présenter l'ensemble de la création contemporaine sans tomber pour autant dans la médiocrité ou la trivialité. Les œuvres qui y sont mises en vente ont d'abord été soumises à un conseil consultatif composé de 24 membres dont la préoccupation principale est de sélectionner l'offre selon des critères esthétiques. Cette offre est contenue dans un catalogue de 700 pages qui pèse plus de deux kilos.

Bâle est vraiment à la pointe de l'actualité artistique européenne. (sps)
 Guy CURDY

Jean-François Comment à l'abbatiale de Bellelay



L'artiste durant l'accrochage de ses œuvres. (photo A. Jeker)

L'ancienne abbatiale de Bellelay a déjà abrité, depuis sa restauration, plusieurs expositions de peinture d'artistes de renom tels Hans Erni, Alfred Manessier et Coghuf.

Cette année, elle accueille depuis samedi et jusqu'à la mi-septembre les œuvres du peintre jurassien Jean-François Comment.

Né à Porrentruy en 1919, Comment entreprit ses études dans sa ville natale puis à l'Université et à l'Ecole des Beaux-Arts de Bâle. Dès 1949, il accomplit de nombreux voyages d'études à Paris, dans le Midi de la France, en Espagne, en Italie, en Grèce et en Sicile. Membre fondateur de l'Institut jurassien, il obtint des bourses fédérales en 1952, en récompense de ses talents. Dès 1957, après une lente évolution, il devient non figuratif. Ses expositions à Londres, Paris, Bruxelles, Berlin, Stuttgart, New York, Boston et Philadelphie consacrent la maturité de l'artiste jurassien.

Il représente la Suisse en 1961 au Festival international de Leucade en Grèce ainsi qu'à la Biennale de Tokyo au Japon en 1963.

On retrouve ses œuvres dans les plus grandes collections privées de France, de Suisse, d'Amérique et d'Allemagne ainsi qu'aux musées de Bâle, Olten, Genève, Thonon et Moutier.

C'est donc un très grand artiste qui est durant près de trois mois l'hôte de l'abbatiale de Bellelay. A cette occasion a été édité un remarquable catalogue en couleurs.

L'artiste bruntrutain Jean-François Comment appartient à la catégorie des artistes pour qui jamais rien n'est définitivement dit. Son évolution est constante, mais se déroule dans une ligne logique et qui préserve sa personnalité. Dans toutes ses périodes, en effet, on retrouve « la patte » de Comment, cette sorte de joie païenne des couleurs par-

fois violentes, toujours lumineuses. Peintre figuratif à ses débuts, il s'est petit à petit dirigé vers une abstraction assez lyrique et jamais totalement détachée de la nature.

La différence n'est pas essentielle entre ses premiers paysages jurassiens et les grandes toiles — il aime les grands espaces — qu'il présente aujourd'hui. On y sent ce même tempérament batailleur et sensuel, cette même volonté de dominer la matière, de la soumettre aux impératifs de ses constructions linéaires et colorées.

Bien qu'il soit un bon dessinateur, c'est à la couleur surtout qu'il fait appel pour exprimer sa joie de vivre ou ses révoltes d'homme libre. Jean-François Comment devait, tout naturellement, être attiré par le vitrail. Cet art aux exigences très strictes lui convient parfaitement. Les vitraux de la chapelle de l'hôpital de Porrentruy et de l'église de Courgenay témoignent éloquentement en faveur de ses talents de peintre-verrier. Tous les amateurs d'art pictural se réjouiront de pouvoir admirer ses œuvres à l'Abbatiale de Bellelay. (sp)

Un camion à pilotage automatique

Un camion sans aucun homme à bord fonce à vive allure sur un piéton qui se tient au beau milieu de l'autoroute. Au lieu de faire un bond de côté, le piéton regarde tranquillement venir et allume une cigarette. A 100 m. de celui qu'on prenait pour un candidat au suicide, le camion réduit lentement sa vitesse pour s'arrêter finalement à 20 m. de lui. Ce poids lourd guidé comme par une main magique est le premier de son genre en République fédérale. Il peut être télécommandé par radio ou par câble, ou bien encore piloté « classiquement » par un conducteur en chair et en os. Le tronçon d'autoroute spécialement aménagé à cet effet a permis de réaliser les tests depuis plus d'un an. Il apparaît qu'à la vitesse de 80 km/h. le pilotage automatique ne pose aucun problème de fonctionnement. Le guidage du véhicule se fait au moyen d'un câble conducteur noyé dans la chaussée de béton. On expérimente actuellement l'appareil avertisseur de distance, qui doit permettre au camion de reconnaître à temps les obstacles les plus divers et de freiner en conséquence. Il devrait être possible d'aménager un circuit spécial en ville pour la circulation automatique des autobus. D'autres projets concernent le trafic de camions sans conducteur sur une voie spécialement conçue de l'autoroute.

(Dad)

Ecologie

Quarante-deux réserves vaudoises protégées contre la chasse

Il serait faux de croire que la disparition de telle espèce animale est le seul fait de la chasse. Les chasseurs ont des consignes à respecter (nombre limité du gibier à abattre) et les réserves sont là pour protéger les espèces animales « chassables » ou non. L'explosion démographique avec pour corollaire les « corrections » apportées par l'homme au visage de la nature (« assainissement » du sol, suppression des haies, drainage, etc.) sont des ennemis autrement plus dangereux pour toute la faune terrestre et aquatique.

La construction d'une route, parfois même son simple élargissement dans la mesure où l'on sacrifie une haie joutante; la multiplication des pistes « Vita »; la mentalité grégaire des humains transformant une paisible forêt en un lieu très fréquenté avec pour conséquence de chasser les animaux d'une très grande zone; les remaniements parcellaires, tout cela contribue, dans une mesure plus ou moins grande, à « chambarder » la nature, autrement dit, le « domicile » de la faune.

A noter qu'en ce qui concerne le tracé des routes — des autoroutes particulièrement — les conservateurs de la faune se sont trouvés devant le fait accompli ou... à accomplir. Ils n'ont pu que conseiller les constructeurs afin de limiter certains dégâts. Fort heureusement, la situation est différente en ce qui concerne les remaniements parcellaires et les commissions de classifications tiennent compte dans une bonne mesure, des préavis de ces conservateurs, qui sont donc consultés préalablement.

UN DIXIÈME DU TERRITOIRE

Pour laisser quelque chance à la faune, un remède: l'établissement de réserves de chasse. Très sommairement définies, il s'agit de zones dans lesquelles la chasse est interdite. Le canton de Vaud en compte quarante-deux, soit un dixième du territoire, c'est-à-dire un peu moins de 300 km². C'est dans la moyenne suisse, moins que dans les cantons alpins (Valais ou Grisons).

Toute la faune « chassable » ou non est protégée. Ces réserves de chasse, dans bien des cas, font partie des réserves naturelles, c'est-à-dire ces sortes de mini-parcs nationaux où tout est protégé, de la faune à la flore, en passant par les végétaux ou les minéraux. Les premiers sont gérés par le Département de l'agriculture et les seconds par le Département des Travaux publics tandis que les districts francs sont placés sous le contrôle de la Confédération.

Dans le canton de Vaud, signalons celui des Diablerets-Muveran qui a son prolongement en pays valaisain (bouquetins), celui de la Pierreuse, à la frontière bernoise (bouquetins), de Bimis qui a son prolongement dans le district fribourgeois de la Gruyère. Certaines réserves vaudoises le sont par l'évidence même (Savabelin, région de Cery) ou pour éviter que les chasseurs ne tirent le gibier sous le nez des promeneurs. D'autres le sont

parce qu'intéressantes comme milieu naturels.

SANGLIERS VENUS DE FRANCE

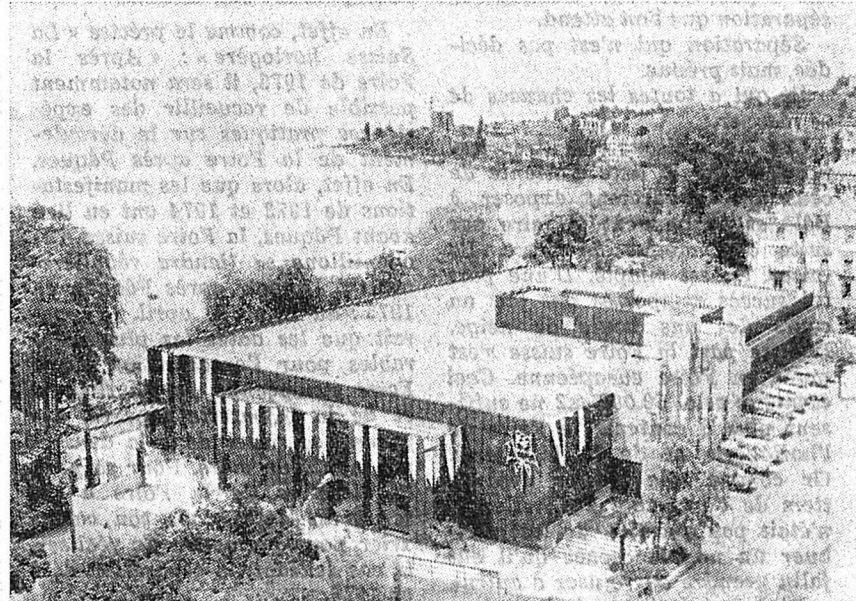
Les sangliers en provenance de France s'arrêtent naturellement dans la réserve des Buis, au pied du Jura. Aujourd'hui, grâce à la culture du maïs le sanglier a proliféré un peu partout. La réserve de Cudrefin (oiseaux d'eau) est placée sous un statut tout à fait particulier. C'est une réserve de chasse et en même temps une réserve naturelle (roseaux, flore lacustre). Même les chemins de promenade y sont réglementés.

Grâce à ces réserves, en ce qui concerne le gibier, on constate depuis quelques années que le chevreuil prolifère de façon satisfaisante, que les chamois se multiplient moins rapidement (une seule mise-bas par an), que le bouquetin repeuple les Alpes mais que le nombre de lièvres reste stationnaire. Le lièvre est l'animal qui ressent le plus durement la transformation de la nature et sans l'établissement des zones de chasse, peut-être aurait-il complètement disparu.

Yves MONNET

MONTREUX

Festival international de jazz: c'est parti!



C'est au pavillon des congrès de Montreux que se déroule le festival.

Le jazz et le blues sont à l'honneur pendant dix jours à Montreux, à l'occasion du 8e Festival international de jazz, qui s'est ouvert vendredi dernier et se poursuivra jusqu'à dimanche prochain. Une quarantaine de formations américaines sont annoncées et trois orchestres se produiront chaque soir. Le festival comprend aussi une foire internationale de la musique, exposition-démonstration des dernières nouveautés dans le domaine des instruments et accessoires de musique.

Le Festival de Montreux présente, cette année de grands interprètes, tels Dizzy Gillespie, Billy Cobham, Van Morrison, Earl Hines, Taj Mahal, Champion Jack Dupree, le grand orchestre de Woody Herman et Charles Earland en première européenne, l'orchestre de Gil Evans, l'Art Ensemble de Chicago, les célèbres Bluesmen Junior Wells et Buddy Guy.

Une soirée de piano est dédiée à un hommage à Duke Ellington. Pour la première fois en Europe, toute une soirée est consacrée aux negro spirituals

et aux gospel songs. Grâce à la collaboration de la plus grande entreprise américaine spécialisée dans le gospel song, l'une des meilleures grandes chorales du genre, le « 21st Century Singers Choir » de Nashville (Tennessee), se produit en « première » sur le vieux continent. Enfin, le programme montreuvis comprend le meilleur ensemble féminin de negro spirituals, les « Stars of faith of black Nativity », groupe qui a récemment chanté devant le Pape Paul VI au Vatican. (ats)

La perle

J'ai lu que la Compagnie genevoise de navigation espère sauver son dernier bateau à vapeur, l'Helvétie, en lançant l'action « Sauvez l'Helvétie ».

Ce sera certes une bonne action que de donner à cette collecte, mais celle-ci fera l'objet d'une campagne et non d'une Aktion.

Le Plongeur

Pensée

Guide-moi, Dieu puissant, je ne me connais pas.

Voltaire

Un sourire...

RÈGLEMENT

On vient de trouver un garçon d'étage abattu de trois coups de révolver. On découvre le criminel, un client de l'hôtel, qui arrivait d'Ajaccio. La police l'interroge:

— J'ai obéi au règlement de l'hôtel. Regardez ce qu'il y a de marqué sur la porte: « Pour le garçon d'étage, trois coups... »

LA CHAUX-DE-FONDS • LA CHAUX-DE-FONDS • LA CHAUX-DE-FONDS

Les élèves de l'Ecole d'art et l'horlogerie

Des études d'habillement primées

D'un côté, l'industrie. De l'autre, des élèves de l'Ecole d'art de La Chaux-de-Fonds qui poursuivent leurs études. Il est venu à l'idée de Longines de créer un pont entre le secteur pratique et le théorique. Et c'est ainsi que la grande entreprise de Saint-Imier a mis sur pied un concours ouvert aux élèves de l'Ecole d'art qui pouvaient présenter des travaux dans deux catégories, «tour de bras pour montre bracelet dame» et «tour de bras montre-bracelet homme», dont les prix ont été distribués hier après-midi en présence de MM. Aurèle Maire, direc-

teur technique de l'entreprise et W. Egger, directeur de l'Ecole d'Art. Comme devait le préciser M. Blatter, directeur des relations publiques de Longines, 136 dessins ont été reçus par les promoteurs du concours. Dessins qui ont été soumis à l'appréciation d'un jury qui a distribué de nombreux prix aux lauréats dont la plupart étaient présents dans la salle du foyer Longines à Saint-Imier où sont exposés les travaux primés. «Pourquoi avons-nous organisé ce concours, devait expliquer le représentant de la direction générale. Parce que

notre maison, qui fabrique des montres depuis plus d'un siècle, estime qu'elles ne constituent pas seulement des instruments de mesure du temps purement utilitaire, mais qu'elles peuvent ou doivent être des bijoux, des parures ou un visage».

Dans les collections internes de Longines, on retrouve ainsi des échantillons significatifs de toutes les créations dues à la compagnie. On peut y constater qu'à chaque époque, l'art a toujours exercé une influence très nette sur l'habillement de la montre. Aujourd'hui, l'acheteur considère comme acquis le fait qu'il dispose d'un mouvement d'une haute fiabilité, d'une extrême précision. Il est donc d'autant plus attaché au visage de sa montre qui peut être un objet de valeur. Longines tenant compte de cet état d'esprit, a voulu aussi montrer qu'elle se souciait de son rôle dans l'économie régionale et dans la promotion des talents du cru. C'est pourquoi elle a ouvert ce concours aux élèves de l'Ecole d'art de La Chaux-de-Fonds dont les œuvres et les idées permettront peut-être, une fois passés au stade pratique, de transmettre le message artistique du Jura dans le monde entier. Ce dont devait se féliciter enfin M. Egger en



Les deux lauréates devant l'exposition des œuvres primées. (photos Impar-Bernard)

souhaitant que ce genre d'initiative puisse se développer. Pour conclure cette sympathique manifestation, MM. A. Romerio et Ben Chodat, chefs créateurs, devaient remettre leurs prix aux lauréats dont voici les principaux (L):

LES LAURÉATS

Catégorie I (montre bracelet pour dame): 1. Dominique Laeng (800 fr.),

2. Catherine Studer (600 fr.), 3. J. D. Stampfli (400 fr.).

Catégorie II (montre bracelet pour homme): 1. Denise Arber (1000 fr.), 2. B. Jaques (700 fr.), 3. J.-L. Bieler (500 fr.).

Récompense à l'endroit de l'ensemble du travail: 1. D. Laeng (500 fr.), 2. D. Arber (400 fr.), 3. P.-A. Finazzi (300 fr.).



Les élèves de l'Ecole d'Art ont participé nombreux à la remise des prix.

Les Xes Joutes sportives scolaires

Les joutes sportives réservées aux élèves de l'Ecole secondaire se poursuivent. Vendredi et hier, lundi, au Centre sportif de la Charrière on assista aux dernières éliminatoires des sports collectifs. Aujourd'hui, mardi débiteront les épreuves individuelles, saut en hauteur, saut en longueur et les courses de 600 m. et 1000 m. Voici les derniers résultats:

VENDREDI

Football. — 1res garçons: 1 MP 15 - 1 MP 3, 2-1; 1 MP 2 - 1 MP 1, 1-0; 1 S 13 - 1 S 12, 0-0 (8-9 pénalités); 1 S 11 - 1 S 2, 2-2 (1 S 2 qualifié); 1 S 3 - 1 S 1, 2-0; 1 C 11 - 1 C 1, 0-1; 1 MP 31 - 1 MP 11, 0-1; 1 MP 5 - 1 MP 4, 2-0. — 2es garçons: 2 S 3 (2) - 2 P 1, 1-5; 2 S 12 - 2 P 2, 3-0; 2 M 11 - 2 P 3, 0-10; 2 M 21 - 2 M 22, 0-0 (0-1 pénalité); 2 M 23 - 2 P 11, 2-1; 1 MP 32 - 2 P 4, 1-3; 2 S 11 - 2 S 1, 1-4; 2 S 2 - 2 S 3 (1), 1-0. — 3es garçons: 3 S 1 - 3 P 31, 2-0; DS 31 - 3 P 32, 0-1; 3 S 11 - 3 S 12, 1-1 (3-4 pénalités); 3 M 2 - 3 S 21, 0-1; 3 M 21 - 3 P 21,

1-2. — 4e garçons: DS 32 - 4 M 22, 0-4. Basketball. — 2e garçons: 1 PM 21 - 2 M 12, 4-10; 2 C 12 - 2 P 12, 8-12. — 2e filles: 2 M 13 - 2 M 21, 2-8; 2 M 22 - 2 M 23, 10-0; 2 M 11 - 2 C 1 (1), 10-0; 2 S 2 - 1 PM 32, 20-8; 2 P 3 - 2 S 11, 8-2; 2 M 1 - 2 P 4, 10-3; 2 C 11 - 2 C 12, 3 - 2; 2 P 12 - AD 24, 4-2. — 3e garçons: 3 C 11 - 3 T 22, 14-4; 3 C 12 - 3 C 21, 18-16; 3 M 1 - 3 P 11 18-2; 3 C 1 - DS 22, 30-6; 3 P 23 - 3 M 12, 12-4; A 23 - 3 M 11, 10-5. — 3e filles: 3 C 21 - 3 P 33, 7-20; 3 M 2 - A 23, 7-18; 3 T 32 (2) - 3 P 1 21, 4-6; 3 C 12 - 3 P 32, 22-0; 3 P 22 - 3 S 1, 4-12; 3 S 12 - 3 P 21, 19-5; 3 P 23 - 3 M 21, 15-8; 3 C 11 - 3 M 1, 10-9, après coups francs. — 4e garçons: 4 P 1 34 - 4 P 1 23, 6-16; 4 T 35 - 4 P 23, 6-4; 4 P 21 - 4 M 21, 20-6; 4 P 31 - 4 C 22, 16-6. — 4e filles: DS 21 - 4 M 23, 0-0 (1 coup franc); 4 S 23 - 4 M 11, 12-4; 4 T 35 - 4 C 22 2-2 (0-1 coup franc); 4 T 24 - 4 P 22, 0-8; 4 P 31 - 4 P 1 23, 4-9; 4 P 32 - 4 M 21, 6-4; 4 P 1 34 - 4 P 24, 3-10; 4 S 11 - 4 S 21, 10-2. Handball. — 1re filles: 1 M P 3 - 1 C 1, 3-8; 1 MP 31 - 1 C 12, 2-9; 1 MP 2 - 1 S 13, 1-4; 1 MP 5 - 1 MP 14, 1-13; 1 MP 13 - 1 MP 12, 10-1; 1 MP 1 - 1 MP 11, 8-4; 1 S 3 - 1 MP 15, 12-1; 1 S 12 - 1 S 2, 8-3.

La réunion amicale franco-suisse des Graviers
Un sol détrempe n'a nullement perturbé son succès

A sept heures, les organisateurs réunis au terminus du funiculaire à la Cité, scrutaient le ciel encore très nuageux et les profondeurs de la vallée du Doubs, d'où montait une épaisse brume. Dernières estimations destinées à évaluer le nombre de soupes et de cafés à offrir, à ceux qui ne craignent ni la pluie, ni l'humidité. Les pronostics variaient entre 50 à 200 personnes.

Les optimistes ne devaient pas être déçus. Plus la matinée s'avancait, plus le ciel se dégagait, le temps d'arriver au bord de la rivière, pour constater que la brume était dissipée. Le temps d'allumer les foyers, et déjà les musiciens s'annonçaient présents au rendez-vous. Nos amis français franchissaient la rivière à gué, les Suisses arrivaient de la Maison-Monsieur, des Plaines, des Dazenets et autres sentiers d'accès pour nous annoncer qu'il fallait féliciter les travailleurs bénévoles, ou très modestes dans leur rémunération, pour l'excellence de l'entretien de nos voies d'accès.

Le président, Jacques Benoit, après avoir invité tous les participants à marquer le 75e anniversaire de la société par des réalisations concrètes, invita les 200 personnes à être présents à l'assemblée générale du dernier samedi d'août. La Per' Sept se fit entendre, l'accor-



L'ambiance ne manquait pas aux Graviers.

déon de William passa des mains d'un virtuose à un autre et les dames interprétèrent une œuvre musicale inédite et anonyme d'un répertoire d'avant-garde. Il faut signaler que la Société de pêcheurs La Gaule, n'a pas hésité à prendre sur elle de continuer l'exploit-

tation de la guinguette des Graviers, indispensable aux touristes, comme l'est également le restaurant du Châtelot; car le Doubs neuchâtelois ne doit pas cesser d'offrir à ses visiteurs la possibilité de boire et de manger. Enfin plusieurs journées de travail furent fixées, et le samedi 24 août vous pourrez voir pioches et pelles en mains, plusieurs membres de nos autorités fédérales, cantonales et communales, partir en compagnie d'intellectuels et de travailleurs, à la conquête des gorges de la Ronde.

E. MIs

Un Chaux-de-Fonnier rédacteur en chef de la «V.O.»

Secrétaire administratif du POP neuchâtelois durant plusieurs années et collaborateur de la «Voix ouvrière», M. Louis Sidler avait été appelé, il y a un peu plus d'un an, au siège de la rédaction de ce journal. A la suite du départ de M. Armand Magnin, nommé au secrétariat national du Parti du travail, il vient de prendre la direction de la «Voix ouvrière». M. L. Sidler est fort connu à la Chaux-de-Fonds où il a laissé de nombreuses amitiés. Il avait également siégé au législatif de la ville.

L'ACS fête son millième membre

L'Automobile-Club de Suisse, section des Montagnes neuchâteloises, a organisé vendredi dernier sa sortie printanière. La soirée s'est déroulée au Château de Môtiers où l'amitié et la bonne humeur n'ont cessé de régner. Au cours de cette soirée, le millième membre de l'ACS, section des Montagnes neuchâteloises, a été fêté. Il s'agit de M. Roger Huguenin, représenté par sa marraine, Mme A. Vaucher, de Fleurier. Auparavant, tous les participants avaient visité l'Usine des Moyats et furent reçus par la direction des Services industriels de La Chaux-de-Fonds.

La première école internationale de hockey est ouverte aux Mélèzes
Elle contribue au développement du tourisme dans la région

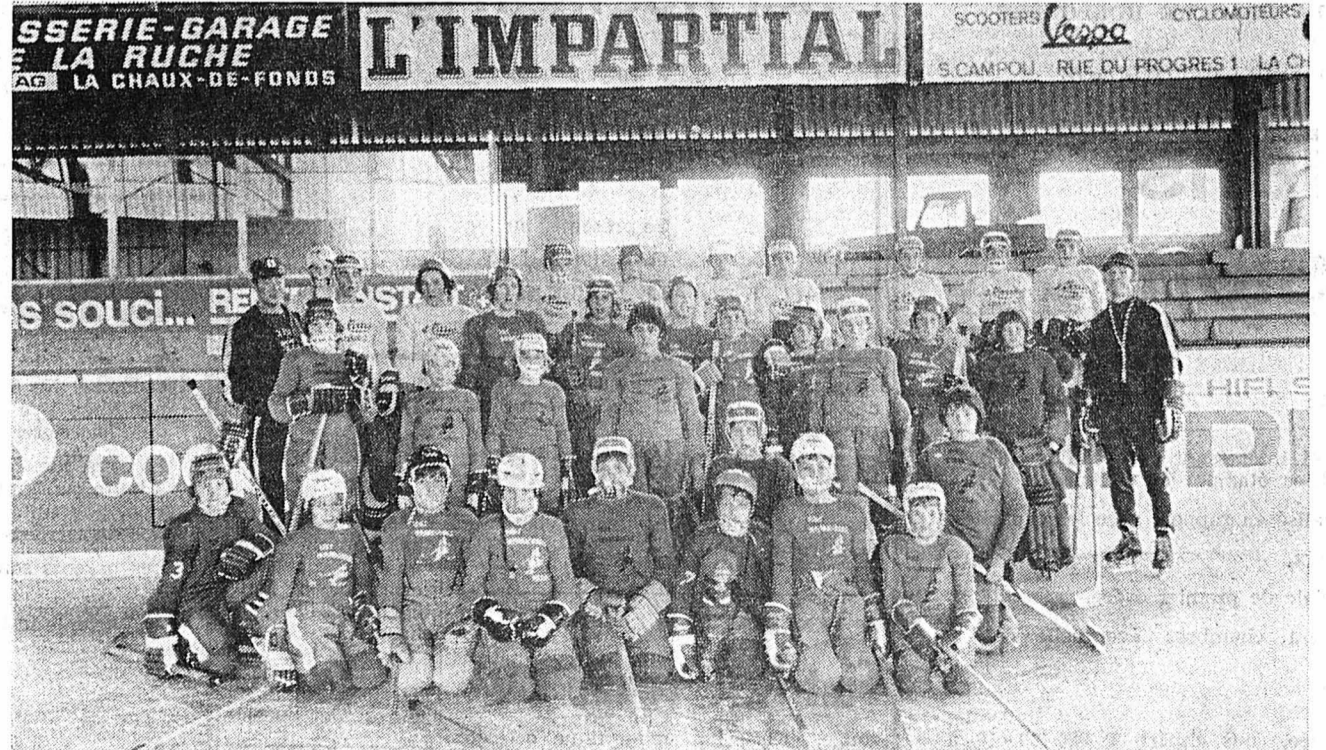
La première école internationale de hockey sur glace s'est ouverte lundi matin à la patinoire des Mélèzes. Elle devrait, avec le succès qu'elle a rencontré, apporter une contribution importante au développement du tourisme à La Chaux-de-Fonds. Après la Suède, la Suisse avec la patinoire des Mélèzes, a maintenant son école internationale pour la saison d'été. C'est une initiative de Gaston Pelletier, de Stu Cruikshank et de Michel Turler. Ils espéraient la participation de cent vingt à cent cinquante jeunes gens. Finalement, les

inscriptions ont dépassé toutes les prévisions; ce sont quelque quatre cents jeunes gens de France, d'Allemagne, du Canada, d'Italie et de Suisse qui viendront passer une semaine de sport à La Chaux-de-Fonds. Pour que cette première expérience se termine par un succès, Cruikshank et Pelletier ont fait appel au Canadien de Fribourg, Jerry Acoquin qui viendra dès la semaine prochaine en renfort.

La première volée de jeunes hockeyeurs venus de Grenoble, de Lyon, de Paris, de Poitiers, de Compiègne, d'A-

miens, de Genève et de Berne est arrivée dimanche soir. Lundi matin, tous les participants étaient sur la glace. Ils étaient trente-cinq, mais ils seront septante par semaine, dès lundi prochain. L'école prendra fin le samedi 10 août.

Outre le hockey sur glace, principale activité (cinq heures par jour dont une heure de théorie), le programme comprend encore de la gymnastique et des loisirs: films, piscine, mini-golf, promenade en forêt, basketball, ping-pong, volleyball et football. (rd)



Ils sont trente-cinq pour cette première semaine. On reconnaît à gauche Stu Cruikshank et à droite Gaston Pelletier. (photo Impar-Bernard)

AVIS URGENTS

Ce soir à 18 h. 30
Finale A.C.F.A.
Terrain Ancienne Patinoire (Rue du Collège)
UNIVERSO - ENFANTS TERRIBLES
20 h. 15: remise des coupes
Prix d'entrée populaire

MEMENTO

Ancienne patinoire: 18 h. 30, finale ACFA; 20 h. 15, remise des coupes.
Musée des Beaux-Arts: 10 h. à 12 h., 14 h. à 17 h.
Cabaret 55: Attractions Internationales.
Bar 72: Dancing-attractions.
Le Scotch: Bar-dancing.
Le Domino: Cabaret-Attractions.
La Boule d'Or: Bar-dancing.
ADC: Informations touristiques, tél. (039) 23 36 10, avenue Léopold-Robert 84.
Service d'aide familiale: tél. 23 88 38 (en cas de non-réponse 23 20 16).
Alcooliques anonymes AA: tél. 23 75 25.
Pharmacie d'office: jusqu'à 21 heures, Carlevaro, Léopold-Robert 81.
Ensuite, cas urgents, tél. No 111.
Service d'urgence médicale et dentaire: tél. No 22 10 17 renseignera. (N'appellez qu'en cas d'absence du médecin de famille.)
Police secours: tél. No 117.
Feu: tél. No 118.
Cinémas
Corso: 20 h. 30, Le concierge.
Eden: fermé pour transformations.
Plaza: 20 h. 30: Cosa nostra.
Scala: 21 h., Orange mécanique

Canton
• CHEMISES ÉTÉ •
Col nouveau
29 Av. Léopold-Robert

BÉBÉ - BOUTIQUE

tattini
8, RUE DE FRANCE - 2400 LE LOCLE

LE PROGRÈS

CAISSE MALADIE
LE LOCLE

LE BUREAU
GRAND'RUE 32

RESTERA

OUVERT

PENDANT TOUTE
LA PÉRIODE DES VACANCES

Le comité

LA BOUTIQUE D'ART

LE LOCLE

**SERA
FERMÉE**

DU SAMEDI
6 JUILLET
AU DIMANCHE
28 JUILLET

RÉOUVERTURE :
LUNDI 29 JUILLET



DÉPARTEMENT DE
L'INSTRUCTION PUBLIQUE

Le service cantonal des sports cherche un

employé de commerce

pour sa section JEUNESSE et SPORTS
Le candidat sera chargé du contrôle des experts et moniteurs Jeunesse et Sports. Il remplacera ultérieurement en cas de convenance le chef de la section dans ses diverses activités.

Nous offrons une ambiance de travail jeune et sympathique ainsi que de nombreuses relations avec l'extérieur.

Nous demandons : apprentissage commercial complet, contact humain facile et dynamisme.

Traitement et obligations : légaux.
Entrée en fonction : à convenir.

Les offres de services (lettres manuscrites), accompagnées d'un curriculum vitae et des copies de diplômes et certificats, doivent être adressées à l'Office du personnel de l'Etat, rue du Château 23, à Neuchâtel, jusqu'au 6 juillet 1974.

FABRIQUE DE LA BRANCHE HORLOGÈRE
située à GENEVE

cherche pour son atelier d'OUTILLAGE

**mécaniciens
de précision**

NOUS OFFRONS :

- ▶ travail varié et intéressant sur outillage d'horlogerie et petites étampes de découpage,
- ▶ salaire mensualisé en rapport avec les capacités,
- ▶ horaire à choix,
- ▶ prestation sociale de premier ordre,
- ▶ appartement ou chambres éventuellement à disposition.

Faire offre détaillée, sous chiffre T 920 499 - 18 à Publicitas, 1211 GENEVE. — Discretion garantie.



Station Total

J.-P. Jeanneret - Le Prévoux
Tél. 039 3113 69

OUVERT

pendant les vacances horlogères de
8 heures à 12 heures et de 13 h. 30 à 17 heures


Grand stock de
PNEUS
toujours à des prix intéressants

Equilibrage électronique - Batteries, etc.

MG 1300
1970, 40.00 km, excellent état
Expertisée.

GARAGE DE LA JALUSE
Chs Steiner - LE LOCLE
Tél. (039) 31 10 50

La belle
POUSSETTE
de qualité



Boutique
Gilbert Schwab
D.-JeanRichard 16 Le Locle

LA CARROSSERIE OES
LE LOCLE

**SERA
FERMÉE**

DU VENDREDI SOIR
5 JUILLET
AU SAMEDI 27 JUILLET



**Vacances
horlogères 1974**

Service postal au Locle

OUVERTURE DES GUICHETS du 8 au 27 juillet 1974

Le Locle 1 :
du lundi au vendredi 0730 - 1200 1500 - 1800
samedi 0730 - 1100

Les télégrammes, envois urgents ou exprès peuvent être déposés ou retirés au guichet spécial à partir de 0600 heures et jusqu'à 2100 heures (samedi jusqu'à 1630 heures).

Le Locle 2 Ouest : bureau fermé du 8 au 27 juillet 1974
Les cases postales seront desservies.

Les retraits et dépôts d'envois pourront s'effectuer à la poste principale selon l'horaire indiqué ci-dessus.

Etude Pierre Faessler
AVOCAT et NOTAIRE
LE LOCLE

FERMÉE

du 6 juillet au 28 juillet 1974

JOLIE OCCASION
PEUGEOT 204
Moteur neuf - Expertisée

GARAGE DE LA JALUSE
Ch. Steiner LE LOCLE
Tél. (039) 31 10 50

Nous engageons pour dates à convenir :

laveur-graisseur
actif et consciencieux, ainsi que

serviceman (girl)

à temps partiel.

Débutants (es) sont mis (es) au courant.

Se présenter au
GARAGE DU STAND
LE LOCLE Tél. (039) 31 29 41

L'agence générale suisse de produits de beauté français, gamme de haut prestige, cherche

REPRÉSENTANT (E) S
pour diverses régions de Suisse, bonnes possibilités de gain, pour visite des détaillants.
Ecrire à Case postale 24, 1211 Genève 2.

A VENDRE
Fiat 850 coupé 69
rouge, 46.000 km, magnifique occasion.

Appartement 2 chambres
à louer pour le 1er novembre 1974, dans maison pourvue du confort moderne. Loyer mensuel fr. 240.-, + charges.

Tél. (039) 26 75 65, heures de bureau.

CENTRE OCC, LA CHAUX-DE-FONDS
Terreaux 45 - Tél. (039) 23 61 88

Lisez l'Impartial

ATTENTION!

**SOLDES
A DES PRIX
SENSATIONNELS**

pour la première fois
depuis des années

Exemple:
Sandalettes à partir de 7.—

**CHAUSSURES
"BALLY"**

C. Ré Le Locle Tél. 314890

(Vente autorisée par la Préfecture)

FIDUCIAIRE J. et C. JACOT
et
CAISSE de CRÉDIT MUTUEL
LE LOCLE

SERONT FERMÉES

DU 6 AU 28 JUILLET
excepté les 11, 18 et 25 juillet, de 9 h. à 12 h.

MISE A BAN

Mme Vve A. MERONI met à ban les carrières qu'elle exploite sur la Commune du Locle et formant les articles cadastraux suivants :

No 4994 au lieu dit « Col-des-Roches »
No 6048 au lieu dit « Aux Granges »
No 2291 au lieu dit « Les Malpierrez ».

En conséquence, défense formelle et juridique est faite à toute personne non autorisée de pénétrer sur ces terrains, par suite du danger que représente l'exploitation de carrières.

Les parents sont responsables de leurs enfants.

Mme Vve A. MERONI met à ban les carrières qu'elle exploite sur la Commune des Brenets et formant l'article cadastral suivant :

No 803 au lieu dit « Le Vorpet ».

En conséquence, défense formelle et juridique est faite à toute personne non autorisée de pénétrer sur ce terrain, par suite du danger que représente l'exploitation de carrières.

Les parents sont responsables de leurs enfants.

pr Vve A. MERONI
Raoul Martin, architecte, Le Locle

MISE A BAN AUTORISÉE
Le Locle, le 27 juin 1974
Le président du Tribunal :
J.-L. Duvanel

MISE A BAN

M. Jean-Jacques REUBY, propriétaire de l'article cadastral No 6109, du cadastre des Brenets, exploité par Mme Vve A. MERONI, met à ban la partie formant carrière.

En conséquence, défense formelle et juridique est faite à toute personne non autorisée de pénétrer sur ce terrain, par suite du danger que représente l'exploitation de carrières.

Les parents sont responsables de leurs enfants.

Le Locle, le 12 juin 1974.

Le propriétaire : J.-J. Reuby
MISE A BAN AUTORISÉE
Le Locle, le 27 juin 1974
Le président du Tribunal :
J.-L. Duvanel

Au Conseil général du Locle

Conclusion d'un emprunt

Le Conseil général a tenu une courte séance hier à 18 h. 15, sous la présidence de M. Jean Blaser (pop), en présence de 30 conseillers et des membres de l'exécutif, à l'exception de M. Eisenring, retenu ailleurs.

NOMINATION D'UN MEMBRE DE LA COMMISSION DES COMPTES 1974

M. Pierre Calame (ppn) est élu sans opposition.

CONCLUSION D'UN EMPRUNT DE 1 MILLION DE FRANCS

Les émissions d'emprunts publics sont fortement limitées par la Commis-

sion fédérale compétente, en raison de la politique antisurcharge. La ville du Locle n'a pas été autorisée à émettre un tel emprunt en 1974 et, pour assurer les besoins de la trésorerie communale, il lui faut recourir à des avances à court terme. Le rapport du Conseil communal souligne la hausse des taux d'intérêt et la tendance des détenteurs de capitaux à ne pas placer leur argent avant une nouvelle hausse de ce taux ou avant une stabilisation au niveau le plus élevé possible.

Il est particulièrement intéressant et rare de pouvoir aujourd'hui contracter un emprunt à long terme, ajoute ledit

rapport. Cependant, la Société suisse d'assurances générales sur la vie humaine (Rentenanstalt), à Zurich, à laquelle la ville du Locle terminera en octobre prochain le remboursement d'un emprunt de 1962, s'est déclarée d'accord de lui consentir un nouveau prêt de 1 million de francs, pour une période de 12 ans, au taux de 8 pour cent, au cours de 100 pour cent, à dater du premier juillet.

Pour le groupe socialiste, M. Gilbert Jeanneret donne son accord et se plaint des conditions actuelles du marché de l'argent. Même réaction des populistes (M. Charly Desbieux) qui estiment que la politique capitaliste est scandaleuse en ce qui concerne les placements de capitaux.

Accord également du ppn (M. Georges Arber) et des radicaux (M. Ulysse Brandt), en se recommandant tous deux pour que la ville s'engage résolument sur la voie des économies dans tous les domaines.

Le président de la ville, après avoir remercié les groupes politiques, a rappelé les critères imposés aux collectivités publiques concernant les emprunts. Il ne s'agit dans le cas présent que d'un emprunt destiné à parer au plus urgent. Il faudra bien en passer par là chaque fois que les liquidités seront insuffisantes. L'emprunt à long terme est nettement plus avantageux que les avances des banques à court terme. Au sujet des taux, il faut savoir qu'ils sont de 9 pour cent et plus à l'étranger. C'est une des raisons qui voient les capitaux suisses se placer ailleurs plutôt que chez nous. Répondant à une question de M. Brandt (rad.), M. Felber a indiqué que la question de l'imposition des frontaliers est suivie de près par les autorités suisses. Puis le président a expliqué pourquoi les trois villes du canton ont pris la décision impopulaire de ne pas verser les salaires de juillet à leur personnel avant la fin du mois, contrairement à ce qui se faisait les années précédentes.

L'autorisation d'emprunt a été votée à l'unanimité et la séance levée à 18 h. 35, après que le président Jean Blaser ait souhaité à tous de bonnes vacances.

R. A.

Un remarquable concert des chorales de l'Ecole normale

Le soir où Le Locle vivait en musique sur tout son territoire, l'on pouvait craindre qu'un concert annoncé au Temple ne connaisse pas un très grand succès d'affluence. Il n'en fut rien fort heureusement et le Temple abrita un fort nombreux auditoire, encore que les Loclois n'étaient guère présents, en quoi ils eurent grand tort car le concert que donnèrent les chorales de l'Ecole normale sous la direction de Georges-Henri Pantillon combla de plaisir tous ceux qui l'entendirent.

Si l'on sait que les futurs enseignants ont l'obligation de faire de la musique au cours de leurs études, on peut s'émerveiller qu'en un temps où tout un chacun se découvre un filet de voix qui s'amplifie au micro, où les ensembles naissent aussi vite qu'ils se défont, on trouve deux chorales à l'Ecole normale, d'égale qualité dans leur diversité, et que des jeunes forment deux ensembles, l'un une grande masse chorale, l'autre « Madrigal » qui sous la direction de Mme Catherine Vaucher fait revivre avec combien de bonheur les vieux madrigaux à capella du 16^e siècle.

Quelque quatre-vingts chanteurs exécutèrent en début de concert trois mouvements de la Cantate 105 de Jean-Sébastien Bach et d'entrée on peut percevoir les grandes qualités de l'ensemble, dans l'heureuse mesure des registres, dans la fidélité à la direction, dans le sens de la construction musicale, dans la subtilité des nuances, le tout allié à un évident plaisir de chanter, un élan de spontanéité contenue que n'ont plus les grandes cho-

Contact visuel - signe de la main Compréhension réciproque automobiliste-piéton



La campagne de prévention «Contact visuel - signe de la main» a déployé ses effets au Locle également. Chacun, automobilistes et piétons, a en effet bien en vue le panneau évocateur incitant le piéton à manifester son intention de traverser une chaussée, et l'automobiliste à l'observer et à faire signe clairement qu'il otempère à la demande de passage.

Ces panneaux ont été apposés au Locle place de la Gare, place du 1^{er}-Août, au rond-point Klaus, au collège Jehan Droz, au rond-point des Sports, à la Jaluse, au parc de la piscine, rue Jean-d'Aarberg, rue Fleischmann, rue Girardet ainsi qu'aux ronds-points Girardet - Crêt-Vaillant et Chapelle-Marais.

Par cette campagne, l'accent est mis sur la compréhension réciproque de l'automobiliste et du piéton.

Lorsque des personnes attendent au bord du trottoir, l'automobiliste doit s'apprêter à freiner, même si ces dernières discutent ou ne semblent pas sur le point de traverser. Aussitôt que les circonstances donnent à penser que quelqu'un désire emprunter le passage zébré, bien que pour une raison quelconque aucun signe n'ait été effectué (enfant, personne âgée ou handicapée),

l'automobiliste doit ralentir et s'arrêter.

Chaque signe de la main du piéton désireux de traverser doit être observé par l'automobiliste qui, une fois arrêté manifesterait lui aussi par un geste lent et effectué près du pare-brise son intention de laisser passer le piéton.

DES ÉGARDS, S. V. P.

Il est bon de rappeler en outre qu'une manœuvre de dépassement à proximité des passages zébrés est nettement le fait d'irresponsables; elle peut coûter la vie d'une personne et... le retrait du permis de conduire.

Au moment de repartir, frôler les piétons peut avoir des conséquences graves. Les lignes jaunes interdisant l'arrêt ont pour but d'assurer la visibilité sur le passage zébré. Celui qui stationne sur cette ligne met en danger la vie des personnes qui utilisent le passage.

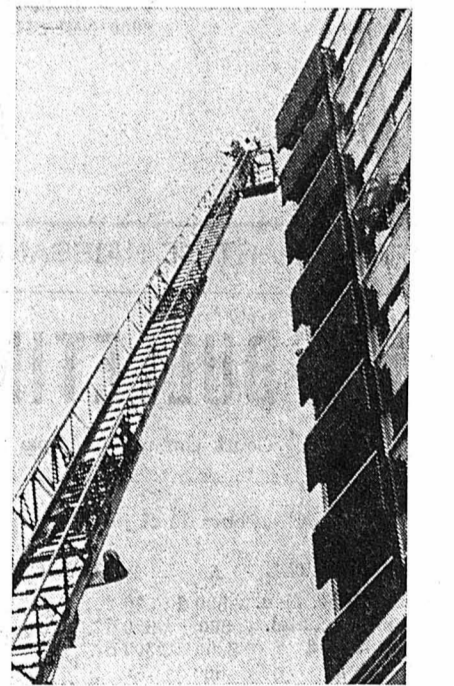
Enfin on peut inciter les conducteurs à faire preuve de courtoisie et d'égards envers des personnes qui attendent parfois fort longtemps sur le bord du trottoir comptant en vain sur la bonne volonté des automobilistes. (ar)

Exercice hautement spectaculaire

Le bataillon des sapeurs pompiers du Locle qui commande le major Paul Brasey a procédé hier soir à un exercice général de grande envergure.

Exercice au sens propre du terme puisqu'il s'agissait en fait de tester les moyens en matériel à disposition du corps en cas d'intervention sur des immeubles-tour.

L'immeuble Centre-Locle constituait naturellement le terrain d'exercice idéal qui s'avéra extrêmement riche d'enseignements.



Le bataillon loclois qui renforçait un groupe chaux-de-fonnier venu avec le camion-échelle de 22 mètres eurent notamment l'occasion de procéder à une démonstration de sauvetage remarquable et très spectaculaire. Nous reviendrons prochainement sur le déroulement et les conclusions de l'exercice. (r)

MEMENTO

Château des Monts: 14 h. à 17 h.
Pharmacie d'office: Moderne, jusqu'à 21 heures. Ensuite le No 117 renseignera.
Permanence médicale: en l'absence du médecin traitant, tél. No 117 ou service d'urgence de l'hôpital, tél. (039) 31 52 52.
Permanence dentaire: tél. No 117 renseignera.

Bon départ des joutes



Sur le terrain de football du Communal on voit s'affronter ici les 4^{me} SA, équipe mixte costumée! et 4^{me} SC2 garçons. (photo Impar-ar)

Favorisées par un temps relativement clément, les joutes scolaires ont pris un bon départ hier matin.

Alors que les plus petits de 1^{ères}, 2^{es} et 3^{es} années ont pris part à divers jeux sur le terrain du Communal, les élèves de 4^e et 5^e années primaires se sont affrontés sur le terrain des Jeanneret dans des épreuves d'athlétisme. Les classes de l'Ecole secondaire disputaient quant à elles des matchs hier après-midi sur le terrain des Marais (football 1^{ères} et 2^e années) au Communal (football 3^e et 4^e années, ainsi qu'à la halle de Beau-Site (basketball 4^e années).

Les responsables de ces épreuves: M. Favre pour les petites classes primaires, MM. Ramseier et Stunzi pour le degré moyen ainsi que MM. Landry et Montandon pour les classes secondaires semblent satisfaits de la partici-

pation ainsi que de l'esprit de saine compétition avec lesquels les classes se sont mesurées au cours de cette première journée des joutes scolaires qui prendront fin jeudi. Rappelons que les élèves de l'Ecole secondaire qui ne souhaitaient pas prendre part à ces affrontements en plein air avaient la possibilité de s'inscrire à diverses activités à option telles que les travaux manuels, le reportage des joutes, le modelage, l'émail, le batik ou la vannerie.

Chacun est donc bien occupé en cette dernière semaine de scolarité avant les grandes vacances et il faut souhaiter que les épreuves pourront se dérouler jusqu'à jeudi dans un bon esprit et... sous le soleil. Nous aurons l'occasion de publier dès demain les premiers résultats de ces joutes scolaires 1974. (r)

Au Cerneux-Péquignot

Derniers échos de la fête



A l'abri de la pluie. (photo Impar-ar)

Il pleuvait si fort vendredi qu'un instant les organisateurs de la fête au village crurent à son naufrage. Mais heureusement les trombes d'eau n'ont pu noyer la bonne humeur. Samedi soir, sous un ciel devenu un peu plus clément, une foule nombreuse, près de 700 personnes, sont venues s'égayer au Cerneux-Péquignot. Dans l'ambiance particulière du dimanche après-midi où on vient boire le coup de l'étrier en famille, la fanfare l'Avenir de la Brévine sur faire apprécier son répertoire.

Malgré la contrariété de la météo, les samaritains ont fait de bonnes affaires durant ces trois journées, ce qui est tout de même important pour le sommeil du caissier et des organisateurs. Donc à l'année prochaine avec si possible le soleil au rendez-vous. (cl)

LES BRENETS

Collaboration samaritains-protection civile

Dernièrement, les membres de la section locale des samaritains ont été invités à voir le matériel qui pourrait, cas échéant, être mis à leur disposition par la protection civile. Luges, échelles, etc., ont été présentées par le chef du matériel, M. Eisenring, en présence de M. Charly Jeanneret, chef local, et de M. Pierre Deléglise, conseiller communal.

Cette intéressante initiative a été très appréciée par les samaritains, dont la collaboration avec la protection civile devrait devenir toujours plus étroite. (dn)

ETAT CIVIL

VENDREDI 28 JUIN

Naissances

Li Manni Concetta, fille de Giuseppe, maçon, et de Filippa, née Andriani. — Aebischer Olivier, fils de Félix Alfred, praticien d'exploitation, et de Avonne Marie, née Simon-Vermot. — Garcia Maria Isabel, fille de Agapito, décalqueur, et de Carmen, née Garcia.

Promesses de mariage

Hentzy Richard Constant, fonctionnaire communal, et Brossin Martine Geneviève.

Décès

Granger Georges Henri, né le 3 avril 1903, retraité.

VENDREDI 28 JUIN

Promesses de mariage

Kohler Philippe André, ouvrier de fabrique et Galley Josiane Monique. — Leonini Enzo, mécanicien-monteur et Béguin Micheline Pierrette.

Mariages

Quartier-dit-Maire Jean-Pierre, radio-électricien, et Boichat Marie Françoise Thérèse. — Greset-dit-Grisel Denis, employé de commerce et Cattin Marie-Claude Simone. — Salvi Lorenzo, menuisier, et Di Marzo Melina. — Ehrsam Jean Michel, typographe, et Cattin Yvette Hélène Cécile.

PAYS NEUCHÂTELOIS • PAYS NEUCHÂTELOIS

Le Conseil général de Neuchâtel s'est choisi un nouveau président et adopte les comptes de 1973

M. Gustave Misteli a présidé hier soir une séance du Conseil général. Il était assisté pour la première fois du nouveau chancelier communal, M. Valentin Borghini. Lecture est donnée de quelques demandes, notamment au sujet des odeurs malodorantes dégagées par la station d'épuration des eaux usées sise sur les Jeunes Rives.

NOMINATION DU BUREAU

Pour la période 1974-1975 le bureau du Conseil général est formé de la manière suivante : président M. Eric Veillon (lib.); premier vice-président Mlle Emma Abplanalp (soc.); deuxième vice-président M. Pierre-Alain Zurcher (rad.); secrétaire M. Fritz Koehli (soc.); secrétaire-adjoint M. Roger Prébandler (rad.); questeurs MM. Francis Houriet (soc.) et Pierre Siegenthaler (rad.)

CHANGEMENT DE PRÉSIDENT

Le président sortant, M. Gustave Misteli (rad.) s'adresse une dernière fois aux conseillers généraux. Durant cette année, dit-il notamment, vous avez eu par vos activités de tous les jours ou par les nombreuses activités supplémentaires vouées à la cause communautaire, cherché à oeuvrer pour le bien de la cité, à assumer les responsabilités du présent, à construire l'avenir. Certes, il y eut des orages, des éclairs ont parfois zébré un ciel qui brusquement s'assombrissait mais toujours ou presque, la compréhension, la tolérance, ont permis de ramener le calme de la sagesse nécessaire. Peut-être qu'à certaines occasions d'aucuns avec une certaine mélancolie, peut-être même un rien d'amertume, se sont pliés aux impératifs d'une vraie démocratie. Mais ce faisant, vous avez facilité ma tâche et je vous en remercie.

Il rappela les principales options conclues, allant du plan directeur de l'électricité au tracé de la N5, en passant par la promotion économique de Neuchâtel et la région, le rapport sur la planification financière, la réorganisation des hôpitaux, etc.

En prenant possession du fauteuil présidentiel, M. Frédéric Veillon a établi un parallèle entre sa profession d'architecte et les tâches qui incombent à un conseiller général.

GESTION ET COMPTES 1973

Comme nous l'avons mentionné dans une récente édition, les comptes de la

ville bouclent avec un bénéfice effectif de 1724 francs, alors que le budget laissait présumer un déficit de 2,2 millions de francs. Ce résultat est dû principalement à la compression des dépenses réalisées dans l'administration et à l'augmentation des rentrées fiscales. Des 35 millions d'investissement prévus au budget, seule la moitié aura été dépensée.

Le ciel n'en est pas plus serein pour autant; la politique d'austérité ne pourra être suivie inlassablement. Comme l'a relevé la Commission financière dans son rapport: les refus de

crédits par le peuple montrent que les citoyens se rendent compte qu'il n'est plus possible de dépenser sans compter. Dans cette optique, les autorités sont sur la bonne voie, mais chacun doit être conscient qu'il n'est pas possible de refuser tout investissement. Il faut procéder à des choix.

Après plus d'une heure d'interventions, de commentaires, de suggestions, voire de critiques, émis par les porteparole des quatre partis, la gestion et les comptes 1973 sont adoptés à l'unanimité.

Une signalisation ténébreuse

Depuis plusieurs années, la couleur orange est à l'honneur dans les rues de Neuchâtel: la signalisation lumineuse n'a jamais fonctionné normalement plus de quinze jours consécutifs. Ne pouvant plus se contenter de promesses non tenues, le Conseil communal a averti la maison responsable qu'il s'adresserait à un tribunal pour demander une expertise. C'est avec quelque surprise qu'il a pris connaissance d'une lettre provenant ces jours-ci de la maison-mère Hasler, à Berne, celle-ci avouant avoir appris les difficultés dont se plaignent les Neuchâtelois... par des articles de presse. Elle a pris elle-même les choses en mains, procédera à des contrôles 24 heures sur vingt-quatre et... promet que le vert et le rouge apparaîtront régulièrement à l'avenir. Réponse du Conseil communal: il admet pour la dernière fois un sursis mais si d'ici au 15 juillet le dispositif n'est pas parfaitement au point, une expertise sera demandée et ceci sans autre mise en demeure.

tallations au public. Le prêt remboursable dès 1975 par amortissements annuels de 10.000 francs est accordé.

La séance est levée à 23 h. 50, alors que seule la moitié de l'ordre du jour a pu être liquidée. Selon la tradition établie lors du changement de présidence, les conseillers communaux et les conseillers généraux sont invités à partager le verre de l'amitié au Cercle libéral. (rws)

Conducteur blessé

Lundi matin à 7 heures, conduisant une auto, M. Walter Iseli, de Neuchâtel, circulait rue de l'Orée direction centre ville en empruntant la partie gauche de la chaussée. A la hauteur de l'immeuble No 52, il heurta l'auto de M. J. R. qui venait en sens inverse. Blessé, M. Iseli a été transporté à l'Hôpital des Cadolles.

UNE TROISIÈME MAISON POUR LES AINÉS

Un crédit de 621.250 francs est accordé au Conseil communal, pour lui permettre de subventionner la construction d'une troisième maison pour personnes âgées à La Coude. Il est également autorisé à verser annuellement à la fondation une somme de 28.000 francs, à titre de contribution à la couverture des charges d'exploitation.

DE L'ARGENT... A L'EAU

Le Red-Fish Cercle de nageurs, demande un prêt de 100.000 francs afin d'être à même de construire les installations automatiques de régénération et de filtrage de l'eau imposées par le service sanitaire. L'équipement sportif de la ville en piscines en plein air ne suffit pas, si bien qu'une aide se justifie; d'autant plus que le comité du Red-Fish est d'accord d'ouvrir ses ins-

BEVAIX

Deux véhicules dans un champ

Dimanche soir, vers 21 heures, au volant d'une auto, M. W. S. circulait entre Boudry et Saint-Aubin. A la hauteur du village de Bevaix, il se déplaça sur la gauche pour entreprendre le dépassement de l'auto de M. R. B., de Granges, qui effectuait une manœuvre identique. Les deux véhicules se sont heurtés et ont terminé leur course dans un champ de maïs. Gros dégâts matériels.

Service compris Ironiques faire-part mortuaires

L'introduction du service compris obligatoire n'a pas présenté de difficultés dans le canton de Neuchâtel, où les quelques irréductibles qui restaient se sont rendus aux raisons de la Société cantonale des cafetiers et restaurateurs. Le président de ce groupement a cependant reçu un certain nombre de réactions, sous forme de faire-part mortuaires rédigés sur le mode ironique. (ats)

MEMENTO

Neuchâtel

Pharmacie d'office: jusqu'à 23 heures, Bornand, rue St-Maurice. Ensuite, tél. (038) 25 10 17. Cinémas Apollo: 15 h., 20 h. 30, Le clown est roi; 17 h. 45, De l'or en barre. Arcades: 20 h. 30, Pleure pas la bouche pleine. Bio: 18 h. 40, 20 h. 45, Triple écho. Palace: 20 h. 30, Les stances à Sophie. Rex: 20 h. 30, Le bon, la brute et le truand. Studio: 20 h. 30, Pat Garret et Billy le Kid.

Des kiosques cambriolés

Dans la nuit de dimanche à lundi, le kiosque de l'arrêt du tram à Boudry a été cambriolé. Une somme de 600 francs environ a disparu. Le kiosque situé à proximité du Cinéma Apollo, à Neuchâtel a aussi connu la visite d'un cambrioleur durant cette nuit-là. Ici, c'est une somme de 3500 francs, qui a disparu. Par ailleurs, le magasin de cycles Ballmer, à Fleurier, a été cambriolé, toujours dans la même nuit et une somme de 150 francs a disparu. Enfin, la voiture Fiat 1300 de couleur verte, portant plaques NE 69.886 a été volée à Thielle, aux premières heures de la journée de lundi.

VAL-DE-RUZ

FONTAINES

Course des personnes âgées

Selon la tradition, les personnes âgées de la commune, au nombre de 28, viennent d'avoir leur sortie annuelle, malheureusement par temps maussade.

L'itinéraire, assez long, les a conduites en une balade campagnarde, en car, par Morat, Fribourg et Gruyères à Saanen et à Gstaad. Puis, au col du Pillon où une collation leur fut offerte.

La rentrée se fit par Aigle, Mézières, la vallée de la Broye et Cudrefin. A l'arrivée, et comme à l'accoutumée, un copieux repas fut servi au restaurant de la Poste. L'ambiance fut très gaie, grâce à M. Norbert Brodard et ses histoires drôles et M. Paul Steudler, accordéoniste.

M. Fritz Roth, président de commune prit la parole pour saluer chacun, en particulier M. Evard, pasteur et Madame, qui participaient pour la première fois à une sortie pareille à Fontaines. Il eut une pensée pour les disparus (cinq depuis l'année passée), ainsi que pour les absents. (e)

DÉCÈS DANS LE VAL-DE-RUZ

29 juin. — Grisel Michel, né en 1948, célibataire, domicilié à Montmollin.

DISTRICT DU VAL-DE-TRAVERS

Au législatif de Travers

Cinq arrêtés adoptés

Vingt-six membres du Conseil général ont siégé, sous la présidence de M. Willy Blanc, président. Le Conseil communal, à l'exception de M. Jean-Pierre Gattolliat (excusé) assistait à la séance.

Le procès-verbal de la dernière séance étant adopté sans modification, le président a fait part d'une motion G. Ruffieux et consorts, demandant à l'exécutif de présenter des devis pour réfections diverses aux bâtiments communaux. Prise en considération par 22 voix, la dite motion est transmise au Conseil communal pour rapport ultérieur.

Cinq arrêtés ont été adoptés, à savoir: 1. Crédit de 23.000 francs pour la rénovation de l'appartement du concierge; 2. Crédit de 15.000 francs pour divers travaux de rénovation dans l'immeuble de la rue du Temple; 3. Crédit de 5000 francs pour l'aménagement d'un garage dans le bâtiment de l'ancien abattoir; 4. Subvention annuelle de 35 centimes par habitant, renou-

vable durant 10 ans, en faveur du Musée régional d'histoire et d'artisanat; 5. Autorisation de procéder à différentes opérations d'échanges et d'achats de terrains, en vue de disposer de terrains à bâtir.

Votée au bulletin secret, l'agrégation communale de Travers a été accordée à l'unanimité aux époux Robert Schlegel.

La Commission du budget et des comptes se constitue ainsi pour l'année 1974-1975: Mme Jeanne Burgat (soc.), MM. Daniel Ruffieux et Jean-Pierre Veillard (soc.), MM. Jacques Bahler et Marcel Jaccard (rad.), MM. Frédéric Kubler et Francis Tuller (lib.). Le bureau du Conseil général a également été renouvelé pour l'année 1974-1975. Il se compose de: MM. Paul Delachaux (lib.) président; François Martiner (lib.) vice-président; Daniel Ruffieux (soc.) premier secrétaire; Francis Tuller (lib.) deuxième secrétaire; Alfred Hugli (rad.) et Jean-Pierre Veillard (soc.) questeurs. (sp)

Concert du collège régional au château de Môtiers

L'an dernier, les différents groupes d'élèves et de maîtres du collège régional du Val-de-Travers passionnés de musique avaient donné un concert dans la grange du château de Môtiers qui connut un beau succès. Dès lors, il était presque normal de récidiver et de créer ainsi le début d'une tradition.

Au soir du mercredi 3, avec le concours de Mlle Colette Juillard, pianiste, MM. Eric Weber, flûte à bec et Gilbert Jaton, violoniste se produira un groupe instrumental (8 interprètes) dans des pages de Purcell, J.-S. Bach, J. Clarke, D. Cimarosa, R. Carr et la chorale des jeunes filles de

Je et 4e années (chants populaires russes, de Kaelin, Bovet, Ph. Rameau et F. Couperin) sous la direction de Mme P. Jequier. Dans le cadre des activités complémentaires à options, un groupe de flûtes à bec, sous la direction de M. Weber, interprétera Arbeau, Susato et moderne.

Dans une deuxième partie, les instrumentistes adultes feront entendre du Von Sobilleu, J.-B. Loeillet, F. Schubert.

Le bénéfice de la collecte servira à alimenter un fonds de l'école pour organiser un concert chaque trimestre au collège. (mlb)

Tribunal de police du Val-de-Travers

Les arbres ne sont pas des tableaux d'affichage

Le Tribunal de police du Val-de-Travers a siégé sous la présidence de M. Philippe Favarger, assisté de M. Adrien Simon-Vermot, substitut-greffier.

En tant que président d'une société, E. R. est prévenu de n'avoir pas veillé à ce que des affiches pour la réclamation d'un match au loto organisé par sa société soient placées à des endroits réglementaires, une de ces affiches ayant été apposée contre le tronç d'un arbre en bordure de la route, dans le village des Verrières. E. R., pénalisé de 30 francs d'amende par mandat de répression fait opposition; il conteste formellement sa responsabilité. Le match au loto a été organisé par un comité spécial dont il ne faisait pas partie et il ne s'est pas occupé de la chose. D'autre part, des affiches avaient été envoyées à des membres de sociétés amies d'autres villages pour les apposer dans leurs milieux et c'est l'un de ceux-ci qui en a apposée une contre le tronç d'un arbre, d'où la contravention. Le tribunal admet qu'en l'occurrence E. R. n'est pas responsable et le libère. Les frais sont mis à la charge de l'Etat.

QUAND ON DÉPASSE L'HEURE DE FERMETURE

Le propriétaire d'un restaurant, N. S. a gardé volontairement une dizaine de consommateurs dans la salle de débit jusqu'à 1 h. 30 alors que l'heure de fermeture était fixée à 1 heure. Il ne s'était pas mis au bénéfice d'une autorisation de prolongation de fermeture. N. S. a reçu un mandat de répression le condamnant à 30 francs d'amende et aux frais auquel il fit opposition.

Il conteste le bien-fondé de la contravention disant que quand l'agent a verbalisé, les clients ne consommaient plus et d'autre part qu'il avait chez lui des parents.

L'agent est formel, des clients consommaient encore et d'aucuns ont payé leur consommation alors qu'il était présent. N. S. n'insiste pas et déclare retirer son opposition. Il écope de 30 francs d'amende et 6 francs de frais.

COLLISION ET IVRESSE AU VOLANT

Au début de mai dernier M. K. circulait avec sa voiture sur la route Boveresse - Couvet. A l'entrée de Couvet, alors qu'il roulait encore à une bonne allure, il obliqua brusquement à droite pour emprunter la rue du Car en donnant un coup de frein. Sa voiture fut déportée à gauche et heurta avec son avant gauche le flanc gauche d'une voiture venant en sens inverse et tenant régulièrement sa droite. Les deux occupants de la voiture accrochée furent légèrement blessés et la voiture endommagée.

La police fit un constat et M. K., suspect d'ivresse, a été soumis aux tests d'usage et à une prise de sang. L'analyse révéla une alcoolémie de 1,17 à 1,37 pour mille. M. K. a reconnu sa responsabilité dans cet accident. C'est pour satisfaire à une demande d'un passager de sa voiture qui lui demanda in-extremis de passer par la rue du Car qu'il fit cette manœuvre hasardeuse en raison de sa vitesse. Malheureusement pour M. K., il est en récidive d'ivresse au volant. Son permis de conduire lui a été retiré pour une durée indéterminée.

Son mandataire plaide une réduction des réquisitions sévères prises par le ministère public contre son client en alléguant les difficultés professionnelles de M. K. qui exploite un domaine et sa situation financière modeste. Le tribunal condamne M. K. à une peine de 10 jours d'emprisonnement sans sursis, 200 francs d'amende et aux frais par 275 francs. La publication du jugement a été ordonnée.

PROSECCO SANS PATENTE

D. C. est prévenu d'avoir recherché des commandes dans le village de Couvet pour le placement d'un livre pour le

compte d'une librairie de Lausanne alors qu'il n'était pas au bénéfice d'une carte rose de voyageur de commerce. Un mandat de répression de 200 fr. d'amende plus 200 francs de droits éludés lui a été notifié. Il fait opposition et a demandé de comparaître devant un tribunal. Il prétend qu'il faisait un apprentissage de vendeur sous la surveillance d'un tiers responsable de la librairie. Il n'a pas fait de prospection.

Cependant l'agent est formel, si le premier jour un responsable était avec D. C., le lendemain celui-ci travaillait seul. L'affaire est renvoyée pour entendre l'employeur de D. C. (ab)

NOIRAIGUE

Un départ regretté

Ainsi, après plus de neuf années à la tête de l'hôtel de la Gare, Mme Rose Jaquemant a mis la clef sous le paillason, afin de jouir d'une retraite méritée, ceci à Peeseux. Chacun regrettera cette décision, d'autant plus que l'avenir de l'établissement s'annonce incertain. Pour l'instant, le propriétaire le fera momentanément pour entreprendre quelques réparations. (re)

Le vieux papier est recherché...

Un imprimé tous ménages annonçant une récolte de vieux papier par une entreprise de l'extérieur a été suivi d'une circulaire des écoles rappelant que par leurs soins, le vieux papier est récolté périodiquement et invitait la population à continuer de profiter des services des écoliers. Nul doute que cet appel soit entendu! (jy)

Acte inqualifiable

Exploitant des chablis dans le cirque du Creux-d'Van, les bûcherons de l'Etat entendirent des aboiements répétés. Quelle ne fut pas la stupefaction de l'un des bûcherons, M. Serge Pellaton, parti en exploration, de découvrir dans les parages du sentier du Single un chien enchaîné à un bloc de rocher, sans doute par son propriétaire voulant s'en débarrasser, et qui aurait péri de faim si ses aboiements n'avaient été entendus. Recueilli par un bûcheron de l'équipe, M. Pierre-Alain Guillet, le chien manifesta toute sa reconnaissance. (jy)

FLEURIER

Course de retraités

Une trentaine de retraités de la Fabrique d'Ebauches de Fleurier S.A., ont participé récemment à la course annuelle organisée à leur intention. Un voyage en car et en bateau les a conduits par Neuchâtel et Estavayer-le-Lac jusqu'à Vaumarcus, où ils furent reçus par la direction de l'entreprise. Après un repas en commun, les participants eurent l'occasion de visiter le Château et le domaine de Vaumarcus, propriété de la Fondation en faveur du personnel. (comm.)

Autorisation

Dans sa séance du 25 juin 1974, le Conseil d'Etat a autorisé M. Jimmy-Edouard Hauser, à Fleurier, à pratiquer dans le canton en qualité de médecin; M. Jean-Pierre Strahm, à Peeseux, à pratiquer dans le canton en qualité de dentiste - assistant; M. Lucien Chevallaz, à Cortaillod, à pratiquer dans le canton en qualité d'infirmier.



Rush sur les calculateurs

La presse a fait état, récemment, du rapide développement de calculateurs de poche. Ce boom coïncide avec le lancement par la Loterie romande de deux tirages par mois. Les amateurs ont sûrement voulu calculer plus rapidement leurs chances. Ne vous embarrassez pas de machine; quand il s'agit de chance, il suffit d'acheter ses billets et d'avoir l'œil... sur la liste des résultats. Tirage le 6 juillet, 250 070 francs de lots.

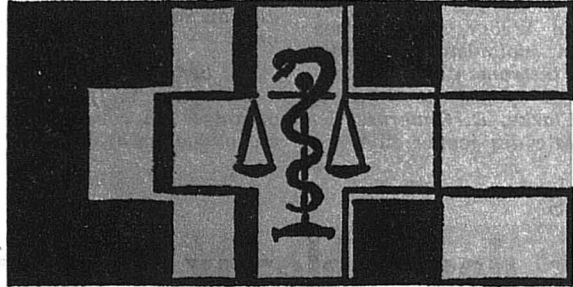


ELLE ACHÈTE DONC SES LANGES
À JETER

à la

pharmacie

Dr. P.A. Nussbaumer Pharm. 57 Av. L. Robert.



centrale

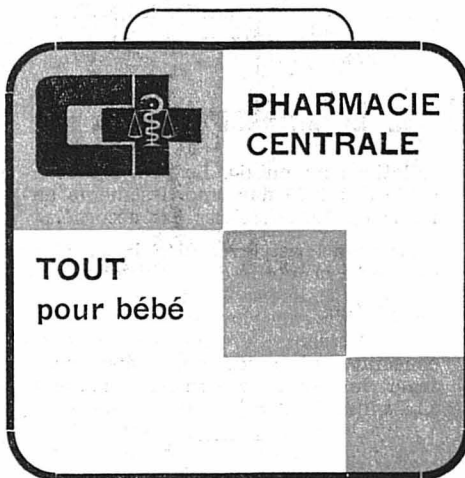
Secteur BÉBÉ

Maman dit:

SEUL CE QU'IL Y A DE MIEUX

EST BON POUR MOI,

les «LANGES PHARMACIE CENTRALE»



POUR BÉBÉ

AU MÊME PRIX

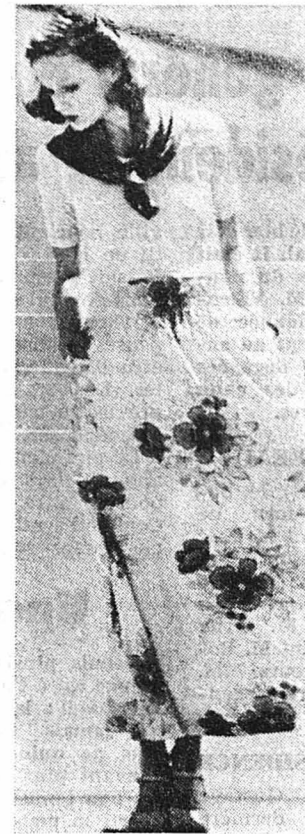
QU'EN 1968

24 pièces Fr. 2.50

AVENUE LÉOPOLD-ROBERT 57

Tél. 039/22 11 33-22 11 34 Télex 35 262

POUR VOS VACANCES et CELLES DE BÉBÉ
AINSI QUE POUR VOS ENFANTS, DEMANDEZ
NOTRE DOCUMENTATION «COMMENT FAIRE SES VALISES»



Pour votre
collection
d'été

**BOUTIQUE
EVELYNE**

Serre 47
Tél. (039) 22 27 44

OUVERT PENDANT
LES VACANCES
HORLOGÈRES.

OFFRES D'EMPLOIS

KELEK S. A.

engage pour entrée immédiate ou à convenir :

un comptable

un(e) comptable

à la demi-journée (ce poste pourrait convenir à un retraité)

une secrétaire

français - allemand - anglais indispensables (connaissance de la branche horlogère souhaitée)

monteuses

de mécanismes automatiques et calendrier

ouvrières sur chaîne

décoteurs

Se présenter rue de la Paix 133, ou téléphoner au (039) 23 50 23.

JUVENIA

HORLOGÈRIE DE PRÉCISION

engagerait pour entrée immédiate ou pour date à convenir

une personne

pour le contrôle et le visitage des boîtes et cadrans.

Personne habile et consciencieuse serait mise au courant.

Ecrire ou se présenter : JUVENIA, rue de la Paix 101, La Chaux-de-Fonds, tél. (039) 23 41 87.

On s'abonne en tout temps à L'IMPARTIAL

Apprentie

DE COMMERCE ET D'ADMINISTRATION

est cherchée par bureau de La Chaux-de-Fonds pour le 1er août 1974 ou date à convenir.

Jeune fille sortant de l'école secondaire aurait la préférence.

Ecrire sous chiffre GL 15090, au bureau de L'Impartial.

OFFRONS

situation

stable et intéressante à

couple suisse

dans

propriété

au bord du lac Léman, près Nyon. Appartement de 3 pièces et bain, plus télévision à disposition. Très bons gages à personnes de confiance et capables.

Ecrire sous chiffre RN 15063, au bureau de L'Impartial.

Je cherche pour entrée le 1er août ou date à convenir

un boulanger-pâtissier

laboratoire moderne, salaire à convenir.

Je cherche également

dame

de 30 à 40 ans, dynamique, étrangère pas exclue, pour différents travaux de laboratoire dans boulangerie-pâtisserie. Salaire et entrée à convenir.

Veillez téléphoner au 039/23 17 29.

FEUILLETON DE «L'IMPARTIAL»

4

André Frambois

La neige était rouge

EUREDIF, COLLECTION ATMOSPHÈRE

— Je pense bien ! Il n'était jamais en retard pour le terme. Il me glissait la pièce pour le plus menu service. Quelquefois, le matin, avant de partir, il déposait un paquet dans ma loge. « Madame Gresset, me disait-il, une personne viendra chercher ceci dans la journée. Soyez assez aimable pour le lui remettre ! » Il y avait toujours un billet de mille épinglé après le paquet.

— Et que contenaient-ils, ces paquets ?
— Ça, je n'ai jamais su. Ils étaient soigneusement ficelés. D'ailleurs, je ne me serais jamais permis...

— Et ceux qui venaient les chercher ?
— Des inconnus... Souvent une très belle femme. Une rousse magnifique qui parlait avec un léger accent.

— En dehors de cette rousse, il paraît qu'il

recevait très souvent des visites féminines ?

— C'est encore la Valencourt qui vous a raconté ça ! Celle-là, elle ferait mieux de s'occuper de ce qui la regarde ! Parfaitement qu'il aimait les jolies femmes ! Et après ? C'était bien son droit. Il ne gênait personne !

— Où travaillait-il ?

— Je ne l'ai jamais su, au juste. Je crois me souvenir qu'un jour il a dit à mon fils — qui est tourneur chez Citroën — qu'il travaillait dans la chimie... Dans un laboratoire. Sa femme de ménage, Mme Charvinet vous renseignerait mieux que moi. Elle prétendait que M. Hagen devait être une espèce de savant. Il paraît que son bureau était encombré de papiers portant des chiffres et des formules.

— Il recevait du courrier ?

— Jamais de lettres, mais des quantités de revues scientifiques dans toutes les langues.

Alain Bérard regarda par la fenêtre d'un air songeur. Le ciel était grisâtre. Il allait encore pleuvoir.

— Vous m'avez dit, tout à l'heure, que, à votre avis, quelqu'un avait dû recommander la victime au gérant ?...

— Oui, c'est exact. M. Peltier ne donne pas les appartements de cet immeuble au premier venu. Même s'il est disposé à payer un peu plus cher... Ainsi, je lui avais demandé trois pièces au huitième sous les toits, pour ma fille aînée qui habite à Billancourt et dont le mari...

— Vous pourriez me donner l'adresse de M. Peltier ?

— Il habite au numéro 53 de la rue Daru, dans le 17e.

Bérard regarda sa montre et remarqua qu'il avait encore le temps d'aller voir le gérant avant midi.

— C'est bien, madame Gresset, je vous remercie pour vos renseignements. Je ne manquerai pas de faire de nouveau appel à votre témoignage, le cas échéant.

CHAPITRE II

— Comment ? Assassiné ? Et dans l'un de nos immeubles ? Mais c'est incroyable ce que vous me racontez-là !

— Tout ce qu'il y a de plus certain, au contraire, monsieur Peltier, Gunther Hagen a été abattu la nuit dernière de cinq balles de revolver 7,65 alors qu'il rentrait chez lui, rue Pascal à Neuilly.

— Incroyable ! Incroyable !... répéta le gros homme.

Il paraissait atterré par ce que Bérard venait de lui révéler.

— Mais... Qui a pu faire ça ?...

— C'est justement ce que je cherche à savoir. Pouvez-vous me dire dans quelles circonstances vous avez été amené à louer l'appartement qu'occupait la victime ?

Le gérant d'immeuble éprouva le besoin de

regarder l'une de ses dactylos qui se trouvait dans le bureau vitré, comme pour la prendre à témoin de son émotion.

La fille semblait se moquer éperdument des soucis de son patron. Depuis qu'il était entré dans la pièce, elle n'avait d'yeux que pour l'athlétique commissaire.

En voyant l'intérêt que son employée manifestait à l'égard du policier, le visage de M. Peltier se renfrognait.

— Je ne sais pas grand-chose de cet homme, dit-il d'un ton aigre. Je ne l'ai d'ailleurs jamais vu. Il m'avait été recommandé, il y a environ six mois, par mon vieil ami Duvigneux, ancien diplomate. J'avais voulu lui faire plaisir en acceptant de louer un appartement à son protégé. Voilà ce qui arrive lorsqu'on ne prend pas de renseignements suffisants sur les locataires !

— Je ne saisis pas très bien les motifs de votre courroux ? dit Bérard.

— Comprenez-moi, monsieur le commissaire. Je suis responsable, non seulement de la conservation matérielle, mais également de la conservation morale de nos immeubles. Notre clientèle très bourgeoise se montre difficile en matière de voisinage...

Le policier suivait ces explications d'une oreille distraite. Il attachait plus d'importance à la blonde secrétaire qui ne cessait, derrière sa machine, de lui adresser des ceillades enflammées.

(A suivre)

LA VIE JURASSIENNE • LA VIE JURASSIENNE • LA VIE JURASSIENNE

A Moutier, succès du 38e Festival jurassien de l'accordéon

Samedi et dimanche la ville de Moutier a accueilli dans ses murs plus de 200 accordéonistes à l'occasion du 38e Festival jurassien de l'accordéon qui a connu un très grand succès.



Le morceau d'ensemble.

bienvenue des organisateurs par M. Chételat, et du Conseil municipal de Moutier par M. Rémy Berdat.

jurassienne d'accordéon qui fêtera cette année son 40e anniversaire à Saignelégier a été faite de la société de Péry, organisatrice du Festival 1973, à Moutier, qui gardera cette bannière jusqu'au prochain Festival de 1975 dont le lieu n'est pas encore fixé.

L'allocution officielle du président d'organisation M. Erwin Beuchat, ancien député a ensuite été prononcée et l'orateur, très applaudi, a souhaité la bienvenue à tous les accordéonistes du Jura à Moutier.

(texte et photo kr)

Diminution du chiffre d'affaires aux SI

Les Services industriels de la ville de Moutier n'ont pas eu, en 1973, comme en 1972, une année très favorable pour les affaires.

Selon la statistique, les Services industriels ont procédé à 413 installations individuelles et 91 poses de téléphones.

ROCHES

Assemblée communale

Vingt-six citoyens et citoyennes ont assisté à l'assemblée communale de Roches présidée par M. Robert Chèvre, maire.

MALLERAY

Une retraite méritée

Lors de la cérémonie des promotions de l'école primaire, le corps enseignant et les élèves ont pris congé de Mme Bassin qui prend sa retraite après 20 ans d'enseignement.

BIENNE

Renversée par une automobile

Hier à 15 h. 25, une passante domiciliée à Tramelan qui circulait à pied au Pont du Moulin a été renversée par une automobile.

Un camion renverse une jeune fille

Un camion qui circulait hier à 17 h. 20 à la rue du Débarcadère, a renversé une jeune fille de 18 ans, Biennoise.

Un jeune homme à l'hôpital

A la rue des Fleurs, hier à 17 h. 25, un camion a renversé un jeune garçon âgé de 17 ans. Souffrant de différentes blessures, il a été hospitalisé à Baumont.

Activités du Conseil municipal et du Conseil de ville

Selon le rapport sur la marche générale de l'administration municipale nous relevons que le Conseil municipal de Moutier a tenu 44 séances ordinaires et 10 séances extraordinaires.

PERREFITTE

Quarantième anniversaire du Ski-Club

Le Ski-Club de Perrefitte a fêté samedi son quarantième anniversaire. Une grande manifestation récréative a eu lieu à la halle-cantine et l'historique de la société a été présenté par M. Jean-Marcel Ramseyer, président du comité d'organisation.

Centenaire de la Société de tir des Breuleux

Le Tir du centenaire organisé le week-end passé a remporté un très grand succès. 427 tireurs s'étaient donné rendez-vous aux Breuleux, afin de se mesurer dans un tir du groupe B avec cible A 5.

CLASSEMENT

- 1. Roger Rais, Moutier Campagne, 40 points; 2. Fridolin Fischli, La Chaux-de-Fonds, 40 points; 3. Gottfried Stegmann, Boncourt, 40 points; 4. Herbert Voiblet, Plagne, 39 points; 5. Jules Sprunger, Diesse, 39 points; 6. André Wampfler, La Chaux-de-Fonds, 39 pts; 7. Claude Hausmann, Corcelles, 39 pts; 8. Hans Greber, Willisau, 39 points; 9. André Pheulpin, Miécourt, 39 points; 10. Fritz Fiechter, Bienne, 39 points; 11. Frédy Sunier, La Heutte, 39 points; 12. Hans Martin, Willisau, 39 points; 13. Ernest Schweizer, Saignelégier, 39 points; 14. Léopold Devincenti, Tavannes, 39 points; 15. Ernest Blattler, Berthoud, 30 points.

CLASSEMENT DES GROUPES

- 1. Glovelier, Saint-Maurice, 186 pts; 2. Willisau 185 points; 3. Berthoud 185 points; 4. Moutier Campagne 184 pts; 5. La Chaux-de-Fonds, ar Les Mordus 184 points; 6. Boncourt 183 points; 7. Bienne Police, Chantemerle 183 points; 8. Porrentruy Ajoie 182 points; 9. Boudry Les Mousquetaires 181 points; 10. Tramelan Les Zébulons 179 points; 11. Tramelan La Côte 179 points; 12. La Heutte La Grulette 178 points; 13. Tramelan Le Château 178 points; 14. Diesse La Rochalle 177 points; 15. Moutier Les Trouilles 177 points; 16. Tavannes Montoz 175 points; 17. Plagne La Primèver 175 points; 18. Saignelégier Les Gros 175 points; 19. Saignelégier Les Petits 175 points; 20. La Chaux-de-Fonds Les Helvètes 174 points.

Assemblée de commune à Renan

Oui à l'épuration des eaux

L'assemblée ordinaire dite de printemps de la commune municipale de Renan s'est déroulée vendredi 28 juin.

Après le procès-verbal de l'assemblée du 14 décembre 1973, lu et accepté sans discussion, on passa aux comptes du dernier exercice.

On demandait aux citoyens un crédit de 1.650.000 francs pour les travaux d'épuration des eaux (STEP).

Toute une série de règlements communaux doivent être mis à jour et adaptés aux lois cantonales.

SAINT-IMIER

Paroisse réformée

On se rappelle encore le magnifique succès de la « Journée paroissiale » de l'année dernière.

Cette réussite, fruit d'un bel esprit de collaboration, a engagé les responsables intéressés à décider l'organisation d'une nouvelle « Journée paroissiale », en 1974.

Collaboratrices et collaborateurs sont nombreux à avoir annoncé leur concours et le Conseil de paroisse a donné son plein accord à cette nouvelle initiative.

Avec les sapeurs-pompiers de Tramelan

Peu alertés, mais bien préparés

Composé de 14 officiers, 16 sous-officiers, 32 spécialistes et 45 sapeurs, le corps des sapeurs-pompiers de Tramelan comprend 107 unités y compris Les Reussilles.

Ce n'est pas moins de 4 exercices pour les sapeurs, 6 pour les cadres et spécialistes, 1 pour les réservistes et 9 pour les PS qui ont eu lieu durant le dernier exercice.



Dix-huit recrues ont été incorporées en 1973.

Au cours de l'année 1973, le service du feu est intervenu à 4 reprises: juin 73, inondation; juillet 73, intervention Grand'Rue 64, sondage tas de foin ferme Habegger, rue de Courtelary et prise des mesures nécessaires; août 1973, intervention ferme de l'hospice communal (18 chars de regain et plus de 100 chars de foin prêt à s'enflammer spontanément, 85 degrés de température).

En regard du nombre relativement bas des interventions, il est admis que dans les deux derniers cas, des catastrophes ont été évitées.

COURTÉTELLE

Nouvelle institutrice

Le corps électoral de Courtételle s'est rendu aux urnes samedi et dimanche pour élire une nouvelle institutrice.

SOYHIÈRES

Pique-nique annuel des pêcheurs du Jura

La Fédération jurassienne de pêche a organisé dimanche à l'intention de ses membres un grand pique-nique au bord de la Birse à Soyhières.

Voir autres informations jurassiennes en page 19

SOLDAS

SOLDAS

SOLDAS

Rabais de

10-50%

sur meubles de toute première qualité



LA CHAUX-DE-FONDS, rue de la Serre 65
Tél. (039) 23 12 70

Peseux/Neuchâtel - Lausanne - Genève - Vevey

"Il faut le voir... pour y croire"

Vente spéciale autorisée du 1er au 13 juillet 1974

Pour vacances...
A VENDRE
ou à louer petit

CHALET

DE VACANCES
au bord du lac de Neuchâtel, rive Neuchâtel-Yverdon, complètement meublé.
Ecrire sous chiffre AC 14771 au bureau de L'Impartial.

Réparations
MONTRES
RÉVEILS
PENDULES
AUBRY

Paix 9
Tél. 039/22 33 71

A LOUER AUX
Ponts-de-Martel
appartement

moderne, 3 pièces, tout confort,
Fr. 280.—, charges comprises.
Libre dès le 1er octobre 1974.

Tél (039) 37 14 45
ou 37 11 46

LAVE-VAISSELLE

MIELE - BOSCH, MERKER

Modèles à poser et à encastrer, installation par nos soins.

D. DONZÉ

Département appareils ménagers
2725 Le Noirmont

Tél. (039) 53 12 28

A VENDRE

piano à queue

d'occasion, Schmidt-Flohr noir, 2 m 20. Garantie et transport assurés. Prix : Fr. 9150.—.

Tél. (038) 24 34 96, heures de bureau.

Institut de beauté
Amaigrissement
Pédicure

Mme F.-E GEIGER

ABSENT

jusqu'à nouvel avis



AUDINSU

font encore un pas de plus en accordant une

Garantie à 100%

sur les voitures d'occasion

Que signifie «garantie à 100%» ?

- * Elle s'étend au moteur, à l'embrayage, aux organes de transmission, à la direction, aux essieux, aux freins, au circuit de refroidissement, à l'installation électrique et à l'échappement.
- * La garantie à 100% englobe le matériel et le travail. Pendant toute sa durée, il n'existe de franchise d'aucune sorte.
- * Dans certains cas exceptionnels, les agents VW et AUDI NSU à l'enseigne de la clé reproduite ci-dessous se chargent d'effectuer les réparations exigées par les voitures usagées bénéficiant de la garantie à 100%. (valable aussi pour Porsche et Chrysler USA).

Maintenant, nous garantissons aussi l'entretien et le service après-vente des voitures d'occasion de toutes les marques.

Et quelles sont les autres prestations ?

Véritables avantages de prix Nous calculons au plus juste, à votre avantage. Nos prix sont honnêtes et correspondent à ceux pratiqués sur le marché.

Choix énorme Nous disposons d'un choix très vaste de modèles de toutes les marques courantes aux prix les plus divers. Vous y trouverez votre voiture d'occasion !

Nous reprenons votre voiture contre une occasion plus récente Nous acceptons en paiement votre voiture actuelle (même si elle est d'un modèle relativement ancien) contre un véhicule d'occasion de millésime plus récent. Vous pouvez financer la différence en concluant avec nous un contrat de crédit.

La joie d'acheter Nous nous efforçons de vous traiter avec les mêmes prévenances que si vous achetiez une voiture neuve et nous nous entendons à créer sur nos places d'exposition une ambiance agréable au visiteur.

La clé de la voiture d'occasion sûre, avec service après-vente et garantie à 100%



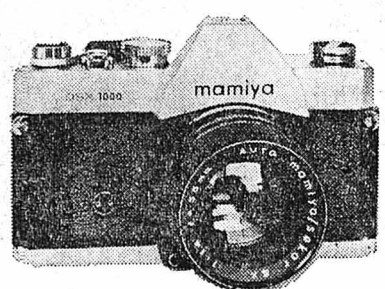
Téléphonez au 056 43 01 01 (poste 257). Nous vous indiquerons volontiers l'adresse de l'agent le plus proche de votre domicile et disposant du choix le plus étendu.

Misez sur la sécurité - avec la garantie à 100%

NOUVEAU

MAMIYA

DSX 1000



Appareil reflex 24 x 36
Objectif 1 : 1,8 / 55 mm.
Double mesure TTL
Monture universelle à pas de vis Ø 42
Mesure à pleine ouverture

Fr. 748.-

UNIPHOT SA

la personnalisation du service

La Chaux-de-Fonds: Photo-Ciné Aubert - Photo-Ciné Nicolet; Cernier Photo Ciné Schneider; Le Locle: Photo-Ciné Curchod-Nicolet; St-Imier: Photo-Ciné Moret; Sainte-Croix: Photo-Ciné Agliasa; Fleurier: Photo-Ciné Schelling.

Placement sûr!
A vendre dans le Jura nord deux beaux immeubles locatifs avec 40 appartements. Construction 1970. Fonds propres nécessaires environ Fr. 450.000.—. Renseignement, écrire sous chiffre 995 345, Publicitas, Neuengasse 48, 2501 BIENNE.

Bureau technique

de la place

ENTREPRENDRAIT études, recherches, mises au net de plans, dessins de brevets en petite mécanique, boîtes de montres, automation, électronique, réalisation de prototypes possible.

Ecrire sous chiffre FD 14756, au bureau de L'Impartial.

Automobilistes neuchâtelois, soyez attentifs à cet emblème...



...gage de votre sécurité

FIAT 850 spéciale

1971, bleu-clair, 54.000 km, avantageuse, garantie.

ENTILLES S.A., Garage et Carrosserie
Av. Ld-Robert 146 - Tél. (039) 22 18 57

Un manuscrit clair évite bien des erreurs!

Les coupes de MICHÈLE

Studio Coiffure - Coryse Salomé

au service de votre beauté

Place du Marché Tél. 23 78 78

Prêts

immédiatement remboursement par petits acomptes plus avantageux

Depuis 1912 une seule adresse:
Banque Procrédit
2301 La Chaux-de-Fonds, av. L.-Robert 23
Tél. 039 - 23'16'12

Je désire Fr.

Nom

Prénom

Rue

Localité

M. Schurmann et l'aide à la presse

L'aide fédérale n'est pas une panacée

La presse subit, incontestablement une nouvelle escalade des coûts. C'est là une évolution inattendue, dans son ampleur et dans ses conséquences, qui pourrait faire apparaître sous un jour nouveau le problème de l'aide fédérale à la presse, mais aussi les problèmes propres aux journaux eux-mêmes. Au début de cette année, on pouvait espérer une stabilisation; mais les fortes hausses du prix du papier ont bousculé les prévisions. La presse n'est en rien responsable de ces hausses. C'est en ces termes que M. Léo Schurmann, préposé à la surveillance des prix, des salaires et des bénéfices, décrit la situation de la presse dans une déclaration faite à l'Agence télégraphique suisse. Auteur du projet de Loi fédérale d'aide à la presse, membre de la Commission d'experts qui s'occupe de la question, intéressé à la gestion d'un quotidien, M. Schurmann connaît à fond les problèmes de la presse et peut les apprécier en toute objectivité.

Une évolution dans la presse paraît inévitable, rappelle M. Schurmann: il est peu probable que l'on puisse conserver le nombre de journaux actuels, le maintien du statu quo ne saurait être le but de mesures fédérales quel-les qu'elles soient. Le risque s'accroît de voir subsister quelques grands journaux seulement, mais en vertu de critères qui ne devraient pas être seuls à jouer un rôle dans le processus de concentration.

«J'ai le sentiment qu'aujourd'hui trop de milieux de presse attendent les mesures d'aide fédérale comme une panacée, dans l'idée qu'il ne leur restera ensuite qu'un modeste effort à fournir pour sauver les journaux», déclare M. Schurmann. Or, c'est le contraire qui est vrai. Rien n'est plus dangereux qu'une telle attitude. L'essentiel, c'est la volonté et la capacité des journaux de s'aider eux-mêmes.

Des efforts louables ont été accomplis, certes pour une coopération meilleure sur le plan de la publicité, sur celui de la collaboration entre rédactions. Pour M. Schurmann, il faudrait mettre au point une véritable stratégie destinée à rendre effective dans les délais nécessaires une coopération et une coordination accrues.

PAS ENTRE LES MAINS DE L'ÉTAT

Si l'on attend une Loi fédérale d'aide à la presse pour agir, on commet une lourde erreur, affirme M. Schurmann. D'abord cette loi prendra encore du temps. Ensuite et surtout, la loi ne peut et ne doit pas mettre les leviers de l'évolution entre les mains de l'Etat. La Loi fédérale d'aide à la presse telle que la conçoit son auteur tend à maintenir ou à rétablir l'égalité des chances entre les «produits de presse». Elle améliore les possibilités de concurrence, elle assure un cadre à l'intérieur duquel les divers groupes politiques, sociaux, économiques peuvent rivaliser. Si cette conception d'une politique de concurrence reste à la base du pro-

jet — et, de l'avis de M. Schurmann, c'est essentiel — on doit bien voir qu'il appartient dès lors aux milieux de la branche et aux organisations professionnelles, de diriger eux-mêmes l'évolution plutôt que de la subir. Les concentrations se poursuivront, c'est incontestable. Le problème est de savoir si l'on parviendra à gouverner cette évolution grâce aux efforts des éditeurs et à une conception législative, afin d'assurer avant qu'il soit trop tard le maintien d'une presse diverse et multiple.

DANGERS ET REMÈDES

On sous-estime aujourd'hui trop de dangers, par exemple celui des feuilles gratuites, déclare M. Schurmann. On surestime certains remèdes, et pas l'aide fédérale seulement. Il est clair que les lecteurs de journaux ne paient pas un prix suffisant pour cette marchandise quotidienne, financée toujours plus par la publicité. Cette dernière, d'ailleurs, est chez nous remarquablement saine, et «j'ai pu constater qu'elle ne pose pas de problèmes quant à l'influence sur le contenu rédactionnel». On n'insistera jamais assez auprès des lecteurs sur la valeur réelle que représente l'apport quotidien des nouvelles et des commentaires.

La tendance actuelle paraît aller vers des monopoles régionaux: c'est la raison pour laquelle M. Schurmann a prévu dans le projet de loi l'obligation aux journaux disposant d'une «situation dominante» d'ouvrir leurs colonnes à la pluralité des informations et des opinions sur les sujets importants pour l'opinion publique. Selon lui, on devrait tendre d'une part vers une presse régionale forte largement ouverte aux divers courants d'opinions, et d'autre part vers une presse politique «nationale» ou en tous cas supra-régionale. C'est dans ce sens que semble aller l'évolution, mais en ordre dispersé, avec tous les risques que cela comporte.

Recherche scientifique

L'inflation ronge le progrès

Le Conseil fédéral a pris acte du rapport d'activité de 1973 du Fonds national suisse de la recherche scientifique. Ce document fournit des indications très étendues sur le développement de la recherche fondamentale en Suisse eu égard aux tâches variées qu'assume ce fonds dans l'encouragement des différents domaines de recherche. Alimenté essentiellement par la Confédération, le Fonds national a versé au total en 1973 quelque 96,8 millions de francs pour l'encouragement de la recherche et la formation de la relève scientifique, soit environ 10 millions de plus qu'en 1972. Cette augmentation a été cependant entièrement absorbée par la hausse très sensible du coût de la recherche en 1973, en sorte que les sommes dépensées ont à peine suffi à maintenir le volume de crois-

se qui va se passer? La Commission d'experts compte terminer ses travaux cette année. Si elle continue d'œuvrer sur la base du «projet Schurmann», et selon les directives formulées par le Conseil fédéral dans sa réponse à la motion Akeret, on en restera à cette conception, réaliste selon son auteur, d'une loi destinée avant tout à préserver les conditions de concurrence. Lorsqu'une conception claire se sera dégagée parmi les intéressés, chez les experts, chez l'autorité, on pourra prendre des mesures pratiques fondées sur une politique claire. Toujours dans l'optique indiquée, cela signifie qu'il s'agira avant tout de moyens d'action généraux, valables pour l'ensemble de la branche. L'aide directe à certaines entreprises serait réservée à des cas exceptionnels, prévus par la loi. (ats)

Affaire du trésor de guerre du FLN

Le Tribunal fédéral déboute l'Algérie

Alors qu'elle était généralement attendue pour aujourd'hui, le Tribunal fédéral a déjà rendu sa sentence hier soir dans l'affaire du trésor du FLN. Il a décidé, à l'unanimité, qu'il fallait retenir les recours interjetés par la Banque commerciale arabe S.A. de Genève, et l'un de ses dirigeants. Par conséquent, le jugement genevois en cette matière a été réformé et la demande de la République algérienne a été rejetée. Il s'agit d'une plainte demandant 42 millions de francs.

Le Tribunal fédéral a constaté que la justice genevoise avait méconnu la base juridique de cette affaire.

Le gérant des fonds était Mohamed Khider, à l'époque membre du bureau politique du FLN, organisme qui exerçait des fonctions gouvernementales après

Les femmes parlementaires et l'avortement

La majorité des députées aux Chambres fédérales se déclarent en faveur de la solution des délais. Dans une enquête effectuée par le journal zurichois «Zueri Leu», huit de ces quinze femmes se sont prononcées pour cette solution. Six autres préférèrent la solution des indications et une conseillère nationale, Mme Martha Ribl (rad. ZH) s'est abstenue de répondre.

Les femmes parlementaires favorables à la solution des délais sont Mmes Lise Girardin (rad. GE), conseillère aux Etats, les conseillères socialistes Hedi Lang (Zurich), Gabrielle Nanchen (Valais), et Liliane Uchtenhagen (ZH), les radicales Tilo Frey (Neuchâtel) et Gertrud Girard-Montet (VD), la représentante du pdt Nelly Wicky (GE). Elles déclarent que la solution des délais doit être appliquée uniquement pour les cas urgents. Par des changements sociaux, une éducation sexuelle et une formation intensive, l'avortement

ne serait pratiquement plus nécessaire. Mais, «nous sommes encore très loin de cette situation idéale», soulignent-elles.

Les représentantes du pdc sont en général pour la solution des indications sans indication sociale, «car, chaque homme, même s'il n'est pas encore né, a droit à la vie».

NOUVELLE ASSOCIATION

Par ailleurs, sous la présidence du docteur Marie-Antoinette Lorenzetti, de Sierre, a eu lieu, dimanche à Berne, l'assemblée constitutive de l'Association suisse des médecins pour le respect de la vie. Cette association a pour buts de combattre toute entreprise visant à porter atteinte délibérément à la vie de l'individu et d'encourager toute mesure préventive de l'avortement. L'assemblée constitutive a approuvé une déclaration dont le texte sera soumis aux médecins suisses. (ats)

la libération de l'Algérie jusqu'au moment où les autres autorités furent mises en place. Khider était secrétaire général et responsable des finances. Lorsque Khider fut évincé, en 1964, son pouvoir de disposition ne fut pas remis en cause. Il fut même partiellement renouvelé par Ben Bella alors chef de l'Etat algérien. Durant les pourparlers engagés entre l'Etat algérien et Khider en vue de la récupération des fonds, ce dernier réussit à liquider la presque totalité de ses comptes à Genève et à transférer ainsi une somme dépassant 41 millions de francs suisses. Cette opération avait pour but de soustraire les fonds au FLN, avec lequel il avait rompu et de les remettre au FLN dissident.

SITUATION MODIFIÉE

Plus tard, en 1966, les tentatives de saisie furent abandonnées, le dessein d'enrichissement de Khider ne pouvant être établi. La chute de Ben Bella, qui fut remplacé par le colonel Boumedienne, modifia d'ailleurs totalement la situation. Khider qui avait déclaré

vouloir utiliser les fonds du FLN contre le régime algérien reconnu par la Confédération, fut expulsé du territoire suisse. Il fut assassiné le 3 janvier 1967 à Madrid. L'enquête pénale menée contre Khider et le banquier arabe fut dès lors classée.

En cette même année 1967, en revanche, la République algérienne et le FLN introduisirent une plainte civile contre la BCA et son dirigeant, demandant le paiement d'une somme dépassant 42 millions de francs. Le Tribunal de première instance n'entra pas en matière en ce qui concerne la demande du FLN auquel il contesta la qualité d'une personne morale. Il alloua par contre à la République algérienne une somme de plus de 39 millions avec intérêts. La Cour de justice genevoise confirma ce jugement à une nuance près: elle reconnut au FLN la qualité de personne morale mais déclara ses prétentions sans objet vu que sa fortune était, entre temps, passée aux mains de la République algérienne. Celle-ci fut donc reconnue comme le seul plaignant légitime. (ats)

D'un bout à l'autre du pays

YVERDON: IMMEUBLE DÉTRUIT PAR LE FEU

Un violent incendie a détruit à 90 pour cent, hier entre 3 et 5 heures, l'immeuble dit «Ancienne Forge», au centre du village de Mathod (VD). Cette bâtisse comprenait trois logements, un atelier et un rural. Le sinistre, dont la cause est inconnue, a été maîtrisé à l'aube par une quarantaine de pompiers de Mathod, de Suscévaz et d'Yverdon. Une partie du mobilier, ainsi qu'une voiture et une caravane sont restés dans les flammes. Le montant des dégâts ascende à plusieurs centaines de milliers de francs.

LAUSANNE: PASSANTE TUÉE PAR UNE MOTO

Un accident mortel de la circulation s'est produit dimanche soir à la rue Bellefontaine, à Lausanne. Mme Alex-Jeanne Magnin, âgée de 81 ans et domiciliée à Lausanne, a été renversée par une motocyclette. Grièvement blessée, elle a succombé au cours de son transport en ambulance à l'Hôpital cantonal.

ORBE: EMBARDÉE FATALE

Dimanche après-midi, à l'entrée d'Orbe, une automobile qui arrivait

d'Yverdon et s'engageait à allure réduite dans un carrefour, a été heurtée à l'arrière par une camionnette qui la suivait. Cette dernière fit alors une embardée, passa en sens interdit sur la chaussée Orbe-Yverdon, traversa la route Orbe - Montcherand et finit sa course folle contre un mur. Le conducteur de la camionnette et sa femme, domiciliés à Yverdon, ont été grièvement blessés, et cette dernière, Mme Mathilde Lassueur, 63 ans, devait décéder pendant son transfert à l'hôpital.

TESSIN:

MACABRE DÉCOUVERTE

Le corps d'un citoyen allemand, M. Kurt Gasch, né en 1924 et domicilié à Campione d'Italia, a été retrouvé lundi matin dans un bois près de Vico Morcote (TI), par des passants. M. Gasch avait quitté Campione le 10 juin dernier, dans des circonstances mystérieuses. Contrairement à ses habitudes, il n'avait pas informé de son départ les dirigeants de la maison d'import-export qu'il possède à Campione. La police tessinoise a arrêté une jeune femme, âgée de 21 ans, de nationalité française. (ats)

Merci M. Buhrlé...

Le Grand Conseil schwyzois a eu à discuter, dans sa séance de lundi, d'une proposition du gouvernement cantonal d'accorder à titre bénévole le droit de cité cantonal à l'industriel zurichois Dieter Buhrlé. Le 19 avril dernier, il a déjà reçu la bourgeoisie d'honneur de la commune d'Unteriberg en récompense de ses services. Au cours de la discussion, certains députés s'opposaient à la proposition du gouvernement sous prétexte que M. Buhrlé avait été condamné par le Tribunal fédéral. Mais finalement, au vote secret, la proposition du gouvernement a été approuvée par 64 voix contre 22. (ats)

En quelques lignes

GENÈVE. — L'ambassadeur Herbst, représentant permanent de Bonn aux Nations Unies à Genève, vient de remettre aux deux co-présidents de la Conférence sur le désarmement une lettre contenant la candidature de la République fédérale d'Allemagne pour participer à la conférence.

ZÜRICH. — Le parti socialiste n'offrirait pas son soutien à l'initiative du Mouvement suisse des ouvriers et employés catholiques pour une politique plus juste à l'égard des étrangers.

ADDIS-ABEBA. — Compte tenu de la situation mouvementée en Ethiopie, le Département politique fédéral a indiqué que tous les ressortissants suisses vivant dans ce pays se portent bien.

BERNE. — En vue de la prochaine période de vacances, le Département militaire fédéral a réalisé un nouveau film éducatif de courte durée sur les munitions non éclatées. Il sera émis désormais dans les quatre langues nationales par les studios régionaux de télévision avant les périodes de vacances et d'excursions. Ce film est destiné spécialement aux écoliers.

LUCERNE. — De lundi à mercredi, les plus importantes commissions parlementaires de l'Assemblée consultative du Conseil de l'Europe se réunissent à Lucerne. La Commission permanente du Conseil siègera mercredi, en présence du conseiller fédéral Pierre Graber.

OPINION

A Bâle: un tournant horloger

► Suite de la 1re page

Une Foire séparée conclut la «Suisse horlogère» offrirait d'incontestables avantages notamment sur le plan de l'infrastructure de la ville de Bâle, des facilités d'hébergement, des restaurants, des trams, des taxis, des places de parc. Ces différents services seraient plus largement à disposition des exposants et des visiteurs que ce n'était le cas jusqu'ici. Tout particulièrement en ce qui concerne l'hôtellerie, cela est d'autant plus important qu'au cours des deux dernières années, il est clairement apparu qu'en raison du développement et de l'importance de la Foire européenne de l'horlogerie et de la bijouterie, le nombre des acheteurs du monde entier et la durée de leur séjour à Bâle, se sont accrus rapidement et s'accroîtront encore sans aucun doute.

Tout cela est fort juste et bien considéré. Le projet cadre aussi bien avec le réalisme et l'esprit dynamique des initiateurs que les nécessités du moment. Un expansionnisme raisonné et raisonnable vaudra toujours mieux qu'un immobilisme fâcheux.

En revanche, on ne saurait se faire d'illusions sur certaines conséquences inévitables.

En effet, la Foire d'échantillons de Bâle perdra de ce fait une de ses plus belles attractions aux yeux des foules venant visiter

l'exposition. Et les Salons de l'horlogerie et de la bijouterie, à leur tour, qui étaient les plus fréquentés et les plus courus, perdront une part importante de leur ambiance et de leur taux de fréquentation. Car combien seront les particuliers qui, n'éprouvant qu'un intérêt de curiosité générale ou spéciale pour telle ou telle branche, accepteront de faire deux fois le voyage à Bâle afin de bénéficier d'une vision complète?

A ces questions il est facile de répondre que ce qui authentifie l'existence et la vitalité d'une Foire de l'horlogerie et de la bijouterie n'est pas le simple visiteur ou le curieux, mais bien et surtout le client. A ce titre elle peut compter sur le nombre voulu de ceux qui la fréquentent et la font vivre. Et elle répond aux besoins, voire au rayonnement pour lesquels elle a été créée.

Excellent argument, aussi valable que ceux qui ont été déjà cités ou évoqués. Il n'empêche qu'une page se tournera ce jour-là sur le caractère même d'une manifestation dont il est difficile de prévoir ce qu'elle gagnera en efficacité commerciale et perdra en contact avec le grand public.

Mais comme nous le disions au début de cet article, il faut souvent choisir entre l'utile et l'agréable...

Paul BOURQUIN

L'IMPARTIAL

FEUILLE D'AVIS DES MONTAGNES

Direction générale: Willy Gessler
Rédacteur en chef responsable: Gil Baillo
Rédaction-Administr.: La Chaix-de-Fonds
Rue Neuve 14. Tél. 039/21 11 35. Tél. 35 251
Le Locle - Pont 8 - Téléphone 039/31 14 44

La finale

Grande finale le 6 juillet. Le stade sera bondé, ne manquez pas ce grand rendez-vous: l'affrontement de la chance et du hasard d'où vous sortirez peut-être vainqueur. Si vous avez pris la précaution d'acheter à temps votre billet de la Loterie romande. Tirage à ne pas manquer. La Loterie romande paye les buts.



Vers une journée capitale des Mondiaux 1974

Plus que quatre candidats pour le titre

Les deux finalistes seront connus demain

La Pologne, la RFA, la Hollande et le Brésil seront présents à Munich pour le dernier acte du championnat du monde. Toutefois, c'est seulement demain soir, lorsque Polonais et Allemands de l'Ouest d'une part, Hollandais et Brésiliens d'autre part, auront été opposés, que l'on connaîtra ceux qui joueront le titre mondial et le match de classement.

La désignation des quatre « élus » a été longue à se dessiner car la Suède est venue brouiller longtemps les cartes. Alors que le Brésil (2-1 devant l'Argentine), la Hollande (2-0 devant la RDA) avaient assuré leur qualification et que la Pologne (2-1 devant la Yougoslavie) avait pris une option, les Scandinaves ont inquiété un long moment Franz Beckenbauer et ses camarades. Ils

ont même mené à la marque avant que les Allemands ne réagissent. Finalement, en l'emportant, les poulains d'Helmut Schoen ont assuré la qualification de la RFA, mais aussi celle de la Pologne.

La confrontation directe à Dortmund, mercredi, Hollande - Brésil vaudra certainement plus que l'opposition Pologne - RFA de Francfort. En effet, les Brésiliens ont fait preuve d'une nette progression, jouant face aux Argentins leur meilleure partie depuis le début de la compétition. Face à une équipe argentine qui se montre elle aussi très offensive, tout en se gardant fort bien, les hommes de Zagalo ont passé un test révélateur.

Les Allemands de l'Ouest plus que jamais...

Ronnie Hellström, le remarquable gardien suédois, pourrait sans nul doute témoigner de l'efficacité retrouvée des attaquants ouest-allemands, lui qui s'inclina à quatre reprises devant leurs tirs, alors qu'il n'avait auparavant concédé qu'un seul but en sept matches. Il avait pourtant été confronté à des adversaires tels que les Hollandais — qui ne parvinrent pas à le battre —

ou les Polonais, qui ne purent lui parler qu'un seul but. En revanche, à l'autre bout du terrain, les deux attaquants suédois Edström et Sandberg pourraient tout aussi bien dire que les défenseurs ouest-allemands leur ont laissé plus de liberté que leurs précédents rivaux et que des hommes tels que Schwarzenbeck et Vogts ont commis des erreurs qui valurent à Maier,

le gardien, de s'incliner à deux reprises. C'est-à-dire de concéder sur ce seul match deux fois plus qu'en quatre rencontres depuis le début de la compétition.

Ni les Hollandais, ni les Polonais n'avaient eux permis aux deux attaquants suédois de concrétiser leurs talents de buteurs. Cela confirmerait parfaitement l'impression laissée par la RFA au cours de son match contre la Suède. Irrésistibles en attaque, même si une certaine malchance et le talent de Hellström contrarièrent longtemps leurs initiatives, les Allemands manquèrent en revanche par instant de rigueur défensive, se relâchant et n'appliquant pas constamment au jeu toute l'attention voulue.



Les Allemands de l'Ouest espèrent renouveler ce geste encore deux fois! (asl)

Peut-être Maier concédera-t-il encore plusieurs buts d'ici dimanche. Mais la vérité première du football, c'est de marquer plus de buts que l'adversaire, et cela les Allemands de l'Ouest en sont fort capables.



Cruyff et Neeskens seront-ils au dernier rendez-vous? (asl)

Les Hollandais se sont « ménagés »

Encore 180 minutes à jouer!

Lors de ses deux dernières rencontres, la Hollande avait battu la Bulgarie puis l'Argentine par 3 et 4 buts d'écart. Qu'elle n'ait réussi qu'un petit 2-0 devant la RDA pourrait donc décevoir, surtout que ce succès fut acquis sans brio excessif face pourtant à une formation paralysée par la peur, recroquevillée sur elle-même et incapable d'esquisser la moindre attaque. Mais si les Hollandais ont livré leur match le moins spectaculaire depuis le début du tournoi, ils avaient leurs raisons.

Ils se souvenaient fort bien d'abord qu'une semaine plus tôt à Hambourg, la RDA avait réalisé un exploit historique en battant l'Allemagne de l'Ouest grâce à un « contre » de Sparwasser. Les Hollandais jouèrent donc plus prudemment qu'à l'ordinaire, surtout après ce premier but de Neeskens qui les

assurait déjà d'une place dans ces véritables demi-finales qui opposeront l'Allemagne de l'Ouest à la Pologne et le Brésil à la Hollande.

La victoire pratiquement assurée dès la 8e minute, les Hollandais pensèrent aussitôt aux 180 minutes difficiles qui restèrent à jouer cette semaine pour atteindre la consécration et ils s'économisèrent.

Ainsi les Hollandais, Cruyff en tête, se sont réservés et ils n'ont jamais forcé leur talent. Devant la défense brésilienne demain à Dortmund, il leur faudra toute leur spontanéité, tout leur engagement physique, toute leur fraîcheur, pour imposer leur football dans un match qualificatif pour la finale mais qui sera aussi un affrontement de prestige entre l'école sud-américaine et la nouvelle école européenne.

Toujours invaincue, après cinq matches

La Pologne peine, mais passe

Cinq matches (Argentine, Haïti, Italie, Suède, Yougoslavie), cinq victoires. Meilleure attaque avec quinze buts, la Pologne compte aussi les deux meilleurs buteurs avec Lato (6) et Szarmach (5), tandis que le capitaine Deyna en a réussi trois. Brillante et efficace au début du tournoi, la Pologne semble s'essouffler. Les matches commencent à laisser des traces dans les rangs des titulaires qui ne sont pas habitués au rythme accéléré des rencontres malgré une soignée préparation.

Casimir Gorski redoutait le match contre la Yougoslavie. Il avait raison. Les Yougoslaves, résolument offensifs, ont fait preuve d'une joie de jouer qui était jusqu'à maintenant l'apanage des Polonais. Ces derniers, dominés au milieu du terrain en raison de la faible prestation de Kasperczak, qui souffre des adducteurs, ont dû puiser dans leurs dernières réserves pour s'imposer. La baisse de régime, qui a débuté devant la Suède, semble se

poursuivre malgré un meilleur dosage des efforts. Mais il ne faut pas être plus royaliste que le roi. Les champions olympiques se retrouveront en effet à Munich en compagnie des trois grands favoris du tournoi, Hollande, Brésil et RFA. La quatrième, l'Italie, elle l'a déjà éliminée.

La rencontre de demain contre la RFA, sera abordée dans un nouvel état d'esprit. « Notre but, a souvent répété Casimir Gorski, est d'obtenir une place dans les quatre premiers. Une médaille de bronze nous comblerait ».

Affaibli et peut-être diminué par des absences en raison de blessures, la Pologne ne partira cependant pas en victime expiatoire devant la RFA. Les Aigles noirs de Schoen ne s'attendaient pas à trouver les Aigles blancs de Casimir Gorski sur la route du Stade olympique de Munich, stade que la Pologne connaît bien depuis 1972, année de sa victoire olympique.

Malgré l'opinion contraire de l'entraîneur

Le Brésil en gros progrès



L'entraîneur brésilien Zagalo ou... un regard vers la finale! (asl)

Les Brésiliens sont en gros progrès. C'est incontestable. A chacune de leurs sorties, les champions du monde s'améliorent, se montrent sous un jour plus favorable. Leur match contre la RDA avait été bien meilleur que ceux du premier tour et malgré l'opinion contraire de Mario Zagalo, l'entraîneur, le Brésil a encore bien mieux joué contre les Argentins que contre les Allemands de l'Est. Certes, pour les Brésiliens, leur confrontation avec l'Argentine était l'idéal pour rehausser leur prestige. Le style des deux équipes se marie parfaitement et permet à chacune de mettre l'autre en valeur.

Une fois encore, et au risque de se répéter, la défense brésilienne s'est avérée le point fort de l'équipe. Face à une attaque vive, inspirée, cherchant à marquer des buts, les défenseurs brésiliens ont fait bonne garde. Il est vrai que la maladresse dans les tirs de Balbuena et Ayala leur a facilité la tâche. Mais la sûreté dans le geste,

dans l'intervention et dans la relance, a fait des quatre défenseurs la base de l'équipe. Si l'Argentine a pu se montrer dangereuse, c'est parce que Luis Pereira, le libéro, et Francisco Marinho, l'arrière gauche, se lançaient dans des raids offensifs qui dégarnissaient leur défense. Mario Zagalo en a d'ailleurs fait la remarque et il a souligné que face aux Hollandais il observerait une plus grande prudence.

Le Brésil s'améliore au fil des matches et on peut penser que sa confrontation avec la Hollande sera explosive. Les Sud-Américains n'ont pas perdu l'espoir de conserver le titre mondial. Lors des précédentes éditions, il en était de même : le Brésil commençait très lentement pour finir en boulet de canon et s'imposer indiscutablement.

Voir autres informations sportives en page 14

« Gunther Netzer: la résignation »

Kaiserau, un matin comme les autres. Sur le terrain, les vingt-deux sélectionnés de l'équipe ouest-allemande s'entraînent sous la direction d'Helmut Schoen. Nigbur et Kleff travaillent ensemble, tandis que Beckenbauer adresse à Muller des centres parfaits qu'inlassablement le roi des marqueurs de Mexico reprend de volée pour un Maier en pleine forme. Ainsi, Schoen passe d'un groupe à l'autre, commande, explique, plaisante, accélère le rythme, constitue des paires attaquant-défenseur, fait des échanges. Un entraînement comme les autres qui touche à sa fin. Alors Helmut Schoen sépare les joueurs. D'un côté les titulaires, de l'autre, les réservistes et, parmi eux, des footballeurs prestigieux : Gunther Netzer, Jurgen Grabowski, Jupp Heynckes.

Netzer, c'est un personnage incomparable. On en parle quand il joue et encore plus quand il ne joue pas. On se demande comment il est possible de se priver de services d'un tel joueur. Mais la vedette du Real Madrid n'est pas en forme et il est tombé en disgrâce auprès de Schoen, bien sûr, mais plus encore auprès de Beckenbauer et ce n'est un secret pour personne que « Kaiser Franz » est plus que le capitaine de l'équipe allemande depuis quelque temps. Il participe à toutes les décisions et son point de vue a vraiment beaucoup de poids. Contre l'Allemagne de l'Est, une partie de la presse s'est d'ailleurs élevée contre l'égoïsme de Beckenbauer qui a systématiquement ignoré Netzer et qui a ensuite affirmé à la télévision :

« Ces championnats du monde viennent deux ans trop tard pour Netzer ». C'est certainement vrai, mais c'est aussi significatif de l'état d'esprit qui règne dans l'équipe allemande où la « coalition » bavaroise fait manifestement la loi. Cela ne plaît évidemment pas à Netzer qui a menacé de faire ses valises. Maintenant ces championnats du monde ne sont plus qu'une corvée pour lui.

De notre envoyé spécial :
JACQUES STOLLER

Là-bas, parmi les réservistes, il s'amuse avec la balle, réussit des « trucs » étourdissants puis abandonne. Il s'assied sur le ballon. C'est une de ses attitudes favorites et ça fait très bien pour les photographes. Il parle peu, ne semble guère concerné. Visiblement, le cœur n'y est plus. Ce n'est pas l'homme des championnats du monde. Au Mexique, il n'avait pas pris part à la compétition qu'il avait suivie comme commentateur d'une station de radio allemande. Cette année, il n'est que réserviste.

C'est déjà un progrès plaisante le « seigneur » de Wembley. Cette fois, au moins, je fais partie des vingt-deux : « La prochaine fois, peut-être que je jouerai ». Mais on sent la déception, l'amertume. Elle fut à son comble mercredi dernier à Dusseldorf où Netzer a suivi, des tribunes, la victoire du « onze » allemand sur la Yougoslavie. Pourtant le Rhein-Stadion avait été le théâtre, l'an

passé, de l'un de ses plus beaux succès. C'est là que, désavoué par toute l'Allemagne à cause de son transfert au Real, il avait apporté sa réponse de très grand footballeur. Entré pendant les prolongations, il avait marqué le but qui valut la Coupe d'Allemagne à Borussia Mönchengladbach contre Cologne : un véritable chef-d'œuvre. Dimanche il n'a pas joué.

Un titulaire, lassé du bruit que l'on faisait autour de cet homme « qui n'est pas en forme et qui n'a jamais fait un seul sacrifice pour l'équipe nationale » a lancé l'autre jour : « Si l'Allemagne est championne du monde, retirez-lui la prime que tous les joueurs du cadre recevront. Cela lui servira de leçon ». Netzer a souri et devant tant de mesquinerie n'a même pas rappelé que pour suivre l'entraînement de Melente il avait renoncé à une tournée publicitaire qui devait lui rapporter quelque 100.000 DM, sans parler de la popularité qu'il aurait gagnée et que son éviction est en train de lui retirer.

Alors Netzer continue à s'entraîner et fait contre mauvaise fortune bon cœur. Les « chiens aboient et la caravane passe ». Certains ont déjà oublié en Allemagne qu'ils lui doivent un titre de champions d'Europe. Les succès passent mais la classe reste. On pourrait en avoir la preuve l'an prochain en championnat d'Allemagne auquel Netzer prendra vraisemblablement part sous les couleurs de Schalke 04 où évoluent d'autres joueurs de grande classe, les jumeaux Kremers, notamment, et Fischer.

FÊTE CANTONALE DES PUPILLES ET PUPILLETES

SERRIÈRES — Les 22 et 23 juin 1974

LISTE DU TIRAGE DE LA LOTERIE

Billet Lot	Billet Lot	Billet Lot	Billet Lot	Billet Lot	Billet Lot
9 124	1249 178	3099 52	5059 37	6859 70	8359 188
29 18	1279 113	3309 157	5069 71	6869 194	8409 153
119 85	1349 65	3329 197	5079 57	6879 195	8539 191
129 87	1379 35	3349 163	5169 131	6909 40	8589 58
169 97	1389 17	3379 2	5289 3	6949 4	8639 81
199 139	1459 49	3429 132	5399 68	6969 145	8689 105
269 79	1559 43	3449 13	5429 30	6989 60	8719 90
279 141	1599 98	3479 182	5449 121	7019 61	8799 104
379 160	1669 162	3499 154	5589 193	7049 130	8809 114
429 183	1689 74	3549 32	5749 5	7069 159	8899 45
439 192	1879 31	3589 187	5819 122	7099 108	8929 125
509 165	1899 92	3659 151	5829 123	7109 53	8979 86
619 171	2009 129	3679 80	5859 190	7209 77	9039 164
729 55	2089 149	3819 19	5869 33	7249 20	9069 50
739 152	2139 36	3959 196	5939 27	7369 198	9199 175
789 128	2159 148	4039 161	5969 6	7389 168	9219 146
799 185	2229 21	4109 44	6009 173	7419 135	9279 100
809 34	2239 41	4119 39	6029 93	7589 155	9379 200
819 63	2289 172	4149 22	6059 28	7609 156	9489 94
829 8	2349 134	4269 184	6279 120	7669 143	9639 147
859 180	2579 54	4319 10	6349 136	7689 177	9689 181
929 166	2599 117	4469 101	6439 140	7699 112	9709 99
939 89	2609 116	4509 174	6479 189	7839 83	9739 62
979 107	2719 26	4519 14	6499 66	7869 115	9769 138
1049 25	2729 48	4569 137	6519 78	7899 12	9789 142
1059 47	2769 95	4649 199	6579 69	7949 91	9839 176
1069 73	2809 72	4679 84	6589 16	8049 67	9869 59
1079 167	2829 9	4709 133	6659 88	8079 1	9899 23
1099 82	2859 109	4759 119	6729 170	8089 29	9929 75
1139 15	2889 110	4769 169	6739 51	8159 46	9959 127
1169 103	2949 24	4939 64	6759 111	8189 96	9969 7
1179 126	2989 118	4959 186	6799 196	8199 76	9979 150
1189 102	3069 144	5009 11	6839 158	8279 179	9999 38
1239 42	3089 56				

Tous les autres billets se terminant par 9 gagnent un lot d'une valeur de Fr. 4.—.

Retrait des lots : Restaurant du Joran, Serrières, les lundis, mardis et jeudis, de 19 h. à 20 h., jusqu'au 30 septembre 1974. Après cette date, s'adresser à A. Gruber, Coquemène 7, à Serrières, entre 18 h. 30 et 20 h., jusqu'à fin décembre. Cette date passée, les lots non retirés resteront la propriété de l'organisateur.

2003 Neuchâtel-Serrières, le 26 juin 1974

Montana-Crans

A vendre

Résidence du Rhône

Studios — Appartements de 2 - 3 pièces
Belle situation — Vue imprenable.

Renseignements :

Agence Immobilière Martin Bagnoud S. A., Route de Sion 3, 3960 SIERRE, tél. (027) 5 42 42.

Coupon à détacher

Nom :

Adresse :

Tél. :

« L'Impartial - Feuille d'Avis des Montagnes »
vous assure un service d'information constant

LE PLUS GRAND CHOIX
DANS TOUTES LES MARQUES



8 x 30, dès
Fr. 98.—
avec étui.
LONGUES
VUES
TÉLESCOPES

LUNETTES ZEISS - ORMA
SOLAIRES RAY-BAN - DIOR
Demandez conseils à nos opticiens



Av. Léop.-Robert 23 Tél. (039) 22 38 03

A VENDRE

Chevrolet Malibu 65

beige, 89.000 km, avec garantie.

CENTRE OCC, LA CHAUX-DE-FONDS
Terreaux 45 - Tél. (039) 23 61 88

A VENDRE

3 petites
sonorisations

avec amplificateur, colonne et microphone, 15 Watts.

Matériel solide en excellent état.

Tél. (039) 63 12 19

MACHINES À LAVER

linge-vaisselle légèrement griffées ou petits défauts d'émail, à céder avec gros rabais. Service assuré. Pose gratuite. Facilités de paiement. Occasions dès Fr. 400.—. Réparations toutes marques.

MAGIC

Lausanne, rue du Tunnel 3, tél. de 7 à 22 h.: (021) 20 65 68, heures de bureau : (021) 23 52 28
— 20 ans d'expérience —

A VENDRE

SUPERBES CHIOTS

berger-belge Groenendael.

Nous prenons les CHIENS en pension, pendant les vacances.
Tél. (038) 55 15 78.

A VENDRE

PEUGEOT 204

rouge, modèle 1969, expertisée. Prix intéressant.

Tél. (039) 31 51 66.

A VENDRE

SUNBEAM 1250 72

26.000 km, très soignée, avec garantie

CENTRE OCC, LA CHAUX-DE-FONDS
Terreaux 45 - Tél. (039) 23 61 88

Vente spéciale autorisée du 1er au 20 juillet

au printemps
innovation LE LOCLE

Blazers dames

flanelle

~~198.-~~ 148.-

Jupes bavettes

fillettes

~~29.90~~ 17.-

Robes imprimées

~~98.-~~ 60.-

Sacs de dames

cuir

~~98.-~~ 50.-

Jupes

coton uni

~~69.-~~ 30.-

Gants de dames

pécari blanc

~~24.90~~ 15.-

Gilets

acryl

~~27.90~~ 17.-

Pullover messieurs

laine

~~34.90~~ 25.-

Blousons cuir

dames

~~298.-~~ 200.-

Jeans messieurs

Lee Cooper

~~69.-~~ 40.-

Jupes daim

~~98.-~~ 50.-

Draps

bordure fleurs
gr. 160 x 250 cm

~~29.90~~ 19.-

Pantalons dames

ronds, en lin

~~79.-~~ 40.-

Enfourrages de duvets

à fleurs, 120 x 160 cm

~~27.90~~ 18.-

RAFALE
600

Je cherche à acheter d'occasion chariot de mise à l'eau pour ce type de voilier.

Tél. (039) 22 33 80, entre 12 h. et 13 h. ou après 19 h.

A LOUER

pour le 1er août 74

APPARTEMENT

de 3 pièces, dépendances, chauffage mazout, au rez-de-chaussée, Crêt 16.

LAVE-LINGE

HOOVER
BOSCH

Notre action :
machine à 4 kg.
Fr. 880.—

D. DONZÉ
Département appareils ménagers
2725 Le Noirmont

Tél. (039) 53 12 28

Blazers jeunes filles

marine

~~159.-~~ 100.-

Couvre lit français

chenille,
230 x 250 cm

~~98.-~~ 60.-

Manteaux jeunes filles

lainage

~~98.-~~ 50.-

Chintz imprimé

pour rideaux, larg. 120 cm

~~11.90~~ 7.-

Robes d'été

pour filles
de 11 à 14 ans

~~39.90~~ 20.-

Tapis de milieu

moquette laine
250 x 350 cm

~~648.-~~ 390.-

Crédit comptant

Commande d'argent comptant bon marché

Les restrictions de crédit ont été allégées. Nous pouvons de nouveau maintenant mieux satisfaire vos désirs.

Montant désiré Fr.	remb. mensuel Fr. (max. 24 mois)
But du crédit	
Je désire conclure une assurance pour solde de dette*	
Je suis en bonne santé et entièrement apte au travail*	
Nom	Prénom
NP/Lieu	Adresse
A l'adresse ci-dessus depuis	Nationalité
Domicile précédent	Adresse
Né le	Profession
Etat civil	Nombre d'enfants
Employeur	Depuis
Salaires mensuel Fr.	Revenus access. mensuels Fr. (p. ex. revenu de l'épouse etc.)
Loyer mensuel Fr.	Dettes remboursables par acomptes Fr.
Date	Signature

383

Banque Rohner SA



1211 Genève 1
31, rue du Rhône
Tél. 022 24 13 28

9001 St-Gall
Neugasse 26
Tél. 071 23 39 22

Succursales à
Zurich, Lugano
et Chiasso

Seul fait marquant de la quatrième étape du Tour de France Eddy Merckx a repris le commandement

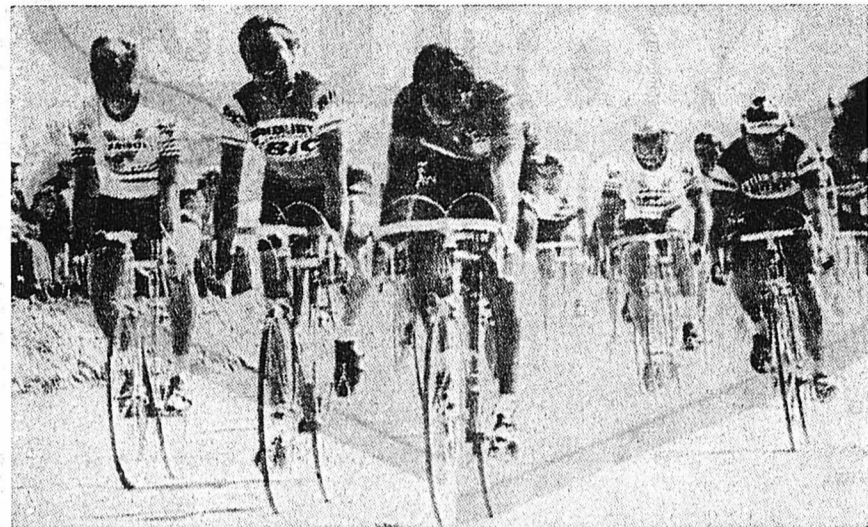
Leader après le prologue, Eddy Merckx a repris le maillot jaune au terme de la quatrième étape du Tour de France, qui menait les coureurs de Saint-Malo à Caen (184 km, 500). Le champion belge a ainsi récupéré un bien qu'il avait dû provisoirement laisser à son plus fidèle lieutenant Joseph Bruyère à l'arrivée de la première étape. C'est d'ailleurs Bruyère qui a mené le sprint pour son leader à l'occasion d'un point chaud, qui a permis à Merckx de récolter 6" et de retrouver ainsi sa place de leader.

Car cette quatrième étape, plus encore que celles qui l'avaient précédée, a donné lieu à des batailles qui se sont finalement soldées par des marges infinies. Avant le départ, Bruyère précédait Merckx de deux secondes. A l'arrivée, Merckx se retrouve leader, mais avec deux secondes d'avance sur le Hollandais Gerben Karstens et quatre seulement sur Bruyère. Décidément, c'est le règne de la règle à calcul en cette première semaine de la Grande Boucle.



Eddy Merckx est à nouveau en jaune.

Sercu vainqueur d'un sprint acrobatique...

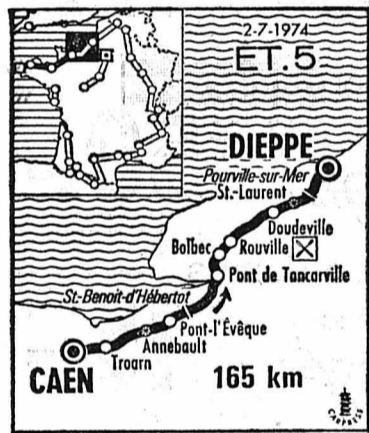


Patrick Sercu (3e depuis la gauche) s'est imposé à Caen. (bélino AP)

Eddy Merckx a donc réussi dans sa chasse aux bonifications. Il a pourtant bien failli échouer : il doit à Patrick Sercu d'avoir repris le maillot jaune. Ce dernier a renouvelé son succès de la veille lors de l'emballage final. Sans cette nouvelle brillante performance de l'ancien champion du monde de la vitesse, c'est en effet Karstens qui se serait paré de la tunique d'or. Mais

trève de comptes d'apothicaires. Le Tour de France n'est pas encore véritablement commencé. Et cette quatrième étape, bien calme à l'exception des derniers kilomètres, l'a encore prouvé. Seul fait notable : l'arrivée fut jugée sur un hippodrome, où les coureurs avaient grand peine à tenir leur équilibre dans un nuage de poussière. Et ils durent même accomplir trois tours supplémentaires. Les intérêts publicitaires ont des exigences que le sport n'aura jamais...

L'étape d'aujourd'hui



Résultats

QUATRIEME ETAPE, de Saint-Malo à Caen, sur 184 km, 500. — 1. Patrick Sercu (Be) 4 h. 48'54 (moins 20" secondes de bonification, moyenne 39 km. 875); 2. Gerben Karstens (Ho) même temps (moins 15 secondes); 3. Albert Hulzenbosch (Ho) même temps (moins 10 secondes); 4. Ercole Gualazzini (It) même temps (moins 5 secondes); 5. Cyrille Guimard (Fr); 6. Piet Van Katwyk (Ho); 7. Miguel-Maria Lasa (Esp); 8. Guido Van Roosbroeck (Be); 9. Jacky Mouriaux (Fr); 10. Barry Hoban (GB), et le peloton, dans le même temps.

CLASSEMENT GENERAL. — 1. Eddy Merckx (Be) 17 h. 02'49"; 2. Gerben Karstens (Ho) à 2"; 3. Joseph Bruyère

(Be) à 4"; 4. Patrick Sercu (Be) à 18"; 5. Herman Van Springel (Be) à 22"; 6. Ercole Gualazzini (It) à 25"; 7. Jesus Manzanique (Esp) à 38"; 8. Barry Hoban (GB) à 43"; 9. Joaquim Agostinho (Por) à 45"; 10. Jean-Pierre Danguillaume (Fr) à 52"; 11. Bernard Thévenet (Fr) et Michel Pollentier (Be) à 55"; 13. Fedor Den Hertog (Ho) à 57"; 14. Miguel Maria Lasa (Esp) et Gerrie Kneteman (Ho) à 58"; 16. Pesarrodona (Esp) et Pintens (Be) à 59"; 18. Bertoglio (It) à 1'00; 19. Rebillard (Fr) à 1'01; 20. Bellini (It) à 1'02.

Il n'est pas tenu compte dans ce classement de la pénalisation (10") infligée à Karstens.

Classement général par équipes. — 1. Cribiori 51 h. 09'53"; 2. Albani 51 h. 10'13; 3. De Muer 51 h. 10'36; 4. Van Vaerenbergh 51 h. 10'43; 5. Plaud 51 h. 11'02.

Points chauds, classement général. — 1. Merckx 34 points; 2. Hoban 29 points; 3. Karstens 26 points; 4. Gualazzini 12 points; 5. Van Springel 11 points.

Classement général par points. — 1. Sercu 86 points; 2. Karstens 75 points; 3. Gualazzini 51 points; 4. Van Katwijk 47 points; 5. Bruyère et Poppe 36 pts.

Première bagarre «sur le tapis vert»

Menace de grève après le déclassement de Karstens

Gerben Karstens, deuxième à l'arrivée à Caen et également deuxième du classement général derrière Merckx, a été déclassé pour ne pas s'être présenté dans les délais (une demi-heure après l'arrivée) au contrôle médical. En conséquence, on lui a infligé 10 minutes de pénalisation, 1000 francs suisses d'amende ainsi qu'une suspension d'un mois avec sursis.

Karstens, qui a tenté de plaider sa cause auprès des responsables en compagnie de son directeur sportif Maurice De Muer, parle d'abandonner. «Après l'arrivée, j'ai été occupé très longtemps avec les radio-reporters pour les interviews. J'ai ensuite complètement oublié que je devais me présenter au contrôle. J'étais dans le tour pour porter le maillot jaune dans les premières étapes. Maintenant je n'ai plus rien à y faire et je préfère rentrer en Hollande», a-t-il déclaré.

La déception de Karstens justifiait bien sûr de tels propos. Mais l'argumentation du Dr De Mondenard était inattaquable. «Ce délai de 30 minutes, ce sont les coureurs eux-mêmes qui l'ont réclamé quand nous avons établi les modalités de fonctionnement du contrôle. Il n'y a donc pas à revenir là-dessus.

Vent de révolte

Après le déclassement de Gerben Karstens, un vent de révolte souffle sur le peloton du Tour de France. Les directeurs sportifs et les coureurs cherchent actuellement quelle forme donner à la protestation qu'ils comptent man-

fester aujourd'hui. Maurice De Muer a entrepris une série de consultations auprès des autres directeurs sportifs cependant que Cyrille Guimard, le président de l'Union nationale des coureurs professionnels, a contacté les coureurs et Merckx en particulier.

«De toute façon, les coureurs suivront les directives que leur donneront les directeurs sportifs, a affirmé Guimard. Nous voulons le remplacement de l'inspecteur de l'UCI, M. Mennillo, qui fait preuve d'un zèle aveugle dans ses fonctions de contrôleur pour le service médical. A l'arrivée à Saint-Malo, déjà, il avait dressé un constat

de carence au sujet de Delépine alors que le pauvre avait été transporté en ambulance à l'hôpital... Karstens, à Caen, était de bonne foi. Il est revenu pour subir le contrôle, avec du retard, c'est exact, mais nous pensons que les responsables auraient dû montrer un peu plus de souplesse».

En soirée, rien n'était encore décidé sur la forme que prendra le mouvement de contestation. Mais Guimard a indiqué que, pour obtenir satisfaction, «les coureurs étaient prêts à faire la grève du contrôle jusqu'à ce que l'inspecteur de l'UCI soit remplacé».

Deuxième semaine du Tournoi de Wimbledon

Borg et Ashe éliminés

Il aura fallu attendre la 2e semaine du tournoi de Wimbledon pour assister à la chute des premières têtes de série, et pas n'importe lesquelles : le Suédois Bjorn Borg (No 5) et le Noir Américain Arthur Ashe (No 8) qui sont «tombés» au 3e tour du simple messieurs, victimes de deux gauchers, l'Egyptien Ismaël el Shafai et l'Américain Roscoe Tanner.

LE SUÉDOIS FATIGUÉ

Après un éblouissant début d'année, Borg (18 ans), vainqueur des internationaux de Rome et de Paris, a succombé sur le gazon londonien où il a paru nettement moins à l'aise que sur la terre battue. Harassé par de nombreux tournois, le jeune Suédois, fatigué, plus mentalement que physiquement, fut incapable de résister à son adversaire, victorieux en trois manches en 59 minutes (6-2, 6-3, 6-1).

Ashe, lui, résista plus longtemps à son compatriote Tanner, joueur puissant, au service souvent imparable. Mais jamais il n'a pu prendre l'initiative, tant la pression de son rival fut constante. En huitièmes de finale, Tanner affrontera l'Australien Ken Rosewall qui s'est débarrassé très facilement du champion suisse Petr Kanderl. Au cours de cette septième journée, les autres têtes de série passèrent le cap du troisième tour.

SIMPLE DAMES, troisième tour.

K. Melville (Aus) bat K. Sawamatsu (Jap) 6-2, 6-3; B. J. King (EU) bat F. Durr (Fr) 6-1, 7-5; R. Casals (EU) bat M. Jausovec (You) 6-3, 6-4; V. Wade (GB) bat B. Nagelson (EU) 6-3, 6-2; O. Morozova (URSS) bat J. Paish (Aus) 2-6, 6-0, 9-7; C. Evert (EU) bat I. Fernandez (Col) 6-1, 6-1; C. Giscafre (Arg) bat T. Zwaan (Ho) 6-3, 6-2; E. Goolagong (Aus) bat K. Harris (Aus) 4-6, 7-5, 6-4; H. Masthoff (RFA) bat J. Young (Aus) 5-7, 9-8, 7-5.

SIMPLE MESSIEURS, troisième tour.

P. Dominguez (Fr) bat J. B. Chanfreau (Fr) 7-5, 6-1, 6-4; R. Tanner (EU) bat A. Ashe (EU) 7-5, 6-3, 6-3; K. Rosewall (Aus) bat P. Kanderl (Suisse) 6-2, 6-3, 6-3; I. el Shafai (RFA) bat B. Borg (Suède) 6-2, 6-3, 6-1; S. Smith (EU) bat J. Borowiak (EU) 8-9, 6-3, 6-4, 8-6; A. Metreveli (URSS) bat A. Pattison (Rho) 4-6, 6-4, 7-5, 4-6, 6-3; J. Fillol (Chi) bat K. Warwick (Aus) 6-3, 4-6, 6-1, 6-4.

Premier tour principal de la Coupe de Suisse

Le Locle passe, Porrentruy échoue

Voici les résultats enregistrés lors de ce premier tour principal : Collex Bossey - Stade yonnais, 1-3; CS Interstar - Meyrin, 2-4; Signal Bernex - UGS, 5-1; Stade Lausanne - Yverdon, renvoyé; Assens - Bulle, 0-1 après prolongation; Fétigny - Renens, 2-1; Orbe - Moudon, 5-2; Crans - Pully, 2-1 après prolongation; Montreux - Vernayaz a lieu le 5 juillet; Chalais - Monthey, 2-4 après prolongation; Ayent - Rarogne, 3-4; Vouvry - Sierre, 5-1; Marin - Le Locle, 1-2; Cormondès - Beaufort, 5-2; Zaehringia - Audax, 2-3; Tavel - Central, 2-8; Boudry - Berne, 0-1; Corcelles-Cormondrèche - Portaban, 5-1; Rapid Ostermundigen - Durrenast, 3-3 après prolongation; Rapid qualifié aux pénalités; Kœniz - Thoun, 5-1; Pieterlen - Moutier, 2-1; Lerchenfeld - Minerva, 10-1; Battlach - Boujean 34, 0-0 après prolongation Boujean 34 qualifié aux pénalités; Mett - Longeau, 3-5; Aesch-Concordia, 2-3; Liestal - Laufon, 0-5; Petit - Huningue - Porrentruy, 5-0; Boncourt - Delémont, 1-3; Old Boys - Prateltn, 2-2 après prolongation Prateltn qualifié aux pénalités; Olten - Schöffland, 0-3; Rothrist - Deitingen 2-5; Langenthal - Soleure, 1-4; Selzach - Menziken, 2-2 après prolongation Selzach qualifié aux pénalités;

Sursee - Brugg, 6-5; Laufenbourg - Baden, 3-5; Dietikon - Blue Stars, 0-2; Wollishofen - Wohlen, 1-0; Albisrieden - Schwamendingen, 4-2; Juventus-Red Star, 6-3; Ruti - Uznach, 1-0; Seebach - Neuhausen, 6-2; Bulach - Schaffhouse, 2-1; Weinfelden - Kreuzlingen, 5-3; Rafz - Frauenfeld, 5-4; Veltheim Winterthur - Uzeil, 3-5; Kirchberg - Gossau, 4-5; Rebstein - Bruhl, 3-2 après prolongation; Balzers - Coire, 3-2; Widnau - Altstaeten, 0-3; Saint-Margrethen - Rorschach, 4-1; Littau - Kriens, 1-5; Ibach - Emmenbrucke, 0-4; Kickers - Buochs, 2-8; Einsiedeln - SC Zoug, 2-1; Schattendorf - Brunnen, 6-2; Morbio - Rapid Lugano, 0-2; Bodio - Giubiasco, 0-2; Gambarogno - Locarno, 1-2.

Le second tour aura lieu le 10 août. Il sera marqué par l'entrée des clubs de ligue nationale B.

Loterie à numéros

Tirage du 29 juin 1974 : 1 gagnant avec 6 numéros = 454.809 fr. 25; 7 gagnants avec 5 + le numéro complémentaire = 14.285 fr. 70; 132 gagnants avec 5 = 3445 fr. 50; 6507 gagnants avec 4 = 69 fr. 90; 102.326 gagnants avec 3 = 4 fr.

DANS LA ROUE

Patrick Sercu: «Je ne dirai rien»

Comme pour montrer que cela était vraiment possible, la Bretagne s'était plongée dans le soleil au moment du départ. Un ciel bleu dominant les fortifications de Saint-Malo, faisant apparaître murailles et bastions sous un jour nouveau aux suiveurs qui, du même coup, se mettaient à regretter de s'en aller. Et pourtant, après cinq jours passés dans cette province attachante malgré tout, il fallait bien la quitter. Pour la Normandie qui, immédiatement, allait exposer ses vaches laitières et ses maisons à colombages. Ses cimetières aussi, américains pour la plupart, rappelant les faits d'histoires qui ont, aujourd'hui, trente ans. Trente ans pour pour jour même en ce qui concerne la libération de la ville - étape, Caen. Pas nécessaire d'expliquer pourquoi la préfecture du Calvados offre un visage si neuf...

Un visage dont se moquèrent bien les coureurs du Tour. Il ne leur appartenait d'ailleurs pas de regarder. Leur occupation était toute autre à l'issue de 200 kilomètres irrégulièrement parcourus. Un sprint massif se préparait, les qualités d'équilibriste - d'autres aussi - passaient au premier plan. Car l'emballage final n'avait rien à voir avec les habituelles empoignées qui, au cours de «points chauds» avaient fait passer le maillot jaune des épaules de Bruyère à Merckx. Sur un hippodrome défoncé, dans une poussière étouffante, sur un sol qui ne demandait qu'à se dérober, cent-vingt paires de roues zig-zaguaient. Personne ne tomba : comprenez qui pourra.

Six kilomètres de cet exercice permettent à nombre de concurrents de faire crier leurs noms. En vain pourtant. A chaque fois, la meute se reformait. Mais dans tous ceux

qui avaient osé attaquer, on n'avait remarqué qu'un seul absent : Patrick Sercu. Jamais là. Ses paroles de la veille, à Saint-Malo, étaient-elles donc autre chose qu'une fanfaronade ?

— Ça y est, j'ai rempli mon contrat, avait-il dit. Je voulais une étape, je l'ai gagnée. Maintenant, j'attends. Si jamais l'occasion se représente, je la reprend peut-être...

De notre envoyé spécial : Serge DOURNOW

Patrick Sercu, c'est certainement l'homme le plus rapide du lot. Champion du monde de vitesse il n'y a pas si longtemps, vainqueur de plusieurs classiques aussi alors que ses adversaires imprudents l'avaient amené dans un fauteuil. Ayant remporté aussi trois étapes lors du dernier Tour d'Italie.

— Oui, le Giro me convient. Mais je suis en train de réaliser un vieux rêve. J'ai toujours été attiré par le Tour de France. Ce qui, pour moi, n'a jamais été possible : faisant partie d'une équipe transalpine, elle ne s'est jamais montrée disposée à venir par là. Publicitairement, cela ne présentait guère de raison. A 30 ans pourtant, la porte s'est ouverte. Mais Sercu est venu rouler à sa façon. Hier, entre Saint-Malo et Caen, on ne l'a jamais vu. Comme la veille entre Morlaix et Saint-Malo. Même pas aux sprints intermédiaires, où pourtant il y a de l'argent, des points et des bonifications à remporter.

— Quel intérêt pour moi ? Je ne joue tout de même pas le classement général. Merckx et les autres n'ont qu'à se battre pour les secondes. Et puis, au Tour de France, les

sprints sont plus difficiles à gagner qu'ailleurs. Ici, la course est plus mouvementée, plus nerveuse.

En parlant de «contrat rempli», dimanche soir, Patrick Sercu n'était pas allé jusqu'au bout de son explication. Il fallut attendre le deuxième bouquet pour comprendre :

— Peut-être vous rappelez-vous d'autres messages d'ici Gaillard, d'ici la montagne. A moins que son père devienne blasé. Après, il sait qu'il ne faudra plus compter sur lui. Mais alors plus du tout. Cela avait déjà été de même au dernier Tour d'Italie. Il avait annoncé qu'à la montagne, il abandonnerait.

— Ce n'est pas parce que je me suis retiré que j'ai été sanctionné. Mais bien parce que je l'avais dit à l'avance. Cela m'a valu 200.000 lires d'amende pour rupture de contrat prévue et antisportive. Donc pas question de me demander comment je vois l'avenir. Je ne dirai rien...

Ce que par contre ce Belge entend dire, c'est qu'il regrette les critiques formulées au sujet des sprints massifs, de leurs dangers :

— Ceux qui se plaignent ont tort. Ou alors, qu'ils ne viennent pas se mêler aux emballages finals. Nous nous tirons par le maillot, nous nous poussons, nous nous propulsons, nous accrochons les selles, nous écartons les coudes ? Mais bien sûr. Comment voulez-vous réussir un sprint autrement ? C'est ça, le métier...

Championnats régionaux pour cadets et cadettes

Un succès, malgré des conditions atmosphériques difficiles

La SEP L'Olympic est marquée du sceau de la malchance lorsqu'elle entreprend d'importantes organisations. La tradition fut donc respectée puisque samedi après-midi la pluie transforma la piste en bourbier. Malgré les revers du temps l'organisation fut parfaite et le mérite en revient d'abord à M. Jimmy Cattin, chef technique, qui n'a ménagé sa peine pour assurer la réussite de cette manifestation fournie en disciplines et presque surchargée quant à la participation. Il va sans dire que toute l'Olympic était à l'œuvre et que tous, des écoliers aux très anciens membres ont eu la satisfaction d'avoir réussi dans cette organisation.



Etre le frère d'un champion suisse ne suffit pas pour franchir une latte, ce que constate Andres de Langenthal.

PATRICK DAUCOURT REMARQUABLE

Le Chaux-de-Fonnier Patrick Daucourt a été un des éléments les plus en vue de ces championnats au Centre sportif. En effet, avec 13 m. 56 au triple saut l'Olympien a peut-être réalisé la meilleure performance suisse cadets de la saison (nous ne pouvons l'affirmer avec certitude), ou tout au moins la deuxième. C'est là une belle récompense d'un entraînement assidu consenti par un athlète doué et capable de s'améliorer encore sensiblement quand bien même la technique fut très bonne dimanche.

Autre sociétaire de l'Olympic vainqueur en cadets A, Gérard Bauer est une valeur confirmée du 400 m. dans cette catégorie. Bien qu'il ne se soit pas trouvé au mieux de sa forme, Gérard Bauer a su très intelligemment répartir son effort pour s'imposer. Le Jurassien Oppliger (CA Courtelary) a remporté un logique succès dans le 1500 m. steeple où sa classe d'international junior n'eut aucune opposition. Il en fut de même pour Pizzera (CEP Cortaillod) net vainqueur du 800 m., alors que son camarade Chico-Chico impressionnait par sa fin de 3000 m. où il distança très nettement Oppliger qui eut lui le mérite d'animer une course passionnante. A relever l'excellent comportement des Olympiens Roth et Montandon, respectivement 2e sur 800 m. et 1500 m. alors que Perret, des Ponts-

de-Martel, confirmait sa valeur au jet du poids avec un 3e rang.

VALEUREUX TRIO CHAUX-DE-FONNIER

Chez les cadets B, samedi, l'Olympic a fait une excellente prestation grâce surtout au trio Jenni, Gurtner, Jacot qui totalisa quatre premières places et cinq médailles. Ces trois jeunes athlètes restèrent éloignés de leurs records personnels mais ont tout de même su assurer leur succès. Pour Gurtner (100 m. haies) et Jacot (3000 m.) la piste détrempeée a passablement contrarié leur effort. L'Olympien X. Bourquin a essayé une contreperformance en hauteur où dans un bon jour il pouvait l'emporter. De son côté le jeune sprinter T. Dunois a frôlé la finale du 100 m. pour un centième. Chez les féminines Florence Bliss a pris la 4e place du saut en hauteur, discipline où elle peut espérer de bons résultats.

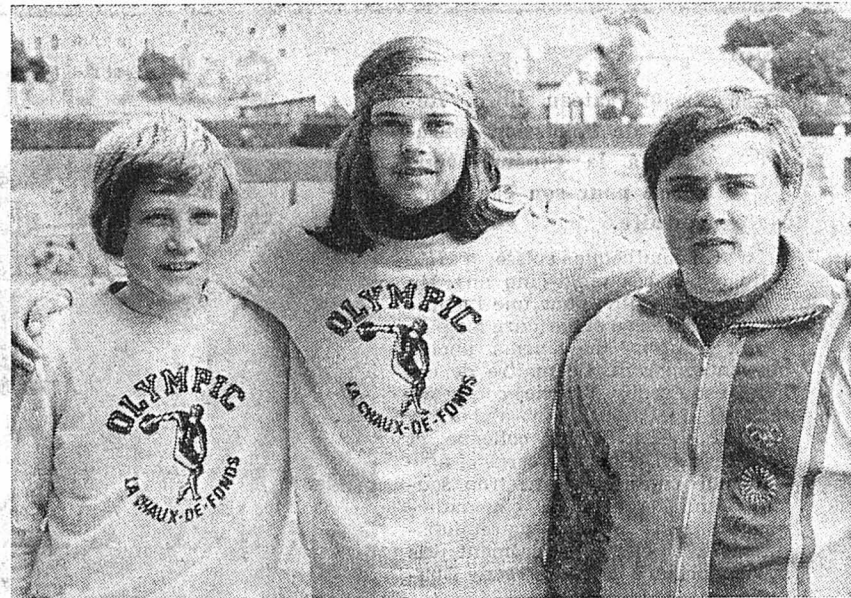
DÉVOUEMENT RÉCOMPENSÉ

L'Association bernoise d'athlétisme a remis trois médailles d'honneur par l'intermédiaire de M. Randegger à des membres de l'Olympic dévoués à la cause de l'athlétisme. Ce sont respectivement MM. E. Wyss, organisateur de manifestations et animateur de la section féminine; A. Jeanmaire, chef chronométrateur depuis plus de 20 ans et C. Sester, starter officiel depuis 12 ans, qui ont vu leur attachement à l'athlétisme être récompensé.

Jr.

RÉSULTATS

CADETS B. — Marteau (5 kilos): 1. Jenni Roland, Olympic, 36 m 82; 2. Tissot Christian, Olympic, 23 m 02; 3. Jossy Patrick, Onex, 22 m 84. — Triple saut: 1. Grimm Daniel, STB, 11 m 98. — Perche: 1. Schneiter Otto 59 TVL, 2 m 90.



Trois Chaux-de-Fonniers champions régionaux: V. Jacot (3000 m.), D. Gurtner (100 m. haies) et R. Jenni marteau et poids.

Hauteur: 1. Salamin N., CA Sion, 1 m 60; 2. Virzin G., Vevey, 1 m 55; 3. Andrey J.-D., Bulle, 1 m 55.

Poids (5 kg.): 1. Jenni R., Olympic, 11 m 82; 2. Bruni F., GGT Thoune, 11 m 64; 3. Freymond J.-M., Usy, 11 m 51.

100 mètres haies: 1. Gurtner D., Olympic, 15"63; 2. Brunner P., GGB, 16"61; 3. Locher H., GGB, 16"77.

1000 mètres: 1. Pilet C., UGS, 2'42"41; 2. Virzi G., Vevey, 2'46"02; 3. Bagnoud P.-Y., CA Sierre, 2'55"24.

Longueur: 1. Fischer, 59 UGS, 6 m 05; 2. Zingg E., 59 Langenthal, 5 m 70; 3. Andrey J.-D., 59 Bulle, 5 m 52.

Disque: 1. Freymond J.-M., 59 US Yverdon, 34 m 62; 2. Jenni R., 59 Olympic, 31 m 20; 3. Gurtner D., 59 Olympic, 28 m 52.

300 mètres haies: 1. Honsberger P., 59 Neuveville, 45"63; 2. Büchi S., 59 STB 46"44.

100 mètres: 1. Thomet M., GGB, 11"46; 2. Humbert S., LS, 11"75; 3. Fischer R., UGS, 12"22.

Javelot: 1. Fantony G., 59 Vevey, 40 m 48; 2. Stuffer D., 60 TVL, 38 m 58; 3. Leuenberger N., 60 STB, 38 m 48.

3000 mètres: 1. Jacot Vincent, Olympic, 9'47"79; 2. Pernet Patrice, Nerivue, 10'05"82; 3. Emery Didier, CA Sierre, 10'10"62. — **600 mètres:** 1. Sublet P., Cortaillod, 1'34"20; 2. Hugentooler A., CAG, 1'34"52; 3. Roh S., CA Sion, 1'34"62. — **300 mètres:** 1. Henggi R., GGB, 38"82; 2. Schindler U., STB, 40"29.

CADETTES B. — **Longueur:** 1. Bigler P., 60 STB, 5 m 37; 2. Blaser G., 60 GGB, 4 m 70; 3. Blein A., 61 Broc, 4 m 69.

Javelot: 1. Thiemard D., 60 Lac Bienne, 28 m 92; 2. Kursteiner Y., 60 STB Berne, 26 m 58.

80 m haies, finale, vent: 0,85 déf.: 1. Kehrl I., STB, 12"50; 2. Gerber E., STB, 12"73.

● SUITE EN PAGE 18

OFFRES D'EMPLOIS

FLUCKIGER & CIE
Fabrique de cadrans
2610 SAINT-IMIER

Nous offrons une situation intéressante à

UN DÉLÉGUÉ COMMERCIAL

pour visiter notre clientèle et traiter avec elle de tous problèmes techniques et commerciaux.

Nous demandons, en plus des qualités personnelles inhérentes à un poste de cette importance, la connaissance des langues française et allemande (langue anglaise souhaitée).

Les renseignements éventuels peuvent être demandés au téléphone (039) 41 31 61, interne 207.

Les personnes intéressées sont priées de faire leurs offres de services au chef du personnel.



No. 2-15

cherche

une employée de bureau

pour divers travaux variés: correspondance française - caisse - comptabilité restreinte - etc.

Faire offres ou se présenter à UNIVERSO S.A. No 2-15, rue des Crétets 5, 2300 La Chaux-de-Fonds, tél. (039) 22 65 65.

Snack-bar MOCAMBO
Avenue Léopold-Robert 79
2300 La Chaux-de-Fonds

cherche pour le 5 août 1974

SOMMELIÈRES (IERS)

Débutantes (s) acceptées (s).

Ambiance agréable. Gains intéressants à personnes capables. Congé tous les dimanches et possibilité d'un samedi sur deux.

Pour prendre rendez-vous, téléphoner au (038) 53 34 64.

Poste intéressant est offert par commerce d'alimentation en gros à

jeune homme

conscientieux et actif, ayant déjà une certaine formation commerciale et aimant le contact avec la clientèle.

S'adresser à BECK & CIE S.A., Serre 19-21, La Chaux-de-Fonds.

Mademoiselle,

- votre scolarité va se terminer.
- Vous cherchez un emploi bien rétribué, propre et intéressant.
- Prenez contact avec nous, nous vous renseignons volontiers au cours d'une visite.
- Adressez vos offres à:
SELLITA WATCH CO S.A.
2300 LA CHAUX-DE-FONDS, Emancipation 40
Téléphone (039) 23 44 33.

« L'IMPARTIAL » est lu partout et par tous



BON-VALEUR Fr. 6.- à Fr. 8.-
à l'achat de 2 antisolaires **SUN FUN**

Nom, prénom: Mme - Mlle

Adresse:

Lieu:

A CHOIX un troisième produit SUN FUN de BINELLA, à moitié prix:

- 1 Pre-Sun Cleanser **ou** 1 Pre-Sun Conditioner,
- 1 Skin Cooler Lotion **ou** 1 Silky Skin Foam



R. Neuenschwander
pharmacien

Secteur cosmétique

Ouvert pendant les vacances horlogères

Ne manquez pas de lire notre annonce du mercredi 3 juillet

IMPACT-TV IMPACT-TV

Point de vue

TVR

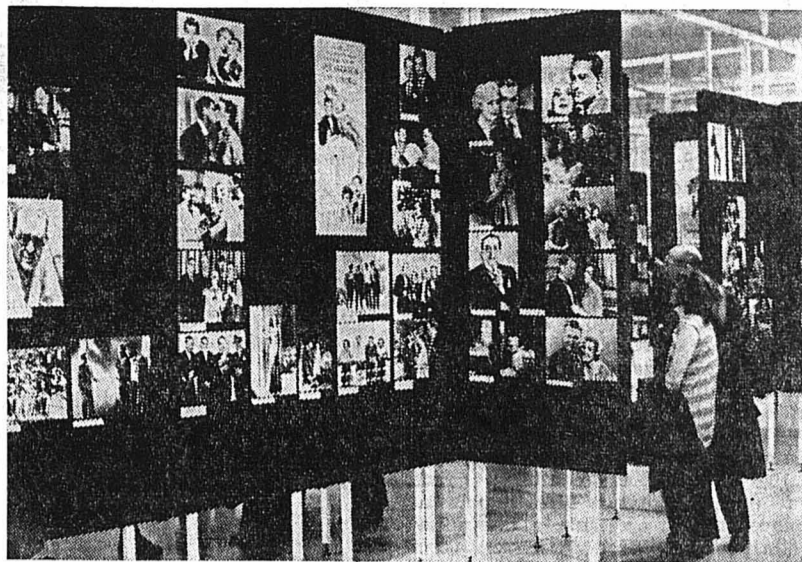
21.25 - 22.50 Plateau libre. Reprise de l'émission consacrée à la Cinémathèque suisse pour son 25e anniversaire.

La Cinémathèque suisse a fêté cette année ses vingt-cinq ans. Un âge de jeune fille, pour une institution qui conserve et restaure les plus beaux fleurons du cinéma ancien ou contemporain. Le maître de ces lieux est Freddy Buache, conservateur et fondateur, qui à l'instar d'Henri Langlois, son collègue et ami français, se dévoue corps et âme pour une cause suscitant trop souvent l'indifférence. La cinémathèque est pourtant utile, voire indispensable, et elle a précisément pris son importance grâce à Freddy Buache.

Ce « Plateau libre » est donc à juste titre consacré à l'institution comme à l'homme. Pour réaliser cette émission, le car de la Télévision s'était transporté dans un endroit insolite et charmant, dans le café de Barnabé, situé dans un village vaudois, Servion. Chez Barnabé, on monte des spectacles de cabaret, prolongement d'une époque où se produisaient, sous le toit de la grange, des montreurs de films itinérants. Le patron se livre par ailleurs à des travaux similaires — dans l'esprit — à ceux de Freddy Buache : il collectionne et restaure des pianos mécaniques, des boîtes à musique...

A l'heure où le cinéma suisse fait parler de lui hors de nos frontières, la Cinémathèque, instrument d'édu-

Sélection de mardi



A la Télévision romande, à 21 h. 25 : Plateau libre. 25e anniversaire de la Cinémathèque suisse. Notre photo : Vue de l'exposition organisée à l'occasion du 25e anniversaire de la Cinémathèque. (photo J. P. Faure - TV suisse)

de remarquable, se révèle chaque jour plus utile. Aussi, parmi les nombreux invités reçus par Freddy Buache au cours de cette émission figurent des représentants du jeune cinéma, comme Daniel Schmid; d'autres personnalités sont également présentes, pour le plus grand plaisir du public : Gilles et Urfer, Jack Rollan, et la chanteuse Anne Sylvestre...

TVF 2

20.35 - 22.50 Les dossiers de l'écran. Film: La Route est ouverte.

En 1942, la situation internationale était telle qu'il semblait que l'Australie allait se faire annexer par le Japon. Aussi, la politique de la terre brûlée devint à cette

époque un impératif dans le grand Nord australien, très vaste région occupée seulement par cinq mille habitants et un million de têtes de bétail.

Dan Mac Alpine, gardien de troupeaux, vient juste d'acquiescer mille bêtes de première qualité. Il reçoit alors l'ordre de les abattre. Refusant de se plier à cette ordre il décide de déplacer son troupeau à travers deux mille miles par l'un des itinéraires les plus difficiles qui soit au monde.

Ses amis, jugeant l'expédition trop périlleuse se moquent de lui et refusent de l'accompagner. Dan Mac Alpine emmène avec lui : la famille Parson composée d'un couple et de ses deux filles, Corky, un vieil ivrogne, un jeune marin écossais et deux indigènes.

« La route est ouverte » et l'histoire des aventures de Dan Mac Alpine et de sa bande au cours de ce voyage épique. La rareté des pâturages, la traversée de rivières infestées de crocodiles, la perte des chevaux puis la pénurie d'eau, sont autant d'obstacles qui ralentissent la progression de Dan Mac Alpine, de ses hommes et du troupeau qu'il faut à tout prix préserver. Mais Dan Mac Alpine réussit à sauver une grande partie du bétail de la menace japonaise, participant ainsi au plus grand mouvement de migration de troupeau jamais vu au monde.

Le débat qui suivra le film portera sur l'Australie.

La France et les Français sous l'occupation

La première chaîne devrait présenter ce soir même la deuxième partie d'une émission de Georgette Elgey, René Remond et Daniel Lander (une partie de cette équipe avait déjà signé en 69-70 les six émissions de la série « La troisième république »). Mais rien n'est assuré actuellement à l'ORTF à cause des constantes menaces de grèves.

Il y a plus de deux ans la société romande « TV Rencontre » produisait avec la SSR et une chaîne de télévision régionale allemande « Le chagrin et la pitié ». Pour la première fois, un document audiovisuel abordait la période 40-44 en France sans la mythologie du bon résistant courageux et largement majoritaire opposé au collaborateur répugnant et largement minoritaire. Il y eut, certes, avant ce film de quatre heures, de nombreux témoignages, articles et livres qui apportaient déjà de justes nuances. Mais il n'est pas facile de modifier le point de vue officiel sur une période douloureuse. Le film sorti en France dans les salles de cinéma où il connut un succès inattendu. Malgré certaines déclarations et promesses, de PDG successifs de l'ORTF, « Le chagrin et la pitié » n'arriva jamais sur le petit écran de France, comme si la télévision avait eu peur de déplaire aux résistants qui tenaient le pouvoir après de Gaulle sous Pompidou. Ne pas passer ce film fut une erreur qui jette une sorte de discrédit sur toute tentative d'exposer les mêmes problèmes.

« La France et les Français sous l'occupation », émission de plus de deux heures, fut mise en chantier il y a au moins deux ans. Ce n'est donc pas une réponse de l'ORTF au « Chagrin et la pitié ». Ce document mérite attention. Le film d'Ophüls-Harris et Sedouy mélangeait documents anciens d'actualités (y compris le son et le commentaire originaux, important élément d'information sur l'esprit d'une propagande mensongère) et des entretiens réalisés en 1971 avec des témoins du passé, de chaque camp, collaboration, résistance et de l'innombrable indifférence. L'émission de l'équipe Elgey - Remond - Lander recourt largement aux documents anciens, dont certains originaux; chacun a vu une fois ou l'autre l'arrivée des troupes allemandes en juin 40 sur les Champs-Élysées et la foule; on sait maintenant que ce reportage fut mis en scène le 28 juin et filmé pour les besoins de la propagande allemande. En réalité, le 14 juin, le défilé eut lieu volets clos, rues désertes; un document le montre, retrouvé à Berlin-Est.

Les auteurs retrouvent le passé dans des documents, filment sur place des lieux où se déroula l'histoire et renoncent à interroger des témoins aujourd'hui pour faire place à un commentaire, fruit d'un effort de « compréhension objective ».

Freddy LANDRY

INFORMATION RADIO

Soirée théâtrale « LA BAGATELLE » Comédie de Marcel Achard
Ce soir à 20 h. 30
Premier programme

Pièce rose et sujet noir, « La Bagatelle » traite sur un ton léger du malheur des vaincus. L'histoire en effet se déroule en 1947, dans ces tristes temps qui pour les peuples de l'axe succédèrent à la défaite. L'action se situe entièrement dans la chambre d'une jeune Autrichienne que la nécessité contraint de se prostituer quasiment sous les yeux de son père et de sa sœur cadette aux soldats français de l'armée d'occupation. On le constate, le sujet est pour le moins délicat à traiter et le rappel des bassesses à quoi sont poussés, par la faim, certains habitants des pays occupés aurait pu être désagréable. D'autant plus que Marcel Achard n'a pas pris la prudente précaution d'éloigner dans le temps l'histoire qu'il raconte et que les Français auxquels cette pièce était d'abord destinée n'aiment guère à se voir rappeler qu'ils ont été occupés eux aussi.

Mais le talent de Marcel Achard fait que cette pièce n'est ni pénible, ni grossière, qu'elle ne choque ni ne blesse, mais qu'elle est drôle, souvent, de cette drôlerie particulière, propre à l'auteur de « Jean de la lune ». (sp)

SUISSE ROMANDE

- 18.20 (c) Téléjournal
- 18.25 (c) Présentation des programmes
- 18.30 (c) Vacances-jeunesse Grujot et Délicat.
- 18.55 (c) Le Manège enchanté Pour les petits.
- 19.00 Un Soir chez Norris 8e épisode. (Feuilleton).
- 19.10 A vos lettres Un jeu.
- 19.40 (c) Téléjournal
- 20.00 (c) Malaventure Dans l'intérêt des familles (3). (Série).
- 20.15 Tour de France Caen - Dieppe. Reflets filmés.
- 20.30 (c) Deux Ans de Vacances Feuilleton.
- 21.25 Plateau libre Magazine du spectacle.
- 22.50 (c) Téléjournal

SUISSE ALÉMANIQUE

- 9.10 (c) Télévision scolaire Eruption de l'Etna
- 10.30 (c) Télévision scolaire
- 17.00 (c) La maison où l'on joue
- 18.10 (c) Cours de formation pour adultes
- 18.45 (c) Fin de journée
- 18.55 (c) Téléjournal
- 19.00 Laurel et Hardy Rires dans la Nuit
- 19.30 (c) L'antenne
- 20.00 (c) Téléjournal
- 20.20 (c) Les religieux dans le monde
- 21.15 (c) Sport 74
- 22.00 (c) Téléjournal
- 22.15 (c) Tour de France
- 22.25 (c) Hommage à Duke Ellington
- 23.35 Les programmes

SUISSE ITALIENNE

- 18.30 (c) Pour la jeunesse Le bouche-trou
- 19.30 (c) Téléjournal
- 19.45 Magazine du spectacle Spécial Cannes 1974
- 20.10 Magazine régional
- 20.45 (c) Téléjournal
- 21.00 (c) Sam Whiskey Western avec Burt Reynolds, Clint Walker, Ossie Davis, Angie Dickinson, William Schallert - Version italienne, sous-titrée français - allemand - C'est l'histoire d'un cow-boy casse-cou et entreprenant
- 22.35 (c) Cyclisme
- 22.45 (c) Téléjournal

ALLEMAGNE 1

- 16.15 (c) Téléjournal
- 16.20 (c) Les coupeurs de têtes Reportage du professeur H. Harrer sur la tribu des Dayaks
- 17.05 (c) Pour les enfants L'Anniversaire de René
- 17.55 (c) Téléjournal
- 18.00 (c) Programmes régionaux
- 20.00 (c) Téléjournal
- 20.15 (c) Qui suis-je? Jeu amusant sur les métiers, animé par Robert Lembke
- 21.00 (c) La Veuve Téléfilm de la TV italienne, avec Lea Massari et Alberto Lionello
- 21.45 (c) Football Championnats du monde
- 22.15 (c) Téléjournal
- 22.35 (c) Artistes de Prague
- 23.20 (c) Téléjournal

ALLEMAGNE 2

- 16.30 (c) Mosaïque Pour les personnes âgées
- 17.00 (c) Téléjournal
- 17.10 (c) Konny et ses Trois Amis Série de Helmut Meeves
- 17.35 (c) Football - WM 74
- 18.25 (c) La Ferme Follyfoot Série de Francis Stevens
- 19.00 (c) Téléjournal
- 19.30 (c) Old Surehand Film germano-yougoslave
- 21.00 (c) Téléjournal
- 21.15 (c) L'Allemagne d'Est en Ouest
- 22.00 (c) Au Seuil de la Mort
- 22.50 (c) Téléjournal

Des mouvements de grève perturbant à nouveau les émissions de l'ORTF, les programmes ci-dessous sont donnés sous toutes réserves.

FRANCE 1

- 12.30 Miditrente
- 13.00 24 heures sur la une
- 13.35 Je voudrais savoir
- 16.00 Tour de France cycliste Etape Caen - Dieppe.
- 18.20 Au-delà des faits
- 18.40 Le Manège enchanté La Panne de Zébulon.
- 18.50 Espoir et champion Initiation au sport: La plongée.
- 19.20 Actualités régionales
- 19.45 24 heures sur la une
- 20.15 Tour de France cycliste Résumé filmé.
- 20.30 La France et les Français 1940 - 1944 : 2. La prise de conscience.
- 21.35 Pourquoi pas? L'exploit.
- 22.35 24 heures dernière

FRANCE 2

- 14.30 (c) Aujourd'hui madame
- 15.15 (c) Les Fêtes galantes Un film de René Clair.
- 19.00 (c) Des chiffres et des lettres Jeu, avec « Le compte est bon » et « Le mot le plus long ».
- 19.20 (c) Actualités régionales
- 19.44 (c) Valérie (6) Feuilleton.
- 20.00 (c) I.N.F. 2
- 20.35 (c) Les dossiers de l'écran La Route est ouverte Un film de Harry Watt.
- Débat L'Australie, un continent sans hommes.
- 22.50 (c) I.N.F. 2

FRANCE 3

- 19.20 (c) Actualités régionales
- 19.40 (c) La courte échelle
- 19.55 (c) Le Tour de France
- 20.30 (c) Chita, je t'aime
- 21.20 (c) L'œil apprivoisé
- 21.45 (c) Journal Inter 3

IMPACT-RADIO

SOTTENS

Informations à 12.30, 14.00, 15.00, 16.00, 17.00, 18.00, 19.00, 22.30, 23.55. — 12.03 News service. 12.25 Communiqués. Météo. 12.29 Signal horaire. 12.30 Miroir-midi. 12.50 Les chemins de l'été. 13.00 Mardi les gars. 14.05 Réalités d'ailleurs. 15.00 Informations. 16.05 Madame Catalina (27). 16.15 Concert chez soi. 17.05 En questions. 18.00 Le journal du soir. Revue de la presse suisse alémanique. Le micro dans la vie. Tour de France. 19.00 Le miroir du monde. 20.00 Plages privées. 20.30 Soirée théâtrale: La Bagatelle, de Marcel Achard. 21.45 Trois compositeurs suisses romands. 22.40 Montreux jazz club. 23.55 Miroir-dernière. 24.00 Hymne national.

2e programme

14.00 Musik am Nachmittag. 17.00 Musica di fine pomeriggio. 18.00 Plus. 19.00 Emission d'ensemble. Per i lavoratori italiani in Svizzera. 19.30 Novitads, informations en romanche. 19.40 Musique pour la Suisse. 20.10 Rhythm'n

pop. 20.40 Les sentiers de la poésie. 21.10 Les nouveautés de l'enregistrement. 22.10 Nocturnes. 22.40 Médecine et santé. 23.00 Hymne national.

BEROMUNSTER

Informations-flash à 12.30, 15.00, 16.00, 18.00, 22.15, 23.25. — 12.40 Rendez-vous de midi. 14.00 Magazine féminin. 14.30 Mélodie de Gershwin avec Ella Fitzgerald et Louis Armstrong. 15.05 Le portrait du chanteur: Tatjana Trojanos. 16.05 Lecture. 16.30 Pour les aînés. 17.30 Radio-jeunesse. 18.15 Boussole sonore: Nord. 19.00 Sport. Communiqués. 19.15 Actualités. 20.00 Prisme: Thèmes de notre temps. 21.30 Discorama. 22.25 Jazz. 23.30-1.00 Musique populaire.

MONTE-CENERI

Informations-flash à 14.00, 16.00, 18.00, 22.00. — 12.15 Revue de presse. 12.30 Actualités. 13.00 Disques. 13.25 Danses de papa. 14.05 Radio 2-4. 16.05 Rapports

74. 16.35 Aux quatre vents. 17.15 Radio-jeunesse. 18.05 Presque une demi-heure. 18.30 Chronique régionale. 19.00 Disques. 19.15 Actualités. Sport. 19.45 Mélodies et chansons. 20.00 Tribune d'actualités. 20.45 Chants régionaux italiens. 21.00 Decameronissimo. 21.30 Orch. divertissants. 22.05 Pièce policière. 23.00 Actualités. 23.20-24.00 Nocturne musical.

MERCREDI

SOTTENS

Informations à 6.00, 7.00, 8.00, 9.00, 10.00, 11.00, 12.00. — 6.00 Bonjour à tous! Miroir-première. 6.35 La route, ce matin. 6.59 Horloge parlante. 7.00 Le journal du matin. 8.05 Revue de la presse romande. 8.15 Spécial-vacances. 9.05 M. V. 10.05 La radio buissonnière. 11.00 Informations. 12.00 Le journal de midi. Midi-mystère.

2e programme

8.00 Informations et revue de la presse romande. 8.15 Debout les enfants. 8.30 Les chemins de la connaissance. La civilisation accusée (2). 9.03 Starting to speak. 9.15 Rencontres... 10.00 Portrait sans paroles. 11.00 Panorama quotidien de la musique en Suisse romande. 11.15 Essais et maîtres. 11.30 Prélude au mercredi symphonique. 12.00 Midi-musique.

BEROMUNSTER

Informations-flash à 6.00, 7.00, 8.00, 10.00, 11.00. — 6.05 Pèle-mêle musical. 6.50 Méditation. 7.10 Auto-radio. 8.30 Pages de Rossini et Thomas. 9.00 Entracte. 10.05 Mandolines. 10.30 Chansons populaires irlandais-gaéliques. 11.05 Musique et bonne humeur. 12.00 Palette sonore.

MONTE-CENERI

Informations-flash à 6.15, 7.00, 8.00, 10.00. — 6.00 Disques. Concert matinal. 7.10 Musique variée. 9.00 Radio-matin. 12.00 Musique variée.

IMPACT-RADIO

LOÈCHE-LES-BAINS

A VENDRE

STUDIOS APPARTEMENTS DE 2-3-4 PIÈCES

RÉSIDENCE FLAMINIA

Bains, sport, détente au service de votre santé, voilà ce qu'offre Loèche-les-Bains dans son vaste cadre alpin.

Renseignements :

Agence Immobilière Martin Bagnoud SA
Route de Sion 3
3960 SIERRE
Tél. (027) 5 42 42

Coupon à détacher

Nom : _____
Adresse : _____
Tél : _____

ARMAND BOUTIQUE

Neuve 5 - Tél. (039) 23 98 16

Choix de T-Shirt dès Fr. 10.-
et toujours JEANS à gogo
à tous les prix!

FERMETURE DU 15 AU 28 JUILLET
RÉOUVERTURE LE 29 JUILLET, à 13 h. 30



DIVISION PRODUCTION

Nous cherchons pour compléter l'équipe technique de notre filiale américaine WALTHAM WATCH CO

PLUSIEURS HORLOGERS

Ces futurs collaborateurs seront appelés, en fonction de leurs connaissances techniques et leur pratique de l'anglais, à prendre en charge progressivement des fonctions de contrôle, formation, encadrement, dans l'importante organisation de service après vente WALTHAM.

Nous demandons :

- une bonne formation de base EHS ou entreprise
- quelques années de pratique
- connaissances de l'anglais non indispensable.

Nous offrons :

- un engagement sous contrat
- des conditions intéressantes
- une activité offrant de grandes possibilités.

Nous prions les candidats intéressés d'adresser leurs offres accompagnées d'un bref curriculum vitae, au secrétariat de la Division Production SGT, case postale 143, 2300 La Chaux-de-Fonds.

MEMBRE DE LA SOCIÉTÉ
DES GARDE-TEMPS S.A.



GRAND GARAGE DE LA PLACE, représentant une des plus grandes marques européennes, cherche

collaborateur de vente

Une gamme étendue de voitures neuves ainsi qu'un grand choix d'occasions vous permettront :

- de vous créer une situation stable, intéressante et avec un avenir assuré
- d'arriver à un revenu élevé.

Préférence sera donnée à une personne dynamique, connaissant déjà cette passionnante activité qui est la vente.

Date d'entrée à convenir.

Ecrire sous chiffre FB 15064, au bureau de L'Impartial.

On vient de toute la **RÉGION** choisir ses **PULLS!**
C'est ça le **SUCCÈS** des beaux **PULLS...**
de la chemiserie **TRIANON** 22, avenue Léopold-Robert

A VENDRE

Mustang Mach I coupé 71

bleu métallisé, 60.000 km, garantie.

CENTRE OCC, LA CHAUX-DE-FONDS
Terreaux 45 - Tél. (039) 23 61 88

Dépôt PROVIMI - La Sagne

sera fermé du 6 au 20 juillet
pour les vacances annuelles.

Prière de passer vos commandes
assez tôt, jours de livraison :
MARDI et VENDREDI

G. Chs Sieber, dépositaire,
2314 La Sagne - Tél. (039) 31 51 02

dettes= ennuis

N'hésitez plus. Supprimez-les
par la GESTION DE DETTES.

Pour renseignements et rendez-
vous à votre domicile sans enga-
gement.

021/951150

Arrangements
Financiers s.à r.l.
1510 Moudon

COMMERCE DE FOURNITURES INDUSTRIELLES

offre situation intéressante à :

UN COLLABORATEUR

Poste à responsabilités.

Connaissance de la branche mais
pas nécessaire.

Relations avec les fournisseurs et
la clientèle.

Possibilités d'avancement rapide.

UNE TÉLÉPHONISTE

Aide de bureau.

Travail intéressant et varié.

Entrée immédiate ou à convenir.

Ecrire sous chiffre CT 15098 au
bureau de L'Impartial.

PETITES ANNONCES

ou tarif réduit de 40 ct. le mot
(minimum dix mots)

à l'exclusion de toute annonce
commerciale ou ayant
une certaine importance

Chambres à louer

MEUBLÉE, à Monsieur; confort, ascen-
seur, Plac de la Gare. Tél. (039) 22 32 68.

JOLI STUDIO meublé, indépendant,
bain, libre. S'adresser : Hôtel-de-Ville
25, 1er étage. Tél. (039) 23 29 85.

A vendre

DEUX COMPLETS HOMME, taille 48-
50; cuisinière à gaz, 3 feux. Tél. (038)
53 25 95, dès 11 heures.

GRANDE REMORQUE; fourneau à col-
le. Tél. (039) 37 12 37.

UN RÉCHAUD électrique, 1 feu, avec
support. S'adresser : Mlle Jeanne Imer,
Progrès 22, de 15 à 17 heures.

CHAUDIÈRE A LESSIVE; chaudière
pour le central; fourneau à bois; pota-
ger à bois Le Rêve, plaque chauffante.
Bas prix. Tél. (039) 37 12 37.

DEMANDES D'EMPLOIS

ÉTUDIANT

21 ans, possédant maturité commerciale,
très bonnes connaissances d'allemand et
d'anglais, permis de conduire type A,

CHERCHE TRAVAIL pour les mois
d'août à mi-octobre. Tél. (039) 23 17 56
de 10 à 12 h. ou de 14 à 18 heures.

LUNETTES C. Dior

von
gunten

Av. Léop.-Robert 23
Tél. (039) 22 38 03

LIVRES

d'occasion tous gen-
res, anciens, mo-
dernes. Achat, ven-
te et échange. Lib.
Place du Marché.
Tél. (039) 22 33 72
La Chaux-de-Fonds

A VENDRE

BATEAU

moteur Johnson
40 CV, équipé pour
ski nautique.

Tél. (038) 31 27 58.

Cherchons

OUVRIER

QUALIFIÉ

pour seconder con-
tremaître de cais-
serie.

Scierie des
Eplatures S. A.
2300 La
Chaux-de-Fonds
Tél. (039) 26 03 03

Quelle famille

accueillerait mon
fils de 15 ans pour
4 semaines entre le
12. 8. - 21. 9. 74,
où il serait obligé
de PARLER LE
FRANÇAIS ?

Je me charge natu-
rellement des frais.

Ecrire à :

Dr ACEL
8108 Dällikon

Les Crosets

S/Val-D'Illiez

(VALAIS)
altitude 1670 m

bel appartement

6 à 8 lits à louer
à la semaine, la
quinzaine ou au
mois, pour vacan-
ces été-hiver.

Tél. (022) 48 71 50

Appartements

demandés

APPARTEMENT
simple ou mi-con-
fort est demandé.
Tél. (039) 23 10 91

Bulletin de souscription

Veillez me considérer comme nouvel abonné de L'IMPARTIAL dès le :

_____ je paierai par 3 - 6 - 12 mois *

Nom et prénom : _____

Domicile : _____

No - Localité : _____

Signature :

ABONNEMENTS :

3 mois Fr. 23.-; 6 mois Fr. 44.50; annuellement Fr. 86.-
Compte de chèques postaux 23-325, La Chaux-de-Fonds

Ne pas payer d'avance, mais à réception du bulletin de versement.

* Biffer ce qui ne convient pas.

A retourner à « L'Impartial » - 2301 La Chaux-de-Fonds.

OFFRES D'EMPLOIS

CHANTIER NAVAL EGGER

2024 SAINT-AUBIN

engage tout de suite ou pour date
à convenir :

un serrurier,
un carrossier,
un chaudronnier

pour la construction de bateaux
en aluminium.

AUREOLE

Avenue Léopold-Robert 66
2300 La Chaux-de-Fonds
Tél. (039) 23 48 16

engage

poseuses
de cadrans

Se présenter ou téléphoner.

A VENDRE A CHÉZARD

VILLA FAMILIALE

de 7 pièces + cuisine, salle de bain,
garage, cave, etc.

Ecrire sous chiffre VL 14916 au bureau
de L'Impartial.

Cherche à louer

à La Chaux-de-Fonds ou environs

APPARTEMENT 5 à 6 pièces, dans villa
ou petit locatif avec confort.

Tél. (039) 22 23 26 ou (039) 23 65 80.

Prix d'abonnement

Franco	ETRANGER
pour la SUISSE	Selon les pays
1 an Fr. 86.-	
6 mois » 44.50	Se renseigner à
3 mois » 23.-	notre adminis-
1 mois » 8.50	tration

Tarif des annonces

La Chaux-de-Fonds,
canton de Neuchâtel
et Jura bernois —.46 le mm.
Mortuaires —.69 le mm.

Régie extra-régionale

Annonces Suisse S. A. - ASSA

Suisse —.57 le mm.

Réclames 1.95 le mm.

(Minimum de 25 millimètres)

Compte de chèques postaux 23-325
La Chaux-de-Fonds

VACANCES Avis de mutation

prière d'écrire lisiblement / à expédier sous pli fermé

NOM _____ Prénom _____

Ancienne adresse : _____ Rue _____

No postal _____ Localité _____

Nouvelle adresse : _____ Hôtel/chez _____

No postal _____ Rue _____

Localité _____

Pays _____ Province _____

du _____ ou _____ inclus

Important :

Pour faciliter notre tâche, les demandes de changement d'adresse, doivent nous parvenir

► PAR ÉCRIT, AU MOINS 4 JOURS A L'AVANCE, s.v.p.

Aucun changement d'adresse n'est pris par téléphone.

Aucune mutation n'est faite pour une durée inférieure à 6 jours ouvrables.

Les frais de port supplémentaires pour l'étranger sont de 40 ct. par jour. Montant à verser
par avance à nos caisses, à notre compte de chèques postaux 23-325 ou en timbres-poste.
Service AVION sur demande.

Nous déclinons toute responsabilité en cas de distribution défectueuse à l'étranger.

Adm. de L'IMPARTIAL

OFFRES D'EMPLOIS

RÉPUBLIQUE ET CANTON DE GENÈVE



POLICE DE SÛRETÉ GENEVOISE

Une inscription est ouverte au Département de justice et police pour l'engagement de :

Inspecteurs de Sûreté

Conditions requises :

1. Etre citoyen suisse et âgé de 27 ans au plus au moment de l'inscription.
2. Avoir régulièrement fait son service militaire et être incorporé dans l'élite.
3. Avoir une bonne santé.
4. Avoir une instruction générale suffisante (études secondaires souhaitées).
5. Parler couramment, en plus du français, une autre langue au moins.
6. Avoir une bonne présentation.

Les candidats qui satisfont à toutes ces conditions subiront une visite médicale approfondie, ainsi que des examens d'admission (culture générale et préparation physique). Ils seront admis, en cas de succès, à un cours de formation professionnelle de six mois.

Excellentes prestations sociales.

En cas de nomination, le traitement sera fixé conformément à la loi sur l'organisation de la police.

Les demandes écrites de la main même du postulant devront parvenir au CHEF DE LA SÛRETÉ, hôtel de police, avec un curriculum vitae, jusqu'au 31 août 1974, dernier délai.

Le conseiller d'Etat chargé du Département de justice et police : **GUY FONTANET.**

Montres TERIAM S.A.

75, Avenue Léopold-Robert
2300 LA CHAUX-DE-FONDS
Tél. (039) 23 51 55

cherchent à engager pour tout de suite

HORLOGER COMPLET

capable de prendre des responsabilités

DÉCOTTEURS

PERSONNEL FÉMININ

pour différents travaux d'assemblages avec ou sans connaissances

PERSONNEL FÉMININ

travail à la demi-journée accepté

AIDE DE BUREAU

connaissant très bien la dactylographie pour travail à la demi-journée

AIDE DE BUREAU

pour travail à plein temps dans notre département achats, ébauches et fournitures

BLOQUEUR

homme ou jeune homme consciencieux serait mis au courant.

Les personnes intéressées sont priées de prendre rendez-vous avec le chef du personnel.

Les machines-outils de précision que nous fabriquons sont utilisées par des maisons renommées du monde entier pour le tournage, le fraisage et la rectification des pièces automobiles, des roulements à billes et de nombreuses autres pièces de série.

NOUS OFFRONS la place de

chef du montage de machines-outils

NOUS demandons :

- Profession :**
— mécanicien ou mécanicien-ajusteur.
- Théorie :**
— cours de contremaître ou de préparation du travail.
— si possible, cours de perfectionnement (électricité, hydraulique, pneumatique, métrologie).
- Pratique :**
— montage de machines-outils ou domaine similaire,
— conduite du personnel comme chef d'équipe ou contremaître.

Votre offre détaillée avec copies de certificats, photo et prétentions de salaire sera étudiée avec soin et discrétion.

Ets. SIM S.A. fabrique de machines et fonderie. 1110 Morges. Tél. (021) 71 06 61, dès 20 h. 71 72 04

FAVAG SA Neuchâtel

cherche pour son bureau technique

UN DESSINATEUR OU UN MONTEUR D'APPAREILS ÉLECTRONIQUES

désirant appliquer ses connaissances dans le domaine de la construction d'appareils électriques et électroniques, notamment par l'exécution de
— schémas électriques et électroniques, et par
— l'élaboration des documents nécessaires à la fabrication de circuits imprimés.

En cas de nécessité, la mise au courant pourra être assurée par nos soins.

HORAIRE MOBILE

offrant une liberté individuelle très étendue et permettant de concevoir la journée de travail selon les désirs et besoins de chacun.

Faire offres manuscrites avec curriculum vitae et copies de certificats au service du personnel.

Les candidats peuvent solliciter un entretien ou obtenir des renseignements supplémentaires par téléphone, interne No 331.

FAVAG S.A.
2000 NEUCHÂTEL, Monruz 34
Téléphone (038) 21 11 41

L'HOPITAL DU DISTRICT DE COURTELARY A SAINT-IMIER

cherche pour entrée immédiate ou date à convenir

infirmières en pédiatrie nurses

pour ses services de PÉDIATRIE et MATERNITÉ.

Nous offrons des conditions d'engagement selon le barème cantonal, un travail intéressant et indépendant dans un cadre agréable.

Nous sommes à votre disposition pour de plus amples renseignements ou pour un contact personnel.

Hôpital du district de Courtelary, Saint-Imier
Téléphone (039) 41 27 73

LE MONDE SPORTIF - LE MONDE SPORTIF

Championnats régionaux pour cadets et cadettes

● SUITE DE LA PAGE 15

Poids : 1. Theytaz J., CA Sion, 10 m 72 ; 2. Mamin C., Vevey, 9 m 96. 100 mètres finale : 1. Gerber E., STB 13"28 ; 2. Rémy C., Broc, 13"51 ; 3. Aeschlimann, GGB, 13"52.

Hauteur : 1. Patry C., CAG, 1 m 55 ; 2. Delaloye S., CA Sion, 1 m 50 ; 3. Theytaz J., CA Sion, 1 m 45 ; 4. Bliss F., Olympic, 1 m 45.

Disque : 1. Theytaz J., CA Sion, 23 m 62 ; 2. Fischli C., SL, 22 m 64.

CADETS A. — Perche : 1. Sigrist H.-R., STB, 4 m 20 ; 2. Muller D., TVL, 4 m ; 3. Forter D., Onex, 3 m 50.

100 mètres : 1. Morgenegg J., GGB, 11"37 ; 2. Tièche M., Lac Biemme, 11"47.

Javelot : 1. Zurbrugg K., STB, 52 m 42 ; 2. Monzo L., STB, 49 m 10 ; 3. Wenger K., TVL, 46 m 62.

Longueur : Zurbrugg K., STB, 6 m 80 ; 2. Monnet E., CABV, 6 m 64 ; 3. Bangueret P., LS, 6 m 33 ; 4. Daucourt P., Olympic, 6 m 33.

1500 mètres Steeple : 1. Oppliger D., Courtelary, 4'39"29 ; 2. Girod P., La Neuveville, 4'49"02 ; 3. Joye C., Lac Biemme, 5'05"68.

110 mètres haies : 1. Pitteloud Y., CA Sion, 15"77 ; 2. Giger R., TVL, 16"09 ; 3. Huss B., STB, 16"09.

Disque : 1. Monzo L., STB, 43 m 34 ; 2. Forter D., Onex, 38 m 50 ; 3. Perret P., Onex, 37 m 86.

1500 mètres : 1. Deleze P., CA Sion, 4'10"77 ; 2. Montandon D., Olympic, 4'17"51 ; 3. Rey H., GGB, 4'21"58 ; 4. Mutti F., Saint-Imier, 4'24"52.

400 mètres : 1. Bauer G., Olympic, 52"79 ; 2. Fardel C., LS, 53"16 ; 3. Hegg A., TV Lyss, 53"16.

Poids : 1. Heiniger A., STB, 12 m 33 ; 2. Monzo L., STB, 12 m 13 ; 3. Perret A., Les Ponts-de-Martel, 11 m 50.

Hauteur : 1. Aebischer D., CAG, 1 m 80 ; 2. Forter D., Onex, 1 m 75 ; 3. Lamon P., Flanthey, 1 m 75.

800 mètres : 1. Pizzera O., CEP, 1'59"61 ; 2. Roth B., Olympic, 2'02"96 ; 3. Bolz U., STB, 2'02"96.

3000 mètres : 1. Chico-Chico A., CEP, 9'10"46 ; 2. Oppliger D., Courtelary, 9'19"84 ; 3. Deleze M., CA Sion, 9'20"54.

300 mètres haies : 1. Huss B., STB, 41"89 ; 2. Spani, TVL, 43"65 ; 3. Grosenbacher, Courtelary, 43"65.

200 mètres : 1. Gyger R., TVL, 23"40 ; 2. Morgenegg J., GGB, 23"56 ; 3. Tièche M., Lac Biemme, 23"77.

Triple saut : 1. Daucourt P., Olympic, 13 m 56 ; 2. Gnaegi E., GGB, 13 m 03 ; 3. Vuille C., CEP, 12 m 93.

CADETTE A. — 100 mètres finale : 1. Casanova M., Stade GE 12"67 ; 2. Bregy M.-L., CA Sion, 12"67 ; 3. Erard C., Courtelary, 12"67.

Poids : 1. Andres C., Langenthal, 10 m 14 ; 2. Schmutz A., Figal GE,

9 m 23 ; 3. Vessaz A.-L., CA Payerne, 9 m 15.

400 mètres, finale : 1. Lambiel C., Genève, 57"59 ; 2. Camilleri E., Genève, 62"54 ; 3. Dal Magro N., CA Sion, 63"97.

1500 mètres : 1. Bonvin G., Flanthey, 5'34"79 ; 2. Emery V., CA Sierre, 5'59"74.

Longueur : 1. Rey M., CA Sion, 5 m 65 ; 2. Oulevay B., CA Payerne, 5 m 48 ; 3. Murith S., Bulle, 5 m 35.

800 mètres : 1. Bonvin G., Flanthey, 2'24"24 ; 2. Roudit N., ST Genève, 2'25"63.

Javelot : 1. Baumgartner M., GG Thoune, 32 m 74 ; 2. Dal Magro N., CA Sion, 32 m 60.

200 mètres : 1. Casanova M., ST Genève, 26"62 ; 2. Egger C., Neuchâtel-Sport, 26"75 ; 3. Duboux P., SL, 26"90.

Hauteur : 1. Luder C., Langenthal, 1 m 55 ; 2. Kuffer M., SL, 1 m 50 ; 3. Repond F., LS, 1 m 45.

Disque : 1. Garamvolg A., GGB, 29 m 88 ; 2. Andres C., Langenthal, 29 m 49 ; 3. Portoles H., SL, 20 m 13.

100 mètres haies : 1. Brusa F., Stade GE 16"22 ; 2. Lauper B., CEP Cortalloid 16"80 ; 3. Schmid E., STB, 17"31.

Aubry et Schaeffer vainqueurs à Berne

Les championnats régionaux pour juniors et seniors se sont disputés à Berne sur la nouvelle piste en « tartan » du Wankdorf. Peu de Chaux-de-Fonnières y étaient engagés mais leurs prestations furent bonnes dans l'ensemble. Willy Aubry a remporté le 400 mètres en 49"1 alors qu'il avait battu la veille le record neuchâtelois du 400 mètres haies en 54"0 (précédemment 54"8 par W. Aubry). Fasnacht (Olympic) a été chronométré en 4'03"3 en série de 1500 mètres et Gnaegi en 1'57"7 également en série. Sur 10.000 mètres l'olympien Leuba prenait le 8e rang en 33'06"4.

Chez les juniors André Schaeffer (Olympic) remportait le titre au terme d'une course tactique ponctuée d'un temps médiocre de 2'01"1. C'est un titre mérité pour un talentueux junior. Ch. Musy (Olympic) prenait la 2e place du 110 mètres haies en 16"3 derrière l'excellent Bernois Matler. Le perchiste J.-L. Baer se classait 2e de sa spécialité avec 3 m. 70, alors que B. Fleury prenait la 3e place du 2000 mètres steeple avec un nouveau record personnel de 6'26"4. Au saut en hauteur belle 4e place de J.-P. Donzé de Saint-Imier avec 1 m. 88. Chez les féminines on a enregistré un échec de Dominique Marcozzi qui devait se contenter du 2e rang dans le même temps de 58"1 que la Bernoise Elsbeth Liebi. Jr.

Daniel Schwab, du VC Vignoble aux championnats d'Europe juniors, à Varsovie

Hier Daniel Schwab s'est envolé avec l'équipe suisse pour participer aux championnats d'Europe pour juniors à Varsovie. C'est en compagnie des Demierre, A. Frei, R. Faude, V. Weber, H. D. Reymond que Schwab défendra les couleurs suisses en Pologne. Il fera la course contre la montre par équipes ainsi que la course sur route individuelle.

Pour arriver à ce but, le jeune gymnasié du VC Vignoble, il aura 18 ans au mois de septembre, a suivi 3 camps d'entraînement avec le cadre suisse dirigé par R. Ochsner. Il a participé à presque toutes les courses nationales terminant régulièrement aux places d'honneur, remportant notamment le critérium de Wohlen et le Tour de Gerzensee. Le week-end dernier il a terminé deuxième du Tour du Haut-Lac à Monthey et ce week-end il défendait les couleurs de l'équipe nationale suisse au Tour du Pays de Vaud. C'est le deuxième

Neuchâtelois à participer aux championnats d'Europe, puisque l'année dernière P. Moerlen de La Chaux-de-Fonds avait aussi été sélectionné.



Daniel Schwab.

Ski nautique: succès suisses à Lyon

Les skieurs nautiques suisses sont décidément en excellente forme en ce début de saison. Après avoir remporté le concours international par équipes de Baeschingen et s'être qualifiés, il y a une semaine, pour les quarts de finale de la Coupe d'Europe, ils ont une nouvelle fois démontré leur valeur en remportant trois épreuves du Grand Prix de Lyon, qui réunissait les meilleurs skieurs de sept pays européens.

DOUBLÉ GENEVOIS

Les Genevois Jean-Jacques Zbinden et Philippe Kurer ont pris les deux premières places du combiné. Le slalom fut d'un niveau particulièrement relevé. Jean-Jacques Zbinden et l'Allemand de l'Ouest Willy Ellermeier ont terminé à égalité avec deux bouées avec corde à 13 mètres. Un barrage se révéla donc nécessaire pour l'attribution de la première place, barrage qui a permis à Zbinden d'établir un nouveau record national de 34 bouées, soit quatre bouées avec corde à 13 mètres, et de s'adjuger ainsi l'épreuve.

RÉSULTATS

Slalom : 1. Jean-Jacques Zbinden (S) 32 bouées ; 2. H. W. Ellermeier (RFA)

32 (Zbinden vainqueur en barrage) ; 3. R. Rickett (EU) 29 ; 4. L. Van Nunen (Be), 28,5 ; 5. A. De Gans (Ho) 22,25 ; 6. P. Kurer (S) 22.

Figures : 1. Jean-Jacques Zbinden (S) 3180 p. ; 2. Philippe Kurer (S) 3060 ; 3. W. Loscher (Aut) 2240 ; 4. F. Laforêt (Fr) 2220 ; 5. A. De Gans (Ho) 2060 ; 6. R. Rickett (EU) 2050.

Saut : 1. P. Leprince (Fr) 38 m. 65 ; 2. P. Kurer (S) 37 m. 95 ; 3. A. De Gans (Ho) 36 m. 95 ; 4. J. J. Zbinden (S) 36 m. 05 ; 5. W. Loscher (Aut) 35 m. 90 ; 6. L. Van Nunen (Be) 32 m. 15.

Combiné : 1. Jean-Jacques Zbinden (S) 2052p. ; 2. Philippe Kurer (S) 1842 ; 3. A. De Gans (Ho) 1635 ; 4. R. Rickett (EU) 1611 ; 5. W. Loscher (Aut) 1594 ; 6. L. Van Nunen (Be) 1541.

LA VIE JURASSIENNE

ESCHERT

Cyclomotoriste
grièvement blessé

Lundi à 13 h. 25, un cyclomotoriste d'Eschert, M. Emile Schnegg, né en 1895, s'est engagé sur la route principale Moutier - Grandval au moment où survénait une voiture circulant sur cette dernière et pilotée par un habitant de Bourgnon. Le cyclomotoriste s'est jeté contre l'aile avant droite de la voiture et a été projeté à plus de 10 mètres. Il souffre de graves blessures, notamment de fractures du bassin, des côtes, de l'omoplate et des déchirures de ligaments. D'une solide constitution, ses jours ne sont toutefois pas en danger. (kr)

LE NOIRMONT

Deux nouveaux diacres
à l'Institut Les Côtes

Aujourd'hui, mardi à 17 heures, l'Institut des Côtes aura la joie de l'ordination au diaconat de Jean-Claude Cuenet et Bruno Murri, de la communauté de Marly, à Fribourg.

Partageant le souci d'une information auprès des jeunes, ils ont exprimé eux-mêmes le désir de vivre cet engagement dans le cadre de l'Institut des Côtes. L'un d'eux, Jean-Claude, a d'ailleurs commencé ses études classiques aux Côtes. Durant plusieurs années, ils ont apporté leur concours à l'animation des camps-vocations durant le mois de juillet.

En vue de donner une signification à cette journée, ils ont eu dernièrement un échange très ouvert avec les étudiants sur la portée de leur démarche, sur ce qu'elle allait engager dans leur vie, sur leur service de l'Eglise demain, sur leurs espérances.

C'est Monseigneur Eugène Maillat qui procédera à cette ordination. (sp)

SAIGNELÉGIER

Succès des footballeuses

Participant à un tournoi à Tavannes, l'équipe féminine du chef-lieu a remporté une brillante première place. L'équipe comprenait Mlles F. Vallat, G. Lachat, C. Dubail, M. Jeambourquin, J. Donzé, M. Gehrig. Entraîneurs : B. Vallat ; coach : A. Vonlanthen.

Carnet de deuil

LES BREULEUX. — Aujourd'hui a lieu l'enterrement de Mme Marguerite Roy, née Hamel, décédée dans sa 74e année. La défunte est née aux Breuleux et y a passé toute sa vie. De son mariage avec M. Abel Roy sont nés sept enfants et tous lui font honneur aujourd'hui. En fervente chrétienne, elle s'est longtemps dévouée dans diverses oeuvres et cercles d'étude. Mme Roy était la marraine de la Fanfare des Breuleux. Durant son existence, elle a été à plusieurs reprises très éprouvée par la maladie. (pf)

SAIGNELÉGIER. — M. François Emonin-Emonin est décédé subitement à l'âge de 78 ans, terrassé par une crise cardiaque alors qu'il se rendait à son travail, à l'usine Miserez-Bapic. Le défunt était né aux Pommerats où il passa sa jeunesse. Il alla ensuite travailler dans une fonderie en France. C'est là qu'il connut son épouse qui lui donna trois enfants. En 1940, M. Emonin revint en Suisse. Il s'établit à Montfaucon pour travailler dans les tourbières, puis à la scierie des Enfers où il œuvra durant une vingtaine d'années avant de s'engager à la fabrique de boîtes Miserez. (y)

Manifestations dans
le Jura (juillet)

EXPOSITIONS

Sornetan. — Jusqu'au 4 : La formation en éducation artistique du brevet d'enseignement secondaire jurassien.

La Neuveville. — Jusqu'au 20 : Galerie du Pavé : exposition de Carlo Aloe.

Bellelay. — Jusqu'au 15 septembre : Abbatale : exposition du peintre J. F. Comment.

Bonfol. — Jusqu'au 11 août : Poteries artisanales, tapisseries.

Sornetan. — Du 20 au 31 août : La formation en éducation artistique du brevet d'enseignement secondaire jurassien.

CIRQUE

Porrentruy. — Le 2, Cirque Knie.
Delémont. — Les 3 et 4, Cirque Knie.

AUTOMOBILISME

Bure. — 6 - 7 : 6e slalom automobile de Bure.

ATHLÉTISME

Saint-Imier : 3 : Meeting du soir.

FOIRES

Bellelay. — 7.
Porrentruy. — 15.
Delémont. — 16.

DIVERS

Les Reussilles. — Le 7 : Etang de la Marnière : grande kermesse : Société de pêche.

Delémont. — 5, 6, 7 : Cour du château : 4e fête de la bière. Grande fête bavaroise avec l'orchestre Franz Adam de Munich.

Soulce. — 13 et 14 : Fête du village.

AVIS MORTUAIRES

Réception des ordres : jusqu'à 22 heures

LE LOCLE

L'Eternel est mon rempart, de
quoi aurais-je peur.Madame et Monsieur Charles Wenger-Perret et leur fils Jacques ;
Madame Agnès Perret et ses enfants, Claude et Françoise,ainsi que les familles parentes et alliées, ont la profonde douleur de
faire part du décès de

Madame

Hélène BARBEZAT

leur très chère maman, belle-maman, grand-maman, parente et amie,
que Dieu a reprise à Lui, dans sa 78e année, après une pénible maladie.

LE LOCLE, le 30 juin 1974.

L'incinération aura lieu mercredi 3 juillet, à 10 heures au crématoire
de La Chaux-de-Fonds.

Culte à 9 heures, à la Maison de Paroisse du Locle.

Le corps repose à la chambre mortuaire de l'Hôpital du Locle.
Domicile de la famille : M. et Mme Charles Wenger, Primevères 6,
2400 Le Locle.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire-part.

LE LOCLE

Madame veuve Henri-Edmond Robert-Rupil, son fils

Monsieur Paul-Henri Robert
et familleprofondément touchés par les nombreuses marques d'affection et de
sympathie qui leur ont été témoignées lors du décès de

MONSIEUR EDMOND ROBERT

expriment à toutes les personnes qui les ont entourés leur reconnaissance
émue et leurs sincères remerciements.Par leurs messages, leurs envois de fleurs, leurs dons, leur présence, elles
ont honoré la mémoire de leur très cher beau-père, grand-papa, oncle,
beau-frère, cousin, parent et ami.

Le Locle, le 2 juillet 1974.

LE LOCLE

LA FAMILLE DE MONSIEUR GEORGES GRANGER

remercie très sincèrement toutes les personnes qui ont pris part à son
deuil, soit par leur présence, leurs messages ou leurs envois de fleurs.

Elle les prie de trouver ici l'expression de sa reconnaissance émue.

Le Locle, le 2 juillet 1974.

La famille de

MONSIEUR JOHN ROBERT,

remercie de tout cœur toutes les personnes qui lui ont témoigné de
l'amitié et de la sympathie.
Sentir la présence de tant d'amis, recevoir tant d'émouvants messages,
de dons et de fleurs si belles, l'ont aidée à supporter sa douloureuse
épreuve.

Elle leur en est profondément reconnaissante.

LE VALANVRON, juillet 1974.

La famille de

MONSIEUR GEORGES MAGNIN,

remercie sincèrement toutes les personnes qui ont pris part à son
grand chagrin.Les présences, les messages ou les envois de fleurs ont été pour elle
un précieux réconfort et la preuve de toute l'estime portée à son
cher disparu.

La famille de

MONSIEUR JEAN - PIERRE OVERNEY,

profondément touchée par l'affection et la sympathie qui lui ont été
témoignées pendant ces jours de deuil, exprime à toutes les personnes
qui l'ont entourée, ses sentiments de reconnaissance émue.
Les présences, les messages ou les envois de fleurs lui ont été un
précieux réconfort.

La famille de

MONSIEUR ANDRE MEYLAN,

très touchée par vos messages de sympathie, votre présence, vos envois
de fleurs ou vos dons, remercie très sincèrement toutes les personnes
qui ont pris part à son deuil.

Josine MEYLAN - GEISSBUHLER, ses enfants Josine et François.

Les fleurs TURTSCHY

GERBES ET COURONNES

Avenue Léopold-Robert 59
Tél. (039) 22 40 61

En cas de décès: R. Guntert

NUMA-DROZ 6
Téléphone Jour et nuit 039/22 44 71
PRIX MODERESQue ton repos soit doux comme
ton coeur fut bon, chère maman
et grand-maman.Famille André Mathys, ses enfants et petits-enfants ;
Monsieur et Madame Edmond Mathys-Meyer, leurs enfants et petits-
enfants ;
Monsieur et Madame Marcel Mathys-Smaniotto, leurs enfants et petits-
enfants ;
Les enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants de feu Jean-Baptiste
Mangeat ;
Les enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants de feu Jules Mathys,ainsi que les familles parentes et alliées, ont la profonde douleur de
faire part du décès de

Madame

Maria MATHYS

née Mangeat

leur chère et regrettée maman, belle-maman, grand-maman, arrière-
grand-maman, soeur, belle-soeur, tante, grand-tante, cousine, marraine,
parente et amie, que Dieu a reprise à Lui, dimanche, dans sa 78e année,
après une longue et pénible maladie, supportée vaillamment.

LA CHAUX-DE-FONDS, le 30 juin 1974.

L'incinération aura lieu mercredi 3 juillet.
Culte au crématoire, à 14 heures.

Le corps repose au pavillon du cimetière.

Domicile de la famille : 67, rue du Locle.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire-part.

L'Eternel est près de tous ceux
qui l'invoquent, de tous ceux qui
l'invoquent avec sincérité.

Psaume 145, v. 18.

Mademoiselle Nelly Delachaux ;

Madame et Monsieur André Haulet et leurs enfants, à Grand-Combe
(Doubs) ;Madame et Monsieur Orazio Cobianco et leurs enfants, à Genève et
La Plaine,ainsi que les familles parentes et alliées, ont le pénible devoir de faire
part du décès de

Madame

Lucie GASCHEN

née Delachaux

leur chère soeur, tante, grand-tante, cousine, parente et amie, que Dieu
a reprise à Lui, dimanche, dans sa 85e année, après de longues souff-
rances, supportées avec patience.

LA CHAUX-DE-FONDS, le 30 juin 1974.

L'incinération aura lieu mercredi 3 juillet.

Culte au crématoire, à 11 heures.

Le corps repose au pavillon du cimetière.

Domicile de la famille : Mlle Nelly Delachaux, 7, rue du Nord.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire-part.

Le soir étant venu, Jésus dit :
Passons sur l'autre rive.

Marc 4, v. 35.

Madame Henri Robert-Augsburger :

Madame et Monsieur Pierre Sulliger-Robert et leur fille Claude,
à Tavannes ;

Les descendants de feu Henri Robert-Marchand ;

Les descendants de feu Henri Augsburger-Marchand,

ainsi que les familles parentes et alliées, ont la douleur de faire part du
décès de

Monsieur

Henri ROBERT

leur cher et regretté époux, père, beau-père, grand-papa, frère, beau-
frère, oncle, cousin, parent et ami, enlevé à leur tendre affection, lundi,
dans sa 84e année.

LA CHAUX-DE-FONDS, le 1er juillet 1974.

L'incinération aura lieu mercredi 3 juillet.

Culte au crématoire, à 16 heures.

Le corps repose au pavillon du cimetière.

Domicile de la famille : 79, rue du Parc.

Prière de ne pas faire de visite.

IL NE SERA PAS ENVOYÉ DE LETTRE DE FAIRE-PART, LE
PRÉSENT AVIS EN TENANT LIEU.LA DIRECTION ET LE PERSONNEL DE
MIREMONT S.A.ont le profond chagrin et le triste devoir de faire part du décès de leur
fidèle collaboratrice

Madame

Léon BROQUET

survenu le 30 juin 1974. Ils conserveront d'elle le souvenir le plus
précieux.

Les motifs de l'assassin de Mme Alberta King

► Suite de la 1re page

Ce dernier, a rapporté un porte-parole de la famille, a déclaré que l'homme lui avait dit être venu pour régler leur compte à ses ennemis. M. King a demandé à l'homme pourquoi il a tué sa femme et il a répondu : parce qu'elle était chrétienne et que tous les chrétiens sont mes ennemis ».

« Chenault était assis près de l'orgue et il a tué Mme King parce qu'elle était la plus proche de lui », a déclaré un porte-parole de la police. « Il a dit avoir tiré sur les deux autres personnes, un diacre de 69 ans et une fidèle de 65 ans, parce qu'elles vénéraient une fausse idole ».

La police a retrouvé dans l'appartement de Chenault la liste des noms de dix dirigeants des droits civiques, rapporte un témoin de la perquisition. Y figuraient notamment les noms du révérend Ralph Abernathy, successeur de Martin Luther King Jr, du révérend Jesse Jackson et de Hosea Williams. (reuter)

Peron est mort d'une crise cardiaque

► Suite de la 1re page

Tout fonctionnaire devait être membre du parti péroniste. Quiconque était candidat à un poste devait joindre sa carte du parti.

Culte

Le tampon en caoutchouc qu'utilisait le président Peron à l'assemblée portait la mention « chef spirituel de la nation ». Le culte de Peron se répandit dans les écoles. Les enfants apprenaient à lire en répétant « J'aime Peron », il prend soin de nous, « Nous aimons Evita ».

Mais en 1954 le ton changea, l'église ayant protesté contre l'embrigadement des jeunes dans un organisme voué au culte de Peron.

Le président voulut défier l'église. Celle-ci se joignit au mouvement d'opposition qui se faisait jour dans l'armée. Un premier putsch échoua le 16 juin 1955.

Un coup d'Etat mieux organisé aboutit à l'éviction de Peron qui démissionna en septembre 1955. Il dut se réfugier à bord d'un navire de guerre paraguayen qui se trouvait dans le port de Buenos Aires et fut par la suite autorisé à se rendre par avion à Asuncion. C'était le début de l'exil, qui devait durer 18 ans.

Il en vécut la plus grande partie à Madrid d'où il entretenait des liens étroits avec ses partisans demeurés en Argentine. C'est là qu'en 1960, il se maria pour la troisième fois, à une ancienne danseuse de cabaret, Isabel Martinez.

Le retour

Neuf présidents se succédèrent après lui en Argentine où la situation était instable. Finalement, le gouvernement militaire du président Lanusse organisait des élections présidentielles le 11 mars 1973.

Le 17 novembre 1972, Juan Peron accompagné de sa femme arrivait à Buenos Aires où il n'avait pas mis le pied depuis 17 ans. Il devait y rester seulement 28 jours.

Ce qu'il fit au cours de ce séjour n'est pas très clair, cependant il décida de ne pas se présenter (légalement il ne le pouvait d'ailleurs pas) et choisit son vieil ami Hector Campora comme candidat à la présidence pour le représenter.

Le front péroniste recueillit 50 pour cent des voix et Peron revint définitivement en Argentine le 20 juin 1973, accompagné d'une importante délégation présidée par M. Campora qui avait fait le voyage de Madrid pour aller chercher le vieux leader.

Le 23 septembre il était élu avec 61,8 pour cent des voix et entrain en fonction le 12 octobre 1973. Sa femme devenait vice-présidente.

(ap, Impar)

La nouvelle «femme forte»

Mme Maria (Isabelita) Estela Martinez de Peron, qui assumait la présidence par intérim, depuis le 29 juin 1974, et est devenue, de plein droit, et pour trois ans, présidente de la République argentine à la mort de son époux, le général Peron, est la première femme à accéder à la magistrature suprême en Amérique latine.

Petite, blonde, des traits fins, des cheveux en chignon, l'aspect volontaire, la nouvelle présidente s'est efforcée de copier Eva Peron, la madone des Descamados, précédente épouse du président défunt.

Née le 4 février 1931 à La Roja, à 1200 km. au nord-ouest du Buenos Aires, dernière d'une famille de six enfants dont le père était mort en 1938, elle a fait des études secondaires dans sa ville natale avant de s'orienter vers la danse classique, puis de s'engager à 20 ans, dans une troupe de ballets folkloriques, sous le pseudonyme d'Isabelita.

En 1955, alors qu'elle se trouvait à Panama avec un ballet folklorique, Maria Estela rencontra, pour la première fois, le général Juan Peron qui venait d'être destitué par un putsch militaire.

Ils se seraient mariés en secret à Saint-Domingue, puis se rendirent à Madrid où le dictateur argentin venait d'acheter une résidence.

De retour en Argentine pour éviter d'avoir à choisir entre les factions qui l'entouraient, Peron proposa Isabelita comme vice-présidente. Les Argentins confirmèrent largement ce choix en septembre 1973 bien qu'il ait été fortement discuté dans les milieux politiques. (apf)

A Besançon

Indulgence pour un meurtrier

La Cour d'assises du Doubs a condamné hier Jean Gozzi, 69 ans, maçon, à Vieux-Charmont (Doubs) à cinq ans de réclusion criminelle.

Le 20 octobre 1973, Gozzi avait tué sa femme à coups de serpelette pendant que celle-ci dormait, puis il avait tenté de dissimuler le crime en mettant le feu à sa maison.

L'intervention des pompiers avait permis de découvrir les faits, à l'audience le vieux maçon a expliqué qu'il avait agi ainsi pour se venger de son épouse qui voulait lui voler ses économies et le placer dans un hospice.

Gozzi, contre qui l'avocat général avait demandé une peine de 10 à 12 ans de réclusion, a bénéficié en raison de son âge, de larges circonstances atténuantes. (ap)

Entre les socialistes et les libéraux suédois

Accord de travail et de coopération

Le parti socialiste suédois qui est au pouvoir et détient 156 des 350 sièges du Riksdag et le parti libéral (34 sièges) viennent de conclure un « accord de travail et de coopération » relatif aux objectifs économiques et au financement des réformes sociales pour les années 1974 et 1975. Cet accord avait été précédé d'entretiens auxquels prirent également part les partis conservateur, centriste et communiste.

L'accord demande au gouvernement que préside M. Palme, de réduire les taux d'impôts sur le revenu, d'améliorer dès le 1er janvier les pensions de vieillesse et de ramener de 67 à 65 ans l'âge de la retraite — une certaine flexibilité étant toutefois admise — à dater du 1er janvier prochain également. Ces améliorations seraient financées par une majoration des cotisations aux assurances sociales.

Au point de vue fiscal, les experts estiment qu'il conviendrait de frapper les sociétés de taxes spéciales fondées sur la consommation d'énergie

et de matières premières rares. Quant à l'impôt sur le revenu, des réductions devraient être adoptées en vue de stimuler l'épargne.

L'accord insiste enfin sur l'énorme importance de la lutte contre l'inflation. En 1975, par exemple, il faudrait frapper spécialement les super-bénéficiaires. Il faudrait aussi trouver une solution « juste et raisonnable » au problème de l'augmentation du capital des entreprises et cela en faveur des salariés qui doivent aussi en profiter, de l'avis des socialistes et des libéraux. (sip)

Au procès de Beate Klarsfeld à Cologne Très vifs incidents

De vifs incidents ont éclaté au Tribunal de grande instance de Cologne où comparait actuellement Mme Beate Klarsfeld pour tentative d'enlèvement le 23 mars 71, de l'ex-chef de la Gestapo de Paris, le lieutenant-colonel SS Kurt Lischka (65 ans), condamné par défaut en France en septembre 1950 à la détention perpétuelle.

Au moment où Kurt Lischka a été appelé à témoigner, d'anciens résistants et déportés français ont chanté « La Marseillaise » et scandé les mots « assassin nazi ». Le président a aussitôt suspendu la séance.

Kurt Lischka, qui n'a rien voulu dire au sujet de son passé, s'est borné à exposer les conditions de la tentative d'enlèvement dont il a été victime.

De nouveaux incidents ont éclaté ensuite dans les couloirs au moment où Kurt Lischka sortait de la salle des séances, M. J.-P. Bloch, président de la ligue internationale contre le racisme et l'antisémitisme (LICA), qui tentait de calmer les manifestants a été saisi à la gorge par un

agent du service d'ordre judiciaire et a-t-il dit été frappé. Il a aussitôt protesté auprès du président du tribunal et du procureur. (apf)

M. Rabin et le problème palestinien

S'adressant hier aux journalistes après avoir assisté à la Conférence de l'Internationale socialiste, M. Rabin, président du Conseil israélien, a déclaré qu'une paix durable au Proche-Orient devrait comporter un règlement du problème palestinien — mais qu'un nouvel Etat arabe à l'ouest du Jourdain ne constituerait qu'une bombe à retardement.

Le meilleur moyen de parvenir à un règlement israélo-arabe a-t-il dit, doit consister à des entretiens secrets, face à face, entre Israël et l'Egypte. Ces entretiens, dans le cadre de la Conférence de Genève, doivent intervenir en premier, car « sans l'Egypte on ne peut avancer, que

ce soit vers la paix ou vers la guerre ».

M. Rabin a affirmé la résolution d'Israël de faire tout ce qui est en son pouvoir pour s'opposer aux opérations des feddayin à partir du Liban, et pour les frapper si possible avant qu'ils ne nous attaquent.

La solution

En ce qui concerne le règlement du problème palestinien, M. Rabin a rappelé que l'ancien territoire de la Palestine, sous mandat britannique, avait été divisé en 1922 pour former la Jordanie et la Palestine.

La solution de ce problème, a-t-il dit, devrait tenir compte de ce partage, et il pourrait y avoir deux Etats dans cette région.

« A l'ouest du Jourdain, il pourrait y avoir l'Etat d'Israël, qui comprendrait des Arabes jouissant de la pleine égalité des droits de citoyen, et à l'est du fleuve il y aurait suffisamment de place pour un Etat jordanien-palestinien, dans lequel les habitants pourraient réaliser ce qu'ils veulent ».

Une nonantaine de juifs s'échappent de Syrie

La presse israélienne a reproduit hier sous d'énormes manchettes des dépêches de ses correspondants en Europe occidentale. Elle annonce que 92 juifs se sont évadés de Syrie et sont passés au Liban avec l'assistance d'agents américains et libanais.

« Maariv » écrit : « L'opération a été effectuée conjointement par des agents secrets américains et libanais, grâce à qui ces juifs ont pu quitter le Liban par avion sans que les autorités libanaises, la police ou les services de renseignement libanais n'aient vent de l'aventure ».

En bref - En bref - En bref - En bref - En bref

Ottawa. — La Chine populaire a brutalement interrompu ses programmes d'échanges d'étudiants avec la Grande-Bretagne, la France et le Canada.

Johannesbourg. — Après la visite de M. Horwood, ministre sud-africain de l'économie, à Paris, puis à Téhéran, tout porte à croire que les relations économiques entre la France et l'Iran d'une part et l'Afrique du Sud, d'autre part, vont prendre un nouvel essor.

Pékin. — Le sénateur Henry Jackson, l'ennemi No 1 du président Nixon, s'est prononcé à Pékin en faveur d'une rapide reconnaissance diplomatique au niveau des ambassadeurs entre les Etats-Unis et la Chine.

Bonn. — Le Bundestag — Chambre haute du Parlement fédéral allemand représentant les Laender — a rejeté en deuxième lecture le traité normalisant les relations entre la RFA et la Tchécoslovaquie, qui a été signé il y a sept mois à Prague. Il suffira cependant au Bundestag Chambre basse, où la coalition gouvernementale socialiste-libérale dispose de la majorité, d'approuver à nouveau le traité, pour qu'il entre en vigueur.

Klagenfurt. — Pour la deuxième fois en trois semaines, des inconnus ont perpétré un attentat à la bombe en Carinthie, dans le sud de l'Autriche. Ils ont lancé une charge à l'intérieur du local de garde du Tribunal de Klagenfurt, par une fenêtre ouverte. Un fonctionnaire a été légèrement blessé.

Toronto. — En tournée au Canada avec la troupe de ballet du Bolchoï, le danseur étoile soviétique Mihail Barichnikov, 26 ans, aurait demandé l'asile politique aux autorités.

Lisbonne. — La Fédération française du parti socialiste portugais a affirmé qu'une campagne de tracts des « éléments réactionnaires et fascistes » tendait actuellement à dissuader les touristes de se rendre au Portugal.

Asmara. — Les maquisards de la province nord de l'Ethiopie, qui détiennent trois Américains et un Canadien depuis trois mois en Erythrée, auraient exigé une rançon supérieure à un million de dollars.

Paris. — La relance européenne a été le thème essentiel des entretiens que le premier ministre belge, M. Tindemans, en visite en France, a eu hier à Paris.

UN EVENEMENT PAR JOUR

Comme si rien n'était arrivé

Peron n'est rien de spécial, rien de substantiel. Quand il mourra, ce sera comme si rien n'était arrivé.

C'est le plus grand poète et romancier du monde hispanique, Jorge Luis Borges qui l'affirmait à la fin de l'année passée.

Depuis lors rien n'est venu infirmer la vérité de cette déclaration.

Le décès de Peron ne changera strictement rien au sort de l'Argentine.

Dans le premier quart de ce siècle, l'Argentine était le premier pays de l'Amérique latine. La décennie durant laquelle Peron en a tenu les rênes du pouvoir en a fait le plus misérable.

Sa dictature démagogique n'a nourri son peuple que de songes creux. Quand sa faillite est devenue trop évidente, il a été contraint à l'exil.

Mais les rêves ont la vie dure. Tous ses concitoyens auxquels il avait promis une existence aisée sans travailler ont gardé la nostalgie de ce message et ont oublié les exactions et les turpitudes de son règne.

Quand ils l'ont rappelé, au milieu de l'an dernier, les uns psalmodiaient : « Peron, Evita, la patrie péroniste ». Les autres scandaient : « Peron, Evita, la patrie socialiste ».

Mais les mains du messie étaient vides et son esprit l'était tout autant.

Ce n'est pas un demiurge que saluaient les Argentins saoulés par leur rêve de farniente, mais une relique dont l'authenticité était douteuse.

Pendant la courte année où il a, de nouveau, occupé le pouvoir, il n'a fait que les amuser avec du vent. Mais comment faire voir que le roi est nu à ceux qui veulent absolument croire qu'il est habillé ?

Bref, la « restauration » du péronisme n'aura été qu'un trompe-l'œil et que la perpétuation d'un mythe sans signification.

Laisse-t-il au moins un successeur qui pourra sortir son peuple de l'ornière ce charlatan qui s'était fait passer pour un magicien ?

Pour le remplacer, il fallait un homme d'Etat. C'est une danseuse qui a obtenu le poste.

Ainsi qu'il avait retiré du seuil du lupanar son épouse Evita pour en faire une espère de madone du prolétariat, il a jugé bon de transformer sa nouvelle épouse, Isabelita, en présidente de la République. Mais si Evita sut faire chavirer les têtes et fonder les cœurs de ses compatriotes, rien ne permet de certifier qu'Isabelita, malgré sa science des entretiens, saura mener son ballet jusqu'au bout.

Même pour les dictateurs morts, les miracles ne se répètent pas deux fois.

Willy BRANDT

Au Moyen-Orient COURSE A LA BOMBE A

► Suite de la 1re page

Dans tous les cas, il s'agit d'utilisation pacifique de l'énergie nucléaire, au stade de la recherche et de la formation de savants de laboratoires. Les quantités de plutonium enrichi et d'uranium 235 présumées servies actuellement au Moyen-Orient sont inoffensives d'un point de vue militaire. Il cessera d'en être ainsi le jour où, dans six ans environ, fonctionneront les installations nucléaires prévues par le contrat conclu entre les présidents Nixon et Sadate.

La surprise a été totale, non seulement en Israël, mais aussi parmi les congressmen de Washington et au Pentagone. Les « tranquillisants » prodigués par les officiels de Jérusalem n'ont convaincu personne ici. « Même si les Etats-Unis, fait-on valoir, tiennent la balance égale entre l'Egypte et Israël en matière de politique nucléaire, l'introduction au Moyen-Orient d'un potentiel en matières fissiles et en savoir scientifique permettant de produire la bombe A, constitue un danger sans précédent. Car s'il est vrai qu'Israël n'a jamais menacé d'anéantir l'Egypte ni aucun autre Etat arabe, on ne peut en dire autant de la réciproque ».

Faut-il en conclure que la tournée du président Nixon aura mis le Moyen-Orient à l'heure de la course à l'arme nucléaire ?

Aujourd'hui...

- Exposition Comment à l'Abbatiale de Bellelay.
- Les élèves de l'Ecole d'art de La Chaux-de-Fonds et l'horlogerie.
- Au Conseil général du Locle.
- Au législatif de Neuchâtel.
- Fête jurassienne des accordéonistes à Moutier.
- Trésor du FLN : l'Algérie déboutée.
- La Coupe du monde de football.
- Le Tour de France cycliste.
- Athlétisme : championnats régionaux cadets et cadettes.
- Programmes radio et TV.

Prévisions météorologiques
Le temps sera en grande partie ensoleillé.

Niveau du lac de Neuchâtel
Hier à 6 h. 30 : 429,59.